

DERACINEMENT ET CONSTRUCTION DE L'IDENTITE DES MINEURS NON ACCOMPAGNES A HORS LA RUE

Lila Romettino



**Mémoire préparé sous la direction de Elisabeth Regnault en vue de
l'obtention du Diplôme Universitaire d'Etude de la Coopération et du
Développement**

Janvier 2020

Le mot progrès n'aura aucun sens tant qu'il y aura des enfants malheureux.

Albert Einstein

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord toute l'équipe d'Hors la Rue, pour m'avoir si chaleureusement accueillie et accompagnée durant mes dix mois de stage de terrain, et pour m'avoir laissé une place dans la participation à la vie éducative et associative. Leur soutien et leur précieuse écoute m'ont permis de nourrir mes réflexions d'une part, et, d'autre part, leurs encouragements m'auront confortée dans mon engagement et m'auront aidée à me consolider, à « grandir ».

Je remercie chaque éducateur pour m'avoir aidé à mettre du sens à mon expérience, pour m'avoir épaulée et pour m'avoir tant appris sur ce si beau et difficile métier. Je les remercie pour m'avoir éclairée dans ma réflexion et pour m'avoir guidée dans l'élaboration de mon travail.

Je remercie ma tutrice, France Agid, qui, lors de nos échanges attentifs, a toujours eu les bons mots pour que je ne lâche jamais, et qui m'a permis d'avoir confiance en mes capacités à réaliser ce mémoire.

Je remercie Elisabeth Regnault, ma professeure et ma tutrice de mémoire, pour ses conseils et son écoute.

Je remercie bien entendu mes parents et ma grande sœur, qui, malgré tout, m'ont toujours soutenue et cru en moi. Je remercie particulièrement mon père pour le long et laborieux travail de relecture qu'il a effectué.

Je remercie ma meilleure amie, qui m'a toujours beaucoup écoutée lors de mon aventure, et qui m'aura aidée à conclure cette expérience avec douceur.

Je remercie spécialement Intercordia, sans qui je n'aurais surement pas réalisé une aussi riche expérience. Je remercie mes collègues de promo, qui ont tout comme moi vécu intensément cette aventure, jusqu'aux quatre coins du globe. Ils m'auront eux aussi beaucoup marquée.

Et, bien sûr, je remercie infiniment tous les jeunes que j'ai rencontrés, sans qui je ne serais pas celle que je suis aujourd'hui. Je leur envoie mes pensées, et leur souhaite un avenir serein.

*Par souci d'anonymat, je m'engage à avoir modifié les prénoms des jeunes
mentionnés dans cet écrit.*

Sommaire

I. Le contexte

II. Observations et questionnements : naissance de réflexions

III. L'adolescence dans toutes ses dimensions

1. La construction de l'identité à l'adolescence

2. Migration et adolescence : l'influence du déracinement

IV. Retour sur soi

Conclusion

Abréviations

ASE : Aide sociale à l'enfance

CNDH : Conseil national des droits de l'Homme

CRIP : Cellule de recueil des informations préoccupantes

DMA : Demande de mise à l'abris

GTT : Groupe de travail thématiques

MNA : Mineurs non accompagnés

MIPROF : Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

ONU : Organisation des nations unies

OPP : Ordonnance de placement provisoire

PEMIE : Pôle d'évaluation pour mineurs isolés étrangers

TEH : Traite des êtres humains

Introduction

Après deux ans d'expérience sur le terrain avec des publics pour le moins hétérogènes, j'ai su que je voulais réaliser mon aventure Intercordia auprès de mineurs étrangers en danger. Ce phénomène, de plus en plus problématique, ne cesse chaque jour de s'installer sous nos yeux, et les solutions concrètes pour désamorcer cette cruelle réalité semblent s'épuiser chaque jour un peu plus.

Je suis arrivée à *Hors la rue* avec l'idée et l'envie de découvrir, voire d'approfondir, la question de la vulnérabilité dont sont victimes ces mineurs aujourd'hui. La complexité et l'injustice subies par les groupes que j'ai accompagnés les deux années auparavant m'ont poussée à m'engager plus assidûment auprès d'adolescents en situation de danger. Qui sont-ils et pourquoi sont-ils « en danger » ? Qu'entend-on par cette expression, employée pour définir la situation des publics accompagnés ?

Alors, il m'a semblé que mon engagement au sein de cette association correspondait bien avec l'objectif de la formation et ce pourquoi je m'y lançais. J'ai voulu découvrir une réalité et comprendre sa complexité en associant un travail de recherche à mon vécu, puis rendre compte de cette expérience à travers l'outil qu'est l'écriture, afin de garder une trace et analyser par moi-même cette situation complexe qui m'interrogeait. Le terrain, lieu de toutes mes observations, m'a permis de toucher du doigt l'indicible pour finalement me pousser à y mettre des mots, à capitaliser des interrogations, toutes plus nombreuses les unes que les autres.

J'ai eu l'occasion, à travers ces 10 mois de terrain, de travailler avec plusieurs groupes. Les mineurs roumains en situation d'exploitation et d'errance sont pour la plupart plongés dans un quotidien très sombre et surveillé, ce qui ne m'a pas permis de créer de grandes attaches. Ce travail d'accompagnement, bien que mené avec une connaissance approfondie du public, reste très aléatoire. J'ai tout de même été amenée à les rencontrer de nombreuses fois et c'est pour cette raison que je souhaitais initialement parler de ces jeunes dans mon travail de mémoire. Mais la fragilité du contexte rendait les rencontres de plus en plus rares. Ainsi, je me suis retrouvée entre les quatre murs du centre de jour de l'association, en totale immersion auprès des mineurs non accompagnés (MNA) d'Afrique subsaharienne, arrivés depuis peu en France.

Mineurs isolés étrangers, mineurs extra-européens primo-arrivants, mineurs non accompagnés... de nombreux termes sont employés pour désigner ces jeunes migrants qui entreprennent un voyage hors de leur pays d'origine sans la présence de leurs parents, dans des conditions d'une violence inouïe, parfois tragique, et mettant leur vie en danger. Ce voyage dangereux, choisi ou non, les rend d'autant plus vulnérables qu'une fois le périple terminé, le combat devient tout autre, les plongeant dans l'insécurité permanente.

Ces arrivées massives interpellent et questionnent : comment les aider et les protéger ? En effet, cette nouvelle migration interroge notre environnement social et implique de repenser et d'adapter notre système d'accueil et d'accompagnement tout en prenant en compte les variables culturelles du jeune migrant et celles du pays d'accueil. Or, il est souvent difficile de trouver un équilibre entre désir d'hospitalité et volonté de contrôle, voir rejet. Ainsi, la question de l'accueil prend vite des allures de politique d'immigration très stricte voire assassine, qui rend les perspectives d'avenir de plus en plus incertaines et non réalisables pour ces adolescents, qui rêvent d'un ailleurs, d'un devenir, leur permettant de supporter l'actuelle réalité.

Sans continuer plus en détail cette question de l'accueil qui prendrait une tournure plus juridique, je souhaitais à travers ce mémoire aborder certaines questions relatives à l'expérience de ces quelques jeunes que j'ai accompagnés pendant une dizaine de mois.

Ces adolescents m'ont profondément marquée. Habitée pourtant à côtoyer des jeunes en difficulté, la rencontre avec ces derniers m'a bousculée. Ils m'ont poussée à partager une tendresse que je ne soupçonnais pas contenir en moi, et, chaque jour, ma présence auprès d'eux confirmait mon engagement. Leur détresse m'a mise en colère, m'a révoltée, au point parfois de me déstabiliser. Mais, ce qui m'a le plus surpris, c'est leur force de vie face à l'entre-deux-mondes dans lequel la migration les plonge. Malgré la violence, sous toutes ses formes, dont ils sont l'objet, et ce depuis plusieurs années, ils se démènent pour continuer à avancer en se raccrochant à une espérance à peine perceptible.

Ma rencontre avec eux m'a conduite à me poser de nombreuses questions. Je me suis même retrouvée assaillie de questionnements, pour lesquels une réponse concrète était souvent impossible.

Fuient-ils leur pays à cause de guerres, de conflits ethniques, d'appartenance à des groupes sociaux, de répressions ou de menaces ? Sont-ils mandatés par leurs proches ? Est-ce parce qu'ils sont exploités ou sont sujets à l'être une fois en France ? Cependant, comprendre pourquoi ils sont arrivés ici est une démarche délicate à entreprendre, dû au contexte précaire déjà bien installé. De plus, une fois le pied posé sur le sol français, tous ces adolescents se voient dans l'obligation de se justifier et de répondre à ces questions en répétant à chaque fois les tenants et les aboutissants de leurs parcours migratoires. Je ne voulais donc pas adopter et leur imposer ce positionnement à des simples fins personnelles, ayant déjà conscience que, leur départ, qu'il soit « volontaire » (au sens large du terme) ou non, constitue une première rupture traumatique.

Ces premiers questionnements m'ont amenée à établir de nouvelles réflexions. Ces adolescents sont aussi et surtout considérés comme des migrants économiques, coûtant cher à des collectivités. La question sur la situation réelle de ces mineurs est à mon sens trop souvent reléguée au second plan des préoccupations politiques et économiques, au détriment même de leur reconnaissance et de leur protection. Ce groupe d'adolescents est vêtu avant tout d'une identité pré-faite : celle de l'étranger, souvent vu avec suspicion, de l'apatride, du « sans-papiers », du « sans racine ».

Alors, la pression, aussi implicite soit-elle, les plonge dans l'incertitude constante du lendemain et semble faire osciller leur état psychique.

Par suite logique, j'ai souhaité creuser la question de l'adolescence et tout ce que cela impliquait. En effet, l'exil, sur le plan pré, péri et post-migratoire, semble avoir laissé des traces. Au départ, déjà confrontés à de multiples ruptures et abandons, les MNA empruntent un parcours qui les conduit vers une trajectoire faite de nouvelles ruptures, de deuils, de violences diverses, mais aussi d'acculturation, certainement vécue de manière très frontale, les forçant, de ce fait, à s'adapter et à comprendre un nouveau contexte culturel.

Je me suis demandé comment ils pouvaient gérer toutes ces expériences individuelles alors même qu'ils se retrouvent dans un entre-deux, au moment de leur construction. Quels mécanismes de défense mettent-ils en place à ce moment-là pour survivre, pour se fabriquer un moteur ? Comment leur est-il possible de réinvestir leur histoire subjective et d'y donner du sens ?

L'adolescence, période propice au changement, peut s'apparenter à la rencontre d'un nouveau monde, impliquant des modifications à l'égard de l'expérience subjective de l'adolescent. Sans oublier que l'enjeu identitaire y est essentiel, puisque c'est durant cette période que l'adolescent mettra à l'épreuve et cherchera à définir sa nouvelle identité. L'adolescence est donc déjà en soi une période délicate psychologiquement. A cela s'ajoute le changement de cadre impliqué par la migration. Celle-ci bouleverse les certitudes et ne laisse pas toujours le temps d'intégrer la transformation du statut : elle confronte l'individu à un processus de changement, le met face à un monde inconnu et par conséquent nouveau. On peut aussi la considérer comme un état intermédiaire, où les mouvements identitaires sont sollicités : assimilation de la nouvelle culture, fidélité à sa propre culture. Ces deux expériences nouvelles, vécues simultanément, posent la question de l'étrangeté à double résonance. L'adolescent migrant n'est pas seulement étranger dans son corps, mais aussi étranger aux yeux des autres, ayant cette étiquette comme seule identité, dans un monde qui lui est étranger.

Ce cheminement intellectuel m'a amenée à m'interroger sur les effets d'un déracinement au moment de la construction identitaire, du fait des implications analogues de ces deux expériences. Il s'agira de se demander quelle pourrait être l'influence du déracinement sur l'identité des mineurs non accompagnés (MNA) en France. Dans l'objectif de répondre à cette question, il m'a semblé important d'apprendre à connaître ces adolescents, sous divers angles. Les découvrir dans leur singularité d'une part et accueillir leurs différences d'autre part, tout en essayant de sillonner leurs origines, était un moyen de recueillir objectivement les parcours de vie de chacun et de rassembler des clés de lecture afin d'essayer de donner réponses à mes questionnements.

Par le biais de Hors la rue, terre d'accueil pour mon stage mais surtout terre d'accueil dans la conscience de ces jeunes migrants, j'aimerais, à travers cet écrit, partager mes observations afin de reconstituer un bout de l'histoire de cette expérience. Je tenterai d'y rester fidèle le plus possible, de m'appuyer sur ce que j'ai vu ou sur ce que j'ai pu ressentir, tout en sachant que mes mots ont pu figer une certaine réalité voire ont pu trahir certains événements.

Il est important de préciser que mes réflexions sont fondées sur mes propres observations de terrain. Ces réflexions ont été étayées par mes nombreuses lectures, par les nombreuses formations auxquelles j'ai pu participer, par mes prises de note, assidues, dans mon journal

de terrain lors des groupes de travail thématiques (GTT), et par les comptes rendus issus de ces GTT et des réunions de travail. Enfin je tiens à souligner combien les analyses de pratiques mais aussi les échanges informels avec les membres de Hors la Rue ont été des ressources d'une grande richesse, des sources d'inspiration, pour étayer mon travail de réflexions.

J'aimerais également introduire quelques extraits de mes rapports d'étonnement et de mon journal de bord, afin de se rapprocher au plus près de la réalité de mon expérience et des sentiments que celle-ci a pu susciter en moi. L'objectif est de créer des allers-retours entre récits et réflexions permettant d'alimenter l'un et l'autre, dans une proximité porteuse de sens.

J'ai aussi allié dans ce mémoire, autant que faire se peut, deux disciplines, à mon sens intimement liées, pour aborder ce sujet et pour mieux connaître ces jeunes dans leur singularité. Cette association est selon moi nécessaire afin d'analyser ou du moins se rapprocher de la réalité du phénomène des MNA. La psychanalyse et l'anthropologie, complémentaires dans ce contexte et qui, selon Devereux (1972), ne vont pas l'une sans l'autre, favorisent un regard prenant en compte l'angle transculturel. « *Cette approche envisage donc le sujet au singulier mais aussi le sujet « métis » au sens de l'inconscient porté et façonné dans des liens intersubjectifs.* » (Mansouri, Feldman & Moro, 2013, p.567). J'ai ainsi pensé qu'il était important d'associer « psychisme » et « culture ».

Je tâcherai de répondre à la problématique exprimée plus haut en trois parties. Il me semble nécessaire dans un premier temps de préciser le contexte de l'association et de définir les caractéristiques du public que j'ai étudié. Dans une deuxième partie, j'expose mes premiers ressentis en lien avec ma problématique et fait des constats factuels tirés de mon expérience. La troisième partie analysera plus en profondeur cette « matière brute » en l'éclairant à l'aide de mes lectures et de travaux de recherches. Enfin, la quatrième partie est davantage un travail d'introspection qui cherche à exprimer ce qu'a pu m'apporter cette expérience.

I. LE CONTEXTE

1. Le contexte parisien, Montreuil

Avant d'évoquer les contours du phénomène des mineurs isolés étrangers, il m'a semblé opportun de réaliser un bref aperçu de la situation migratoire en France, versant qui pourrait nous apporter des éléments de compréhension sur le dossier sensible des mineurs étrangers isolés et du rôle de l'association Hors la rue.

Selon Le Monde, la « crise des migrants » vers l'Europe n'a cessé d'augmenter ces dernières années et la question de leur accueil en France reste complexe. Selon moi, l'instauration de quotas théoriques réduit les migrants à des chiffres qui ne font qu'effrayer et cliver la population, sans pour autant chercher à produire des solutions réelles et viables. Si beaucoup de migrants tentent de rejoindre des bouts de terres européens, nombreux sont ceux qui s'arrêtent ou sont en transit en France. La région capitale semble plus concernée proportionnellement par l'immigration ces dernières années que le reste du pays. Selon Le Monde encore, la vision de la capitale comme étant le noyau du pays des droits de l'homme, de la démocratie, de la liberté, en conduit donc beaucoup à s'établir à Paris, qui demeure la ville attractive pour tout migrant. Néanmoins, j'ai compris que l'idée de rejoindre des proches, trouver du travail, construire une vie en paix n'est pourtant pas à leur portée une fois sur le sol français. Le combat troque sa cape contre une autre, aux allures inquiétantes, sur un nouveau terrain hostile.

Si « depuis une vingtaine d'années, nous assistons à une continuelle transformation du droit d'asile en France et des restrictions régulières du droit au séjour des étrangers, [...] l'émergence des nouveaux modes de déplacement de population, les circulations migratoires contemporaines et le contexte de mondialisation ont contraint l'Etat à adapter et à revoir sa politique migratoire. » (Martin G. mémoire, p.12).

Ce qu'on appelle les « campements illicites » bordent les périphériques et les avenues des portes de Paris. Ces abris de fortune abritent un nombre ahurissant d'hommes, de femmes mais aussi d'enfants, essayant tant bien que mal de survivre dans une jungle surpeuplée et espérant une reconnaissance qui leur permettrait de vivre enfin. Selon les acteurs associatifs, ils sont entre 2500 et 3000 personnes à vivre dans cet enfer bien réel, auxquels il faut ajouter les autres personnes vivant dans des lieux parallèles, tout aussi précaires et souvent isolés. Et

même lorsque certains se voient obtenir le droit d'asile, ils n'ont aucune solution pour sortir de la rue ensuite. C'est un piège sans fin qui ne cesse de croître.

Les journées, parfois rythmées par des aides extérieures, se ressemblent toutes, et ne laissent que peu de place à l'espoir. Celles hivernales sont longues, tandis que celles estivales sont éprouvantes. Ils sont nombreux, armés d'un courage sans faille, à clamer qu'ils y croient et qu'ils se battront encore.

De là, se sont malgré tout créées de nombreuses initiatives solidaires, qui font quotidiennement face aux décisions gouvernementales et aux conséquences économiques. C'est le cas de nombreuses associations, mais également d'actions citoyennes. Beaucoup sont en effet basées sur le sol parisien. Montreuil, en Seine-Saint-Denis, s'est illustrée comme une ville prônant l'hospitalité, comptant de nombreux syndicats, travailleurs sociaux, associations... Sa place reste également intéressante au vu de sa situation géographique et de sa proximité avec les juridictions qu'elle accueille sur son territoire : la cour nationale du droit d'asile et le tribunal administratif.

Parmi les centres ouverts à cet effet et les associations, existe Hors la rue, en charge d'accompagner plus spécifiquement les mineurs étrangers isolés. Elle accueille chaque année de nombreux mineurs non accompagnés, dont beaucoup viennent d'Afrique de l'Ouest.

Montreuil, terre pluriculturelle, accueille chaque année de plus en plus d'hommes, de femmes, d'adolescents, de tous horizons. Si les mesures très strictes que le gouvernement attache à appliquer, il n'en demeure pas moins que la solidarité est une arme qui ne peut être tue. Il est important de préciser également que Montreuil accueille plusieurs communautés ethniques dont une importante communauté malienne. Il existe alors de nombreux foyers, logeant précairement ceux qui ne peuvent prétendre accéder à des logements décents. C'est aussi dans les rues de Montreuil que beaucoup se retrouvent, que beaucoup d'évènements en lien avec la culture malienne ont lieu, et que beaucoup de mouvements associatifs maliens y vivent.

2.1 Hors la Rue, une association structurée

Hors la Rue voit le jour en 2004, avec pour objectif de venir en aide aux mineurs isolés étrangers à Paris et d'œuvrer pour une meilleure prise en compte du phénomène par les acteurs institutionnels et associatifs. Les missions menées en région parisienne ont pour but premier de « favoriser et rendre effectif l'accès au droit des mineurs étrangers en danger dans un contexte migratoire ». Si au départ l'association intervenait plus particulièrement auprès de jeunes originaires d'Europe de l'Est et/ou issus de la communauté Rom, désormais l'accueil s'adresse à des mineurs de nationalités très variées suite à l'évolution des conditions migratoires actuelles, des dysfonctionnements et saturations des services de protections de l'enfance. Hors la Rue identifie et travaille donc avec trois publics distincts : les jeunes roumains en situation d'errance, généralement accompagnés de leur famille, les jeunes victimes d'exploitation et enfin les mineurs non accompagnés (MNA) extra européens et primo arrivants.

Il est important de préciser que Hors la rue constitue une passerelle vers le droit commun pour les jeunes sortant du dispositif. Ce sas est donc un passage éphémère. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes se voient accompagnés de plus en plus longtemps par Hors la rue, du fait du non-respect de certaines mesures et lois de la part des instances éducatives et de l'Etat. Alors, il convient de spécifier que l'association se substitue de nombreuses fois au rôle et au travail de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

L'action de l'association mobilise deux outils complémentaires : le travail de rue qui s'organise autour de tournées, pour repérer et créer un lien de confiance avec les jeunes en errance, et l'accueil sur le centre de jour, pour renforcer l'accompagnement éducatif et favoriser l'accès au droit commun, en proposant également diverses activités, en complément du suivi individuel.

Les objectifs sont multiples :

1. *Repérer*, pour entrer en contact avec de nouveaux jeunes, seuls ou en groupe et les moins demandeurs de protection, qui sont de ce fait les plus éloignés de toute prise en charge. Ce premier repérage est un enjeu important puisque c'est le seul moyen d'amener vers le droit commun ces jeunes les plus fuyants.

2. *Créer du lien*, qui consiste à établir un temps « d'accroche » et de mise en confiance, qui peut être variable (de quelques jours à plusieurs mois). Il s'agit de créer et de maintenir une relation de confiance avec le jeune, et de l'amener, avec le temps et sa libre adhésion, à accepter un accompagnement éducatif.
3. *Accompagner*, pour réhabiliter les institutions dans l'esprit des jeunes de manière à ce qu'ils prennent conscience de leur utilité dans leur vie au quotidien comme dans leur parcours d'insertion. L'accompagnement est également guidé par un principe d'écoute inconditionnelle et une grande disponibilité des équipes éducatives qui « assurent une fonction de soutien, notamment dans les moments difficiles traversés par le jeune ». Enfin, il vise à aider le jeune, si possible en lien avec sa famille, à retrouver sa place d'enfant en reprenant les apprentissages et en ayant accès aux loisirs.
4. *Orienter* les mineurs les plus éloignés de toute prise en charge. Lorsque les trois objectifs suscités sont remplis, l'équipe éducative cherche des solutions d'hébergement, de formation, ou toute orientation nécessaire à l'avancement du projet personnel du jeune. Cependant, l'entrée dans le droit commun (couverture santé, prise en charge par l'aide sociale à l'enfance, scolarité...) est loin d'être chose aisée.

Enfin, l'action de Hors la rue ne se réalise pleinement qu'en respectant ses principes : la libre adhésion du jeune, lui laissant sa liberté et le choix d'adhérer ou non et de se saisir de nos propositions ; la connaissance des publics, de leur parcours, de leur culture, de leur langue... afin d'apporter une réponse éducative pertinente pour chacun ; le travail en partenariat pour étayer l'accès au droit commun et remplir les missions ; et enfin, la non territorialisation de l'action, qui garantit notre présence là où les besoins émergent. En effet, les lieux de vie, d'activités, de passage changent fréquemment.

L'équipe salariée d'Hors la Rue se compose d'une directrice, de deux responsables de l'équipe administrative et financière, d'une responsable de l'équipe éducative, de cinq éducateurs spécialisés, de deux éducatrices stagiaires, d'une psychologue, d'une chargée de mission « traite des êtres humains », d'une art-thérapeute, d'une service civique responsable des cours FLE et enfin d'une petite dizaine de bénévoles.

Les rôles de chacun sont répartis de façon distincte et claire tout en travaillant avec cohésion et cohérence pour mener à bien les différentes missions.

Chaque vendredi, la chef de l'équipe éducative crée un planning différent pour la semaine suivante. Il me semble donc important de préciser les différents rôles des éducateurs selon les semaines.

- L'éducateur/trice « MDM » : le/la maître de maison. C'est celui/celle qui, un peu plus matinal que les autres, va ouvrir le centre de jour aux jeunes. Ils ont la possibilité de petit-déjeuner, de prendre une douche et de laver leurs affaires. Le/la MDM préparera ensuite le déjeuner à midi avec l'ensemble des jeunes présents, ira faire les courses nécessaires et peut par la suite accompagner l'animateur/trice sur les activités de l'après-midi.
- L'éducateur/trice « anim » : l'animateur/trice assure toute la partie animation de l'après-midi. Les activités sont variées. Le matin il peut donner un coup de main au cours de français, ou profiter de ce temps pour avancer dans le travail plus administratif.
- L'éducateur/trice « PC » (celui/celle qui reste au bureau) : l'éducateur/trice PC est en charge de gérer le suivi éducatif des jeunes du centre, de mettre à jour la base de données, de réaliser les entretiens avec les jeunes suivis sur le centre où ceux qui se présentent pour demander de l'aide, mais aussi les entretiens avec les jeunes en familles et les partenaires.
- Les éducateurs/trices « tourneurs » : ce sont ceux qui partent réaliser des tournées de rues à la rencontre de jeunes en situation de danger et de vulnérabilité, sur leur lieu de pause, de travail ou de vie. C'est aussi pendant ces tournées que l'accompagnement de groupes de jeunes est fait.

2.2 Hors la rue, un quotidien

L'association Hors la rue, comme précisé plus haut, accueille et accompagne des MNA, dans le but de les orienter ensuite, notamment grâce à l'accès au centre de jour. Cet espace aménagé est pensé de façon à ce que les jeunes puissent se sentir dans un lieu plus sécurisé que là où ils ont l'habitude d'être. D'ailleurs, concernant ces jeunes et nous le préciserons plus

amplement plus tard, la distinction entre ce « dedans » et le « dehors » s'effectue rapidement dans leurs têtes. En effet, la majorité des jeunes que j'ai pu rencontrer sont dans une demande de protection, formulant assez explicitement le désir d'être pris en charge par l'ASE, mais également celui de pouvoir accéder à l'école ou à une formation.

Le centre de jour ouvre ses portes du lundi au jeudi, (le vendredi étant un temps réservé à l'équipe éducative), de dix heures à dix-sept heures. Ces horaires sont les mêmes chaque jour, ce qui donne aux journées une dynamique marquée par un cadre fixe tout en restant souple par rapport à la diversité des activités qui sont proposées. Le rythme est ainsi donné : la matinée, vient ensuite le déjeuner, pour laisser place à l'après midi.

La journée débute donc par le rituel initié par le/la MDM. Les jeunes l'attendent d'ailleurs souvent bien avant l'heure de l'ouverture du centre (9h30). Une fois la porte ouverte, ils s'affairent à leurs habitudes, pour les « confirmés », les nouveaux étant un peu plus timides dans un premier temps. Les plus affamés vont se servir un chocolat chaud et des tartines, tandis que les plus frigorifiés se dirigent vers la douche. Mais chacun son tour, il n'y en a qu'une.

Chaque jour où j'enfile l'habit de MDM et à chaque fois que je gravis les marches pour accéder à la porte du centre, j'entends résonner la faible musique sur les vieux téléphones des jeunes qui m'attendent patiemment. Et, chaque fois, j'entends un chaleureux « LILA ! ». Ils me tendent ensuite leurs mains froides et abîmées, pourtant si douces, pour me saluer.

Extrait de journal de bord, le 06.12.2018

Arrive ensuite le temps de l'apprentissage. Une fois l'association plus remplie, c'est la service civique qui va débiter le cours de français, en petits groupes, à l'aide de bénévoles. C'est un moment riche où les jeunes apprennent la langue française, la perfectionnent pour certain.

La règle d'or, c'est d'arriver à l'heure. Si les jeunes refusent de venir à neuf heures et demie pour se mettre en selle, il est demandé, pour ceux qui veulent participer au déroulement de la journée, de la matinée du moins, de venir à dix heures, pour le commencement du cours. Il arrive que certain arrivent en retard. Les éducateurs apportent alors une attention particulière à réexpliquer au jeune l'importance de respecter les horaires, ceci dans le but de les habituer aux codes socio-culturels français.

Il est arrivé que beaucoup se découragent lors du cours. Soit à cause d'une fatigue accumulée, car il est souvent difficile de donner de sa personne alors que le psychisme déborde de pensées toutes plus encombrantes et noires les unes que les autres, soit parce que la somme des connaissances à acquérir et l'ampleur du travail à fournir peuvent leur sembler hors de portée. Parfois, ce sont les deux qui s'allient.

Le cours avait commencé depuis une vingtaine de minutes déjà quand Samba, venant régulièrement sur le centre, arrive avec le visage fermé. Comme à son habitude, il pose ses affaires à côté du canapé et enfle ses tongs (rituel que les jeunes appliquent assidûment, déchaussant leurs baskets pour les troquer contre une paire de tongs/chaussettes). Samba se dirige vers la pièce où se trouve la douche tout en me demandant si je peux lui donner une crème hydratante. Je lui explique alors qu'il se lavera plus tard, étant donné que le cours a déjà commencé. Il me regarde, l'air vide, qu'il est trop fatigué.

Il dit ne pas comprendre pourquoi il ne peut se doucher maintenant. Après une conversation de quelques minutes, il décide finalement de s'installer à la table avec le reste du groupe. Il préfère s'isoler un temps, je le vois fixer le mur, rempli de dessins et de recettes de cuisine, le surprenant parfois à lire les quelques mots qu'il voit écrit. Son bon niveau en français lui permet, de temps à autre, de prendre la conversation en cours et de répondre aux questions posées. Il tend une oreille, puis se remet dans sa bulle. Je ne peux m'empêcher de me dire qu'aujourd'hui, il ne sera pas aussi joyeux qu'hier. Son regard sombre me glace le sang, je suis prise d'un désespoir qui ne semble pas vouloir me lâcher, et qui n'était pourtant pas présent le jour précédent. J'essaye de me rapprocher respectueusement de lui, veille à ne pas encombrer son espace. Je me mets à lire de façon à peine audible, comme lui, ce qu'il y a en face de nous, mais assez fort pour qu'il entende. Je vois qu'il est réceptif, il ne se braque pas. On commence presque à discuter de ce qu'il ne comprend pas, et cet échange réactive la complicité que nous avons commencée à créer. Il reprend sa place dans le groupe, je me demande si ce moment ne l'a pas adouci. Le cours touche à sa fin, je lui glisse un mot d'encouragement.

Extrait de journal de bord, le 21.03.2019

Ma présence pendant les cours de français m'a permis d'apprendre à découvrir les jeunes, de façon distanciée comme avec plus de proximité parfois. Le travail en binôme/trinôme a aussi

aidé à instaurer une complicité et une confiance mutuelle. En effet, ces temps privilégiés ont pu me fournir des clés pour me permettre de me positionner dans l'accompagnement, car savoir être présent pour celui qui est en face de soi demande une capacité à s'adapter, et s'adapter à l'autre est nécessaire pour mieux le décrypter, afin de lui laisser la possibilité de s'approprier ce qui l'entoure. Ici, laisser Samba prononcer ces quelques mots de son côté était sa manière à lui de participer au cours, même si ce n'est pas ce qu'il laissait entrevoir au premier abord. Ainsi, il est déjà arrivé que des jeunes s'isolent, refusant catégoriquement de participer au cours, préférant se mettre à l'écart et, finalement, se surprennent le cours suivant à être plus dynamiques, plus présents, à leur manière. En ce sens, il m'a toujours semblé important de garder un regard inconditionnellement bienveillant ainsi qu'une écoute sans failles. Cette recette a permis de nombreuses fois de laisser le jeune se réaliser dans sa spontanéité et a donné par la suite du sens à la rencontre au quotidien afin que ce quotidien-là ne s'épuise pas et ne devienne pas vide de sens.

Une fois le cours terminé, c'est « quartier libre » pour les jeunes. Ce temps rime souvent avec parties de babyfoot (tous plus grands amateurs les uns que les autres), musique branchée au poste sur volume maximum (ce qui fait rugir le personnel administratif), siestes sur le grand canapé marocain pour les plus endormis et préparation du repas avec le MDM une fois les courses faites avec deux jeunes volontaires. Je tiens également à préciser que rapidement dans l'année, chaque jeudi laissait place à « l'atelier santé », encadré dans un premier temps par un médecin bénévole, repris ensuite par la psychologue et moi-même assez ponctuellement.

Le claquement des manettes du babyfoot sonne la fin du cours de français. On entend rapidement des rires, des échanges bruyants dans une langue inconnue et le grésillement du poste donne des allures de boîte de nuit. Kadiatou préfère continuer la poterie qu'elle a commencé avec l'art thérapeute, Amadou s'est endormi et les autres jouent le match de leur vie. A ce moment-là je m'étonne tout de même de la capacité d'Amadou à s'endormir dans le canapé, bras croisés, capuche sur la tête pour se constituer un îlot et s'abriter enfin du monde extérieur. Tout se passe pourtant dans la même pièce.

Extrait de journal de bord, le 15.01.2019

C'est une scène assez fréquente de voir un jeune s'assoupir dans le canapé alors que la vie dans le centre bat son plein. La majorité des MNA que l'on accueille à Hors la rue sont sans logement, puisqu'ils ne sont pas encore pris en charge par l'ASE et tous ne peuvent bénéficier d'un logement solidaire. Beaucoup d'entre eux se retrouvent donc à vivre dehors. Ainsi, la peur du dehors et des événements externes et imprévisibles auxquels ils peuvent faire face empêche souvent le jeune de s'endormir sereinement et l'oblige alors à se tenir éveillé et à rester dans un état de vigilance permanent. Ce manque de sommeil est aggravé par l'impossibilité qu'a l'inconscient de lâcher prise face aux blessures psychiques. Je me suis rapidement dit que le centre constituait peut-être le seul endroit où les jeunes peuvent réellement dormir. Cela laisse sous-entendre l'idée qu'ils, du moins certains, ont investi ce lieu comme un cadre rassurant voire protecteur, et qu'une certaine confiance est née avec l'équipe éducative. Cela renvoie à ce que j'ai écrit plus haut : l'environnement extérieur s'apparente à une menace, tout ce qui est en dehors du centre peut potentiellement faire peur, ce qui crée l'illusion d'un « dedans » (le centre d'accueil), et d'un « dehors » (le monde). Ce sentiment, et je tiens à préciser que c'est une lecture purement personnelle de la situation, conforte ma réflexion à propos de l'adhésion systématique et le lien qu'ils créent avec Hors la rue. Le centre devient pour eux le symbole d'une terre d'accueil, un lieu préservé, qu'ils peuvent investir en sécurité.

Cette sécurité sera également assurée par le groupe. C'est ici que le sens et la tâche du groupe prend son sens : le groupe intervient comme une défense collective contre l'angoisse de perte, celle de son identité individuelle qui pourra alors glisser vers celle d'un groupe constitué. Il apportera une confiance de base dans le groupe et permettra à chacun de pouvoir participer à une création commune.

Vient le déjeuner, qui marque le milieu de la journée. Ce temps chaleureux, où sont conviés tous les jeunes, certains éducateurs, la psychologue ainsi que les stagiaires, est rythmé par des conversations décomplexées ou parfois plus timides dans lesquelles peuvent se glisser de longs silences, des rires, des questions, où chacun laisse petit à petit sa personnalité se dévoiler. Mais une règle assez stricte règne durant le repas, celle de parler en français. Chose, sans aucun doute, pas évidente pour la plupart. Il arrive très vite que les jeunes, parlant pour la plupart le même dialecte, fasse des apartés dans leur langue maternelle. Un mot qu'il

n'arrive pas à dire, une envie d'exprimer une idée, un sujet de discorde, des blagues ou des incompréhensions sont les motifs qui poussent les jeunes à communiquer dans leur dialecte.

Si cette règle a été mise en place c'est pour une raison assez évidente en apparence : l'objectif est de permettre à tout le monde de se comprendre, mais également d'instaurer une sorte de continuité dans le travail d'apprentissage d'une nouvelle langue. L'idée initiale est certainement pensée sur le désir d'un vivre ensemble ainsi que de permettre aux jeunes d'apprendre à s'exprimer dans un cadre plus souple que celui de la demande des cours du matin. L'application de cette règle se montre souvent comme un travail délicat pour les jeunes. En effet, ils sont comme désarmés et indéniablement mis face à un sentiment d'étrangeté, car ne pas partager la même langue au quotidien dans un nouveau pays et la brutale exigence d'acquérir une nouvelle langue peut conférer le sentiment d'être incompris, et c'est certainement une position d'autant plus inconfortable pour des adolescents qui sont déjà dans la recherche d'eux-mêmes. Le fameux « qui suis-je ? » se superpose à la sensation de pertes de repères encouragée par l'expérience de vie dans un nouveau lieu, tout en renforçant un sentiment de désarroi par rapport à l'envie d'entrer en lien.

Ce moment d'écart ressemble pour moi à l'envie de se sentir dans un espace où l'intimité est de mise, car pouvoir partager quelque chose avec quelqu'un qui se trouve dans la même situation que soi, pouvoir transmettre le fond de sa pensée sans trop de difficultés, se rappeler d'où l'on vient est dans un sens rassurant. Nombreuses sont les fois où il a été difficile de communiquer à plein mots avec des jeunes, mais c'est aussi pendant ces moments, d'apparence frustrants et déstabilisants, que d'autres façons de communiquer se sont créées, très naturellement, à travers le regard, les gestes ou encore le corps. Pendant un temps, je me suis souvenue des cours pendant la formation Intercordia, qui soulevait la beauté de la communication non verbale et la puissance qu'elle pouvait conférer. Cette approche m'a souvent été rappelée par ma tutrice, qui insistait sur le pouvoir de ce que j'appelle l'échange émotionnel, pour pallier l'absence de mots. Souvent, avec surprise, aisance et humour, les jeunes sont mêmes les instigateurs de ce mode de communication.

« J'ai pu noter qu'un jeune ayant du mal à s'exprimer en français se sent directement incompris : l'incapacité à formuler une demande, un besoin ou un ressenti peut générer une certaine violence. En effet, cet évènement se manifeste plutôt comme le sentiment amer de ne pas être

écouté par autrui, de ne pas se faire entendre. Dans ce contexte-là, la frustration est telle qu'elle pousse cette sensibilité au silence. Le jeune se réduit alors à garder en lui ce qu'il n'est possible de verbaliser. Inquiétude de l'explosion. »

Extrait de rapport d'étonnement n°2, novembre 2018

Le temps qui suit le déjeuner propose une activité, encadrée par les éducateurs, ludique, culturelle, sportive ou encore éducative. Une fois encore, les jeunes ont la possibilité de choisir d'y participer ou non, selon le principe de la libre adhésion que prône Hors la rue. Certains se voient être absents, souvent pour des raisons liées à leur état mental, la fatigue étant maître de leur quotidien. D'autres ne manqueraient pour rien le programme de l'après-midi, qui les maintient debout avant que la peur de la fin de journée ne réapparaisse. En effet, l'échéance est souvent effrayante : beaucoup retournent dans la rue, tandis que d'autres se retrouvent entre les murs froids d'un hôtel social, avec des compagnons inconnus et souvent bien plus âgés.

« Nous voilà partis dans la petite salle du quartier pour l'atelier théâtre. Les jeunes regrettent que ce ne soit pas la semaine art-thérapie, il est toujours un peu moins motivant pour eux de se lancer dans une après-midi théâtrale. Mais je crois qu'ils se surprennent à chaque fois, la plupart des échauffements les font rire, ils se sentent progressivement plus à l'aise, on partage un vrai moment. Les exercices de l'éducateur, proposés par la suite, sont parfois un peu difficiles. Se jeter ainsi dans le jeu, même pour moi, demande toujours un peu de temps. Mais j'apprécie de voir l'évolution de chacun en fin de séance, parfois on peut lire l'agacement, parfois la fierté. Je pense que c'est ce qui est intéressant, de les voir vivants, expressifs. La suite est plus compliquée. On passe toujours d'un moment joyeux à un moment plus douloureux. Leur dire au revoir en fin d'après-midi me laisse toujours un goût amer. Je quitte avec hâte la rue froide pour retrouver mon chez-moi, chaud, tout en repoussant ce moment, puisqu'eux, ce soir, ne quittent pas la rue. Je ne peux m'empêcher de me demander ce qu'ils vont bien pouvoir manger ce soir. Youssou, le sourire décomplexé toute la journée, me tend maintenant la main pour me dire à demain, le regard fuyant, le ton grave, la mine faible. Je

sais qu'aujourd'hui encore, il rejoindra les couloirs du métro pour espérer un peu de chaleur le temps d'une autre et interminable nuit. Je suis fatiguée d'assister à ça. »

Extrait du journal de bord, le 31.01.2019

Même si les fins de journées sont pour le moins piquantes, proposer des activités telles que le théâtre sont des outils centraux dans l'accompagnement. En effet, (r)éveiller en eux une curiosité, parfois brimée par leur situation, en essayant d'éprouver leurs émotions dans un cadre liant l'imaginaire et le réel, mais aussi en essayant d'accéder à la représentation de leur espace interne où ils peuvent se sentir davantage légitime d'être là, sont des phases clé du processus pour leur permettre de commencer doucement à se (re)connaître, à reprendre un certain contrôle de leur existence.

Le tempo est donné. Ce quotidien laisse place aux habitudes, et il est courant que l'on entende certains jeunes parler du centre de jour comme leur maison à eux. La grande majorité des mineurs d'Afrique subsaharienne s'approprient très vite le lieu, comme un toit leur appartenant. Lors d'une conversation avec la psychologue de l'association, je lui ai évoqué mes craintes concernant l'attachement que les jeunes créent avec le centre de jour. En effet, les murs de Hors la Rue ne sont qu'un sas, une passerelle vers une autre vie, et donc pas un habitat sur la durée. Les jeunes ne vivent pas dans le centre, ainsi ce n'est pas un logement à proprement dit, ils n'ont pas d'espace délimité et défini comme le leur. Mais cela ne les empêche pas d'investir cet espace d'une façon singulière, qui amène certains à le considérer comme la maison. En ce sens, elle m'a éclairée sur cette idée de quotidien, qui, bien installée, était en fait étroitement liée avec les habitudes. Habiter et habitudes s'entremêlent, à travers la volonté conscientisée d'investir l'espace en construisant des répétitions, des savoirs être et des savoirs faire propres à Hors la rue, des gestes... Tout ceci apparaîtrait comme l'expression de leur subjectivité dans leur singularité, et c'est de cela que le quotidien se nourrit : c'est un ensemble qui se construit, qui participe à la création d'un sentiment de soi dans un groupe, en se laissant habiter par le quotidien tout en l'habitant en retour.

Par conséquent, il m'a semblé que le centre pouvait constituer ce lieu où il est possible que se développe un sentiment de continuité. Et c'est peut-être aussi pour cela que, quelque part, ils l'investissent aussi facilement, en y incluant des habitudes réglées comme du papier à

musique. Le centre de jour serait cet espace où les formes d'expressions de l'identité seraient plus libres, moins scellées par les tortures psychiques, et ainsi ils pourraient, peu à peu, se sentir plus unifiés.

« *Tous les enfants ont droit à une vie d'enfant !* », je conclurai par ces quelques mots, slogan de Hors la rue, qui se bat, chaque jour, pour faire respecter les droits des enfants ainsi que leur redonner leur dignité.

3. Le public MNA (mineurs non accompagnés) d'Afrique subsaharienne

3.1 Définitions et caractéristiques

Les mineurs non accompagnés (MNA) ou mineurs isolés étrangers (MIE) sont, comme leur nom l'indique, des personnes étrangères mineures arrivant sur le territoire français seuls, sans référent parental ou représentant légal. Ils sont, conformément à la définition établie par le Programme en faveur des enfants isolés en Europe (PEIE, 2000), des *“enfants de moins de 18 ans se trouvant en dehors de leur pays d'origine, séparés de leurs parents ou de leurs représentants autorisés par la loi/par la coutume.”* Ils constituent une catégorie particulière des migrants, car ici l'accent est mis sur l'isolement, caractérisé par l'absence des titulaires légaux. Le terme *“isolé”* doit permettre une meilleure prise en compte du problème fondamental de ces jeunes, qui se retrouvent séparés de leur(s) parent(s) ou de leur(s) tuteur légal(aux), en charge d'exercer leurs droits ainsi que de pourvoir à l'assistance, à la protection et aux besoins de ces derniers.

Si les problématiques des MNA s'inscrivent dans une configuration juridique complexe, du fait qu'ils cumulent les difficultés en étant mineurs et isolés et étrangers, cette figure de l'enfance continue d'interroger les politiques d'immigration et la question oscille souvent entre le souhait de protéger ces enfants contre celui du contrôle des flux migratoires.

Mais, un mineur se trouvant sur le territoire français n'est légalement pas expulsable, ainsi il doit relever de l'ASE, théoriquement jusqu'à sa majorité. Car même si le jeune se trouve en situation dite *“irrégulière”*, il ne peut être éloigné du territoire et est censé être conduit à un placement vers l'ASE. Tout mineur dépend donc de l'ASE du département ou de la région dans lequel il a été trouvé (plusieurs modalités et lieux d'arrivées peuvent orienter différemment le jeune), seulement la prise en charge n'est pas automatique. Ce droit à la protection entraîne

d'une part la vérification de l'âge du jeune, ce qui ne peut empêcher la suspicion d'être "trop vieux", et d'autre part la vérification du statut, c'est à dire s'il est en réel danger et vulnérable. Si l'ASE n'obtient pas ces preuves, avec en prime un dossier administratif bien précis, elle peut se déclarer structure incompétente pour une prise en charge. Cela dit, et selon Rosenczweig, président du tribunal pour enfants à Bobigny (93) jusqu'en 2014, "*à partir du moment où un mineur arrive seul dans un avion, il est potentiellement en danger*". Donc, normalement, tout enfant livré à lui-même doit être considéré comme un enfant en danger. Nous verrons plus tard que du point de vue de l'État et parfois de la justice, ce n'est pas toujours le cas.

Cette étape de prise en charge passe nécessairement par la vérification de leur minorité, pour exclure toute potentialité de majorité. L'identification de cette minorité ne peut (souvent) pas se vérifier avec les simples et quelques papiers que les jeunes possèdent ou ne possèdent pas, d'autant que pour beaucoup leur apparence ne semble pas en adéquation avec l'âge annoncé. Les rouages administratifs sont très bien ficelés, et ne prennent pas en compte les différences administratives du pays d'origine (parfois, selon les villages par exemple, il n'existe pas d'acte de naissance ou bien même de passeport). C'est ici qu'est exigé une expertise médicale, "unique" possibilité certifiant l'âge réel du demandeur. Malgré les nombreuses critiques dont cette expertise a été l'objet, elle reste aujourd'hui un passage obligatoire avant l'admission de protection. En quelques mots, il s'agit ici de la pratique des test osseux, qui seront comparés ensuite à des données statistiques collectées dans les années 1930-40 sur une population américaine bien portante, de type caucasienne, utilisés dans le but de déterminer, à l'époque, les retards de croissance. Leur caractère obsolète pose donc problème, et leur marge d'erreur est d'au moins 18 mois pour les 15-18 ans, la tranche d'âge concernée.

Chiffrer le nombre des MNA en France relèverait d'une tâche quelque peu complexe. En effet, beaucoup ne font pas de demande d'asile, beaucoup ne sont pas pris en charge par l'ASE, beaucoup sont enrôlés dans des réseaux de trafiquants, beaucoup ne stationnent que peu de temps sur le territoire français, beaucoup ont disparu... le constat qui est en revanche bien clair, c'est que leur nombre n'a cessé d'augmenter ces dernières années.

Une question centrale revient souvent : mais d'où viennent-ils ? Pratiquement de tous les continents. L'Afrique y est le plus représenté : elle assoit son monopole et est représentée, essentiellement, par la Guinée, la République Démocratique du Congo et le Mali. Aujourd'hui

beaucoup viennent du Maghreb, d'Afrique noire (ouest et est), mais aussi d'Inde, d'Afghanistan, du Pakistan...

Et qui sont-ils ? Ces jeunes viennent de pays différents, de continents différents, ils ont tous une histoire différente. Dans ce contexte, il est important de connaître, si possible, les motifs de départ du pays d'origine, car ceux-ci renseignent sur cette population, et permet de mieux comprendre les enjeux de leur venue en France. Etiemble (2002) classe ces enfants selon différentes catégories/types de parcours :

- *Les "exilés" : les mineurs exilés viennent de régions ravagées par les guerres et les conflits ethniques. Ils quittent leurs pays par crainte des répressions, à cause des activités politiques de leurs proches ou du fait de leur appartenance ethnique. Leurs parents ont été tués ou bien ont disparu. Certains fuient aussi l'enrôlement dans l'armée ou les troupes rebelles.*
- *Les "mandatés" : ces mineurs quittent leur pays, incités par leurs proches, pour échapper à la misère. Leurs parents peuvent les mandater afin de travailler en Europe et d'envoyer de l'argent à la famille restée au pays, ou pour qu'ils poursuivent des études et aient un métier par la suite. Dans ce cas, leur famille a dépensé ses dernières économies pour payer le voyage.*
- *Les "exploités" : ils sont aux mains de trafiquants, et deviennent leurs objets. L'exploitation peut revêtir différentes formes : prostitution, travail clandestin, mendicité et activités de délinquance.*
- *Les "fugueurs" : ils entrent dans le schéma traditionnel de fuite du domicile en raison d'un conflit familial ou de maltraitance. La fugue les porte au-delà des frontières de leur pays.*
- *Les "errants" : ces mineurs étaient déjà en situation d'errance dans le pays d'origine, depuis parfois des mois voire des années avant le départ pour l'Europe. Vivant dans la rue, de mendicité ou emplois de fortune, ils tentent leur chance dans un pays riche.*

Cette catégorisation ne peut être vue comme figée, les frontières sont mouvantes. Quel que soit le "statut" du classement qu'ils occupent, ces mineurs constituent indéniablement une population vulnérable, et sont tous susceptibles d'avoir connu à un moment ou à un autre la maltraitance, l'errance, que ce soit dans le pays d'origine, pendant le voyage migratoire ou

une fois arrivés en France. Mais, au vu de l'État français, ils sont tout de même considérés comme des clandestins, n'ayant pas de légitimité au regard de l'État.

« Sont-ils avant tout des étrangers ou plutôt des enfants en danger ? Depuis près d'une vingtaine d'années les MNA sont au cœur d'un débat permanent qui en deviendrait lassant s'il n'y avait pas de si lourdes conséquences... Juridiques d'une part, politiques d'autre part, éthiques enfin ». L'arrivée massive de ces adolescents, en hausse depuis plusieurs années maintenant, n'a fait qu'accroître l'isolement des professionnels de l'action sociale également. Les instances engagées dans la prise en charge de ces derniers n'ont pas été suffisamment préparées à cette arrivée massive, qui demande une connaissance plus approfondie de cette population, ainsi que des moyens supplémentaires, cruellement manquant aujourd'hui. De plus, les politiques nationales incohérentes créent des contradictions supplémentaires qui font barrage à l'accompagnement. *« Le durcissement des textes ou des pratiques en œuvre autour de ce public ne crée guère de réactions, qui restent pour le moins timides voire inexistantes de la part des instances représentatives. »* Les pressions hiérarchiques sont bien réelles, *« considérant souvent les mineurs en question comme une seule charge financière. »* Le *« travail éducatif, lorsqu'il existe, se limite souvent à accompagner des jeunes dans de sordides hôtels, à les conduire à des examens "médicaux" aux fins de détermination de leur majorité, pour enfin les inviter à sortir des foyers une fois leur majorité arrivée. »* (Info MIE, guide pratique, p.5). Ce contexte traduit un travail éducatif en demi-teinte entre empathie et suspicion. *« Dans ce contexte social et politique, la figure du MIE polarise différents types d'identités sous formes d'oppositions binaires : enfants/adulte, étranger/national, victime/criminel. »* (Gernet, 2013, p.633-634)

Dans ce contexte, nous pouvons aussi nous demander les raisons pour lesquelles ils viennent en France. La France fait souvent partie intégrante du projet des mineurs migrants. Il semble apparaître que l'Europe constitue une terre d'accueil de choix. Par ailleurs, toutes les images véhiculées par les médias qu'ils peuvent voir engendrent et alimentent nécessairement une part de rêves chez ces jeunes mineurs. A leurs yeux, la France constitue un eldorado, lieu où repose l'accès à la démocratie, à la liberté... Pour eux, elle porte bien sa devise, et ce n'est pas les quelques images distillées par les médias qui vont refroidir les ardeurs de ces jeunes. D'autant que pour la majorité, ils sont confortés dans leur choix, par leurs pairs.

3.2 L'épreuve administrative

« Tout mineur a droit à une protection dès son arrivée sur le territoire. Celle-ci est censée être mise en place dès le signalement du jeune aux services du département. Seulement ces droits sont difficiles à mettre en œuvre pour les MNA du fait de la difficulté à identifier le dispositif de protection et à y accéder, d'autant que les dispositifs pour mineurs sont quasi inexistantes. La méconnaissance du territoire et de la langue rend encore plus inaccessibles les services d'accueil. » Tout cela relève d'un défi qui demande une énergie parfois risquée, et, surtout, qui ne fait pas automatiquement sens dans l'esprit de ces jeunes, méconnaissant encore toutes les étapes par lesquelles ils doivent passer. « La période entre l'arrivée en France et l'entrée dans les dispositifs départementaux constitue généralement une période difficile durant laquelle les jeunes sont particulièrement vulnérables et en situation de danger. » (Info MIE, guide pratique, p.10).

« Comme tous les mineurs en danger, les jeunes isolés étrangers relèvent de la responsabilité de l'ASE, qui est chargée de les repérer et de les signaler au procureur de la république afin que leur demande de protection soit traitée. Toutefois, tous les jeunes ne sont pas repérés par les services sociaux, il faut donc les signaler. Dans ce cas, et grâce à la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP), toute personne amenée à aider un jeune isolé peut y effectuer un signalement. » Ensuite, il est légalement admis que le « département doit prévoir une mise à l'abri, assurée pour une durée de cinq jours par les services sociaux du département où se présente le jeune. » (Info MIE, guide pratique, p.10). Dans de nombreux cas, et c'est ceux des jeunes qu'accompagne Hors la rue, cette mise à l'abri n'est pas effectuée.

« Un premier entretien a lieu normalement immédiatement après le signalement du jeune, souvent pendant la mise à l'abri. Il permet à l'administration de se prononcer sur la nécessité d'une prise en charge. Il s'agit ici de recueillir le récit du jeune et d'obtenir un maximum d'information sur sa situation familiale et sociale dans son milieu d'origine et les raisons qui l'ont poussé à venir en France. Cet entretien constitue un moment potentiellement éprouvant pour eux. Ils sont amenés à décrire les problèmes qu'ils ont pu rencontrer, les violences subies et les conditions de leur départ, et il est possible que certains éléments de leur histoire soient douloureux, honteux ou qu'ils les aient totalement rayés de leur mémoire à cause des traumatismes subis. De plus, le peu de lien avec les travailleurs à ce stade n'encourage que peu les confidences, et peut faire passer l'évaluation de leur situation pour un "test" angoissant.

Leur appréhension peut donner à l'intervenant social qui mène l'entretien l'impression d'un discours préparé et peu spontané. » (Info MIE, guide pratique p.11). Aussi, bien que le jeune soit en droit de demander l'assistance d'un interprète, il est récurrent qu'aucun ne soit mobilisé.

« Une difficulté est également souvent à prévoir, celle du refus de guichet. C'est à dire que les services refusent de recevoir les jeunes avant même tout examen de leur situation. » Il se justifie *« par une non-reconnaissance visuelle et directe de la minorité du jeune et/ou par une saturation du dispositif [...] Or le doute doit dans cette situation être au bénéfice du mineur. »*

L'objectif de cette évaluation doit déterminer trois conditions : (p.11)

- *« La minorité du jeune, qui sera évaluée selon un ensemble d'éléments incluant les déclarations du jeune, des documents d'État civil en leur possession, leur physique et tout autre indices éventuels. En cas de doute subsistant après expertise des documents par le bureau des fraudes », c'est là qu'est demandée « l'expertise médicale au terme de l'évaluation. »*
- *La « compétence territoriale », c'est à dire que lorsque le jeune vient « d'arriver en France, on considère que le département responsable du jeune est celui où il se trouve au moment où il a été repéré, et demande une protection. »*
- *« L'isolement, caractérisé par l'absence de référents adultes consentant à s'occuper du mineur », est considéré comme une source de danger. « C'est donc sur les liens familiaux en France que va se fonder une partie de l'évaluation. Le fait que des adultes puissent assurer l'hébergement du jeune ou subvenir à ses besoins ne suffit pas pour affirmer qu'il n'est pas isolé : il faut pour cela, qu'il n'y ait personne susceptible de le prendre en charge en France. »*

A l'issue de l'entretien, en cas de prise en charge, le procureur va « désigner le département où sera définitivement placé le jeune et prononce une ordonnance de placement provisoire (OPP). Il enverra sa décision par la suite au juge des enfants, qui pourra, une fois saisi, *« ordonner de nouvelles évaluations et il sera toujours possible que les jeunes soient écartés du dispositif de protection si les démarches aboutissent à des résultats défavorables. »* En cas de décision négative, où *« il suffit que l'un des critères d'évaluation (minorité, isolement) ne*

soit pas rempli, la prise en charge peut se voir refusée : le parquet prononce alors un non-lieu à assistance éducative et la mise à l'abri du jeune (lorsqu'elle a lieu) est interrompue. » (p.12).

Ainsi, nous sommes confrontés à la « difficile situation des jeunes éconduits : ceux qui ne sont pas pris en charge au terme de leur contact avec les services de primo-accueil, se trouvent dans une situation d'entre-deux entre minorité et majorité, qui les place dans un flou juridique. L'absence de documents attestant de leur état civil, ainsi que leurs documents attestant leur minorité quand ils en ont, les privent de la capacité à agir pour la plupart des actes de la vie civile. Maintenus hors des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance du fait de la contestation de leur minorité, ils sont également privés d'accès aux dispositifs d'hébergement pour adultes. Le travail leur est également interdit dans les deux cas. » (p.12). Pas de logement, pas de protection, pas d'école : la rue, l'errance comme seul cadre de vie.

Il existe des recours en cas de refus de prise en charge, car « aucun mineur ne peut légalement être maintenu hors du dispositif de protection. Si cela se produit, le jeune peut saisir le juge des enfants pour demander une mesure d'assistance éducative. Mais en attendant que le juge statue (ce qui peut prendre plusieurs mois), il existe très peu de dispositifs susceptibles de les accueillir et de les soutenir pour faire respecter leurs droits. » (p.13).

Voyons par exemple deux cas qui d'une certaine manière illustrent ce parcours administratif.

3.3 Le cas de Kadiatou

Kadiatou est une jeune qui a récemment eu 15 ans. Arrivée en France à l'âge de 14 ans, elle fuit son pays à 12 ans à l'aide de sa mère suite à un mariage forcé et aux menaces de l'homme promis, après le décès de son père, et se retrouve la proie de passeurs jusqu'à son arrivée en France. Elle quitte son village Ivoirien et rejoint premièrement Abidjan, puis le Mali. Elle ne sait plus combien de temps a duré le voyage ni combien de jours elle y est restée. Elle poursuit sa route en direction de la Mauritanie et reste ensuite au Maroc pendant trois mois. Arrivée à Nador elle est confiée à un passeur qui la conduit dans la forêt. Elle dort dans des tentes, situées dans une grande forêt, au bord de la mer. Elle ne connaît personne, elle explique qu'elle mangeait avec d'autres femmes. Elle raconte que chaque matin les policiers viennent et les transportent dans la ville. Elle parle des violences policières, elle entend notamment parler d'un viol sur une femme.

Après trois mois, Kadiatou embarque sur un zodiac à 4 heures du matin. Vers 15 heures le zodiac est récupéré en mer par un gros bateau. A l'arrivée, elle raconte avoir passé trois jours en prison avec les autres passagers du bateau puis avoir été transférée dans un foyer pour mineurs géré par la Croix rouge à Séville. Elle réussit à avoir sa mère au téléphone depuis le foyer, et une dame explique comment envoyer les documents d'identité de Kadiatou. Après deux mois passés en Espagne, comme elle ne souhaitait y rester, elle obtient un ticket de bus pour Bilbao puis un autre pour Paris.

A son arrivée à Paris, en août 2018, elle est orientée vers le centre hospitalier intercommunal de Créteil pour soigner ses douleurs abdominales. Elle réalise divers examens médicaux et passe une nuit à l'hôpital. Elle est ensuite orientée par l'assistante sociale de l'hôpital vers un centre d'accueil provisoire pour mineurs, qui la met à l'abri trois jours. Sa mise à l'abri s'interrompt toutefois au bout de deux jours, suite à l'entretien abordé plus haut. Elle se retrouve à la rue. Elle nous explique avoir dormi ensuite à côté d'une femme et de son enfant à Créteil et mangé grâce à l'argent de poche donné dans le foyer en Espagne. Après avoir entrepris quelques démarches administratives, seule, elle se rend au tribunal des enfants de Créteil, son centre d'hébergement lui ayant expliqué qu'elle avait la possibilité de contester la décision concernant sa non prise en charge. Au mois de septembre, Kadiatou est orientée à Hors la rue, qui deviendra son centre d'accueil et d'accompagnement pour un moment encore. L'association, très rapidement, réalisera des notes éducatives pour demander une prise en charge globale afin qu'elle puisse être mise à l'abri, qu'elle puisse s'adapter à son nouvel environnement et mettre en place son projet.

Kadiatou est une jeune fille qui élabore peu et qui semble ne pas avoir eu la possibilité de s'exprimer beaucoup sur ses ressentis par le passé. Elle a des difficultés à regarder l'adulte en face d'elle. Il faut lui poser des questions pour qu'elle s'autorise à parler. Elle semble aussi souffrir de symptômes psychosomatiques. Kadiatou semble en proie à une grande anxiété, la paralysant à certains moments. Elle reste souvent mutique, et il a fallu user de médiations, notamment artistiques, pour permettre la rencontre avec Kadiatou. En effet, les débuts sont très distancés, les échanges se résument à quelques mots, elle ne s'exprime que par des hochements de tête, des oui et des non à peine audibles.

Les conditions de départ et le parcours de migration de Kadiatou semblent l'avoir beaucoup affectée. Il reste compliqué d'aborder ces éléments avec elle, tant la situation nous paraît traumatique. Depuis son arrivée à Hors La Rue, Kadiatou a pu bénéficier d'entretiens hebdomadaires de soutien psychologique auprès de la psychologue de l'équipe. Après trois entretiens avec interprète, la jeune a demandé à pouvoir s'exprimer seule à seule avec la psychologue. Les conclusions qui ont suivi ces entretiens attestent bien qu'elle souffre d'un stress post-traumatique. Elle présente des moments de sidération notamment à l'évocation des événements traumatiques vécus lors de son parcours migratoire. Il lui devient alors impossible de mettre des mots sur ses ressentis voire de s'exprimer. De plus, elle souffre de difficultés d'endormissement, de réveils multiples et de cauchemars récurrents. Ce stress post traumatique la fragilise et la rend particulièrement vulnérable pour faire face seule au quotidien. Kadiatou souffre de son isolement. Bien que l'OPP ait pu la sauver d'une situation très précaire, elle demeure dans un hôtel ou vivent de nombreux jeunes hommes. Au vu de son parcours, on imagine aisément le malaise qu'elle peut éprouver dans une telle situation, d'autant que la jeune fille avec qui elle partageait sa chambre est partie.

Kadiatou vit un choc culturel assez important. En effet, lors de divers accompagnements réalisés avec Kadiatou, nous avons pu constater qu'elle dispose de repères très différents. Elle ne savait pas où trouver le nom des rues ni le numéro des maisons, il lui est difficile de se repérer sur la carte du métro ou de suivre un plan. Kadiatou ne connaissait par exemple pas les restaurants « McDonald's » avant d'arriver en Europe et n'avait jamais vu de supermarchés. Elle arrive quand même à retrouver son chemin ou à faire des trajets de métro seule.

L'accompagnement administratif s'est vite révélé laborieux, l'entretien d'évaluation est plusieurs fois reporté, sans raisons. Elle se voit, après des semaines d'attente, contrainte de passer un test osseux pour qu'elle puisse être reconnue mineure, une nouvelle fois. Un prélèvement de sa pilosité fut également réalisé, pourtant formellement interdit dans les faits. A la suite de cette évaluation, elle est encore considérée majeure et ne peut prétendre être prise en charge par l'ASE. Les nombreux recours auprès de la juge des enfants ne seront pas concluants, Kadiatou doit encore attendre, même si elle ne comprend pas pourquoi.

A noter : Kadiatou nous paraît très investie dans son suivi. Elle se présente du lundi au jeudi de 9h30 à 17h, et participe à toutes les activités proposées. Elle a également entamé un suivi avec notre art-thérapeute. Elle montre une grande sensibilité esthétique, notamment

aux couleurs. Elle construit des propositions à partir de motifs répétitifs, typique d'une autostimulation pour s'apaiser, axée sur le geste plus que sur la production elle-même. Elle semble se saisir de cet espace pour se mettre à distance du quotidien et du groupe et prendre un temps d'introversion, dont elle semble avoir besoin. Elle paraît en difficulté dans la relation, même à travers la production artistique, mais sans que le lien soit pour autant fermé. Enfin, Kadiatou ne se plaint jamais.

3.4 Le cas d'Abdoulaye

Abdoulaye est un jeune malien de 16 ans. Il vit avec ses parents et ses petits frères, et il n'a été ni à l'école publique, ni à l'école coranique. Sa famille ne parvenant pas à subvenir aux besoins de tous, il quitte le Mali, aidé par ses parents. Afin de payer son voyage, il a travaillé auprès d'une femme, qui le logeait à Bamako, en vendant des boissons. C'est elle qui a donné les 30 000 francs CFA au passeur. Abdoulaye ne se souvient plus de sa date de départ. Du Mali à Nador, au Maroc, il dit avoir mis 5 jours en voiture, avec des gens qu'il ne connaissait pas. Il est resté deux jours là-bas. Puis, il a pris un petit bateau pour faire la traversée jusqu'en Espagne. Abdoulaye dit avoir eu très peur lors de la traversée. Il ne se souvient pas de la ville dans laquelle il est arrivé en Espagne : il a suivi des gens qui lui ont montré le chemin. Il explique que la fatigue et la faim furent une épreuve difficile à affronter. Il ne se souvient plus de sa date d'arrivée en France.

Le 20 novembre 2018, Abdoulaye passe un premier entretien auprès du Pôle d'Evaluation pour mineurs étrangers 93 (PEMIE), qui ne le met pas à l'abri. Il se tourne alors vers Hors la rue, dans l'attente d'un second entretien. Face à sa grande vulnérabilité, l'association décide d'accueillir Abdoulaye, et l'oriente aussi vers Médecins du Monde pour qu'il puisse bénéficier d'une consultation médicale. Au Tribunal pour Enfants de Bobigny, Abdoulaye a déposé son extrait d'acte de naissance et son jugement supplétif et a reçu une convocation pour le 14 février 2019.

Dans un premier temps, il a dormi dans les escaliers d'un foyer malien à Montreuil. Début janvier, il a perdu cette « place » et s'est retrouvé plusieurs semaines à la rue. De manière exceptionnelle et au vu des températures négatives, Abdoulaye a pu être hébergé à partir du 21 janvier par le dispositif parisien de Demande de Mise à l'abris (DMA) de France Terre d'Asile

à notre demande. Cet hébergement a pris fin le jour de sa seconde évaluation au PEMIE, le 8 février 2019, soit trois mois après la première.

Sa situation est dès lors d'autant plus alarmante. Malgré nos nombreuses explications, Abdoulaye ne comprend pas bien les démarches nécessaires à sa prise en charge. Il a beaucoup de difficultés à se repérer dans le métro et fait peu de progrès en français. Sans accompagnement adapté, nous craignons fortement pour sa santé et sa sécurité. Abdoulaye est isolé sur le territoire français depuis mi-novembre 2018. Il ne connaît personne en France. Il ne semble pas avoir d'autres relations sociales que celles tissées au sein du centre, lesquelles demeurent toutefois limitées. En outre, un jeune avec lequel il dormait au foyer malien a été mis à l'abri si bien qu'Abdoulaye se retrouve encore plus seul. Il ne dispose pas de téléphone ce qui rend son suivi également plus compliqué. Il nous a expliqué vouloir contacter ses parents mais ne dispose pas de leur numéro de téléphone et n'a pas réussi à le retrouver, ce qui l'affecte particulièrement.

A noter : Malgré ses conditions de vie extrêmement difficiles, Abdoulaye se plaint très peu, et est toujours souriant et enjoué. Il a adhéré très vite aux activités proposées et se présente sur le centre quotidiennement. Certes, Abdoulaye n'a jamais été scolarisé et ne maîtrise pas la langue française, néanmoins il se montre toujours très motivé sur les temps d'apprentissage du matin. Mais ses efforts peuvent vite être limités par la possibilité qu'il a de converser avec les autres jeunes bambara. Dans beaucoup de situations, se rattacher à sa langue le sécurise. Ses difficultés de compréhension sont pour lui un réel frein, et sa très lente progression, au fil des mois, nous a laissé penser qu'il présentait des difficultés plus importantes.

Pour conclure, nous pouvons ajouter qu'à ces difficultés s'ajoutent celles liées à leur âge, car il ne faut pas oublier qu'ils sont avant tout adolescents et pas seulement migrants, avec tout ce que cela implique. Ils sont dans une période charnière de leur vie, tout en vivant en parallèle des *"expériences intenses aux enjeux multiples : économiques (avec parfois une mission de réussite financière et sociale pour soutenir la famille restée au pays), politiques (nécessité de se protéger d'un contexte de guerre ou de tensions politiques), culturels (changement brutal de cadre culturel du fait de la migration), psychopathologiques (expériences traumatiques avant, pendant et après la migration)."* (Bouaziz & Yeim, 2013, p.625). Ainsi, la migration vient ajouter une difficulté supplémentaire dans la construction

identitaire. *“Entre référence au pays d’origine et perspectives de la société d’accueil, ils sont également au carrefour entre l’enfance et l’âge adulte entre la dépendance et l’autonomie, une période de transition où l’on rêve à sa vie future. L’analyse de la question du projet pour ces jeunes se situe donc au cœur de cet entre-deux identitaire et temporel : ils doivent s’imaginer un avenir, avec leurs histoires passées et leurs rêves actuels qui se confrontent ou s’accordent au projet personnalisé “co-construit” avec les éducateurs. De plus, pour les MIE, cet avenir est borné par l’approche de la majorité, période d’incertitude quant à la possibilité légale de poursuivre différents projets. »* (Gernet, 2013, p.634).

4. Mes missions

Initialement, mon action au sein de l’association était orientée vers le projet des jeunes majeurs. L’objectif consistait à accompagner les mineurs au seuil de la majorité, dans les domaines psychologique, judiciaire et administratif, en instaurant un programme de travail structuré dans le temps de façon concertée, afin qu’ils apprennent à se saisir des dispositifs de droit commun dans le but de favoriser leur intégration et leur développement et donc leur autonomie.

Ce projet à première vue intéressant s’est révélé plus complexe au fil des semaines. Les compétences d’une assistante sociale semblaient manquer à la gestion du projet et j’avais l’intuition que je ne pourrai assurer les besoins sur le long terme. De plus, j’ai pu exprimer ma gêne concernant mon manque d’investissement auprès des jeunes sur le terrain, puisque je me retrouvais la plupart du temps confinée devant un ordinateur. Après une entrevue désirée avec la directrice et la responsable d’équipe éducative, ma demande a été entendue et celles-ci m’ont immédiatement proposé de me joindre à l’équipe des éducateurs, connaissant mes précédentes expériences auprès de jeunes en difficultés ainsi que mon intérêt pour les réflexions soulevées par les situations des mineurs que nous suivons.

J’ai donc rejoint l’équipe des éducateurs et je participais depuis au travail éducatif et aux différents projets. Participation à la vie sur le centre de jour, gestion du groupe, organisation d’activités, cours de français, entretiens d’accueils, rencontres avec les familles présentes, tournées de rue, mission de plaidoyer...

4.1 Actrice à Hors la Rue

Ma présence à mi-temps au sein de l'association, du mercredi au vendredi (jour de réunion de l'équipe) ne m'ont pas permis d'avoir le statut d'éducatrice référente. Le temps dont je disposais ne me permettait pas d'assurer le suivi administratif de plusieurs jeunes tout en assurant les missions éducatives du quotidien du centre d'accueil. Je peux d'ailleurs préciser ici que cette spécificité a été difficile pour moi au départ, dans la mesure où j'avais le sentiment d'être moins investie que le reste de l'équipe, me « contentant » de ce qui me semblait le plus simple à gérer : le maître de maison, l'animateur, l'éducateur tournée, aide à l'encadrement du cours de français...

Le statut à part dont je bénéficiais au sein de l'association a augmenté ma difficulté de positionnement liée à mon temps de présence. Ni stagiaire, ni assistante sociale, ni en service civique ; je me suis longuement interrogée sur ma légitimité, tant auprès des jeunes que de l'équipe. L'accueil qui m'a été réservé a pourtant été très chaleureux, mais n'a pas suffi, au départ, à pallier le flou de mon statut.

Après un certain temps avec ce sentiment quelque peu confus, j'ai commencé doucement à me sentir plus à l'aise. Tout s'est décanté peu à peu. La facilité avec laquelle j'avais créé du lien avec les jeunes (les MNA tout du moins), me mettait en confiance, et les retours par bribes de l'équipe à mon sujet me soufflaient que je n'avais aucune raison de me mettre en retrait. L'ambiance chaleureuse de l'équipe et la fraternité installée dans le mode de fonctionnement m'ont même permis de créer des affinités et ainsi de me sentir actrice de l'association. Beaucoup se disaient impressionnés par mon investissement, étant donné la difficulté du travail, notamment avec les MNA, et lors des tournées auprès des mineurs exploités. Les éducateurs m'ont beaucoup encouragée, et me laissaient entrevoir qu'ils avaient confiance en moi. Tout ceci fut confirmé dans des bilans de stage que j'ai eus avec la chef d'équipe, et lors de temps plus informels avec l'équipe. Il était temps pour moi de reconnaître que je n'avais plus à questionner ma légitimité, et que je faisais désormais partie intégrante de l'association, même si mon statut était différent. Hors la rue est alors devenue pour moi une précieuse richesse, plus que ce que je ne l'aurais soupçonné.

J'ai souvent enrôlé le vêtement de maîtresse de maison (MDM), d'animatrice et de "tourneuse". L'emploi du temps étant différent d'une semaine à l'autre, les jours ne se

ressemblaient pas. Lorsque j'étais MDM et animatrice, je me retrouvais au centre de jour avec les MNA. C'est aussi pour cela que les liens avec eux sont vite devenus très forts.

A mes yeux, le privilège principal du rôle de MDM est d'être avec les jeunes toute la journée. Au placard le travail administratif, le but étant d'être auprès d'eux et de le rester. La journée commence doucement en petit déjeuner avec eux, en gérant les vestiaires et les douches, en répondant à leurs différents besoins. Le temps du midi est le plus intéressant, puisque le MDM part faire les courses avec un, deux ou trois jeunes, et, à leur retour, c'est tout le petit monde présent qui enfile son tablier pour concocter le menu prévu. Au départ, j'appréhendais le repas du midi. Parfois c'est pour 18 personnes qu'il faut faire à manger (!). C'est finalement une histoire d'entraînement, la préparation du repas s'organise méthodiquement. C'est pendant ce temps que les basses de la sono résonnent, on peut entendre les rires des uns, les chantonnements des autres. Les mains à la pâte, les jeunes apprennent à cuisiner pour ceux qui débutent, ajoutent leur grain de sel pour les confirmés. C'est tous ensemble que l'élaboration du repas se réalise. C'est à cette occasion également, pendant cette gestion de groupe, que l'éducateur transmet et apprend différentes choses, de façon plus originale. Du vocabulaire, des savoir-faire, des discussions sur le monde... la majorité des jeunes, même les moins investis, se prennent au jeu. Lorsque c'était mon tour, j'étais conquise. Je savais que ma journée allait se dérouler en tête à tête avec les jeunes présents sur le centre.

Après le déjeuner, c'est l'éducateur remplissant les mission d'animation qui prend le relais de MDM. En charge de trouver une activité à réaliser, il sort les jeunes pour une découverte ludique, culturelle, sportive... Selon les projets, il y a un animateur référent. Par exemple, le lundi, c'était après-midi sportif, ainsi, c'était toujours le même animateur, porteur du projet. J'ai souvent été amené, en tant que MDM, à accompagner les animateurs, et lorsque c'était mon tour, j'étais animatrice le jeudi : "activité libre". C'est à dire que ce sont les jeunes qui suggèrent ce qu'ils aimeraient bien faire ce jour-là. Lorsque les idées leur manquent, l'animateur propose différentes activités et s'accordent avec les jeunes s'ils sont partants. J'ai donc pu organiser nombreuses activités, du cinéma au musée, du bowling au jeux de sociétés, du ballon aux raquettes, du jardin aux visites citadines...de quoi combler un grand nombre d'entre eux.

C'est aussi un moment important que de pouvoir organiser une activité avec les jeunes. C'est lors de ses sorties que beaucoup de choses se passent, cela travaille la confiance, la patience,

la gestion d'un groupe mais aussi l'entraide, l'écoute, la résolution de conflit, la transmission de nombreux points. Il faut être à l'écoute de chacun tout en posant un cadre, et le "dehors" évoqué plus haut, même si le groupe est présent, peut en angoisser plus d'un. Il s'agit ici d'accompagner non seulement un mouvement, un groupe, mais aussi un individu avec ses peurs et ses curiosités.

J'ai pu, à plusieurs reprises, participer à l'encadrement des ateliers art-thérapie, avec l'art-thérapeute de l'association. Le projet de cette année consistait en la création de marionnettes géantes, à partir de matériaux recyclables, pour défiler avec lors de plusieurs événements prévus. Cet atelier, qui a lieu une semaine sur deux, aléatoirement à l'atelier théâtre, a pour objectif, dans un mouvement collectif, de favoriser l'intégration des arrivées/départs des jeunes dans le groupe, de soutenir la création du lien et la dynamique groupale. En effet, l'art-thérapie permet aux jeunes aux parcours souvent traumatiques et en situation de vulnérabilité, qui ne parviennent pas à mettre des mots sur leurs vécus ou leurs difficultés de s'autoriser à s'exprimer, à extérioriser et au fur et à mesure à retrouver, pour un temps, leur place d'enfant. Les ateliers d'art-thérapie constituent ainsi un lieu d'expression, de reconstruction et de valorisation, et permettent aux jeunes de se découvrir en se connectant à leurs émotions et à leur imaginaire.

J'ai eu la chance de pouvoir coanimer, pendant quelques mois (mais de façon assez aléatoire compte tenu de l'emploi du temps chargé), des ateliers santé, en binôme avec la psychologue. A l'origine, l'atelier santé a été initié par un médecin bénévole, qui se rendait régulièrement sur le centre et accompagnait également l'équipe des tourneurs de rue. L'objectif de cet atelier est de pouvoir aborder des sujets divers en termes de prévention (le corps, la consommation de drogues et d'alcool, la sexualité, le sport...) mais aussi des thèmes plus psychologiques tels que les émotions par exemple. L'atelier est pensé de façon à ce que chacun puisse s'exprimer librement, tout en restant abordable pour que tous puissent en retenir quelque chose, en prenant en compte des niveaux de compréhension du français des uns et des autres. Il va sans dire que nombreuses ont été les fois où il fut difficile d'évoquer des sujets sans que cela ne provoque de vives réactions.

C'est lors d'une de ces séances de l'atelier santé, qui avaient lieu les jeudis après le cours de français et avant le déjeuner, que ma collègue psychologue et moi-même avons été prises à

partie dans un débat imprévu lors duquel le ton est monté. L'objectif ce jour-ci était d'aborder les méfaits et/ou bienfaits (aux jeunes de déterminer ce qu'ils jugeaient « bon » ou « mauvais ») de la consommation de la cigarette et les conséquences physiques comme psychiques que cela pouvait éventuellement entraîner, à travers un quiz. Le début laissait les jeunes perplexes, peu motivés pour y répondre, les uns ne se sentaient pas concernés par les questions, les autres prétextaient déjà connaître les effets, ce qui ne méritait guère de voler le temps de leur partie de babyfoot habituelle. Mais plus les questions avançaient, plus la motivation de certains se faisait ressentir.

Il y eu donc un premier débat entre deux jeunes, assez mouvementé. Si le premier maudissait la cigarette comme le diable, l'autre la considérait comme sa compagne. Chacun avançait ses arguments dans le but de convaincre l'autre, sans pour autant se laisser le temps de s'écouter. Si Samba ne comprenait pas l'intérêt de fumer, Florin, lui, ne comprenait pas que l'on puisse ne pas aimer. Ce qui fut intéressant, c'est cet échange, bien que houleux, entre ces deux jeunes. Leurs origines ainsi que leurs croyances étant bien différentes, chacun arrivait à exposer son point de vue, et ces deux caractères bien trempés arrivaient à avancer une idée, et à poser des mots sur leur opinion. La suite du débat les rapprocha quelque peu...car celui-ci prit la tournure d'un règlement de compte à l'égard des femmes et de certains de leurs comportements. L'avantage c'est aussi que les autres se sont ainsi mis à participer. Tous s'accordaient pour dire que la femme n'était pas censée toucher à la cigarette, que ce n'était pas son "rôle" mais celui de l'homme, et que c'était d'autant plus "mal" si elle fumait. Nous nous sommes donc retrouvées, toutes les deux, face à un déferlement de propos qui réduisait la femme à une qualité de femme à tout faire, mais sûrement pas avec une cigarette à la bouche. Bien que prises au dépourvue par l'évolution de l'atelier, nous avons essayé d'accueillir les points de vue de tous et transformer les objections en d'autres questions. Mais il fut difficile de dénouer les jugements et de laisser entendre notre voix et notre avis sur la question. Nous avons donc mis un point final à la séance en restant sur l'idée que le prochain atelier pouvait alors porter sur la relation homme-femme et l'égalité des sexes. Il est important de noter que ce jour-là, même si elles se font plus rares, aucune fille n'était présente dans le groupe de jeunes.

J'ai été surprise de ma réaction face à cette situation. Pendant les faits, je me suis armée de patience et ma sérénité, ainsi que celle de ma collègue, auront permis de créer une discussion

plus approfondie. En revanche, une fois l'atelier terminé, lors du débriefing, nous n'avons pu nous empêcher de ressentir une certaine forme d'agacement quant à la vision bien ancrée qu'ils ont de la femme. Il est vrai que pour eux, il était tout naturel de penser qu'une femme doit se contenter de faire ce que l'homme lui dit de faire, et n'a aucunement le droit d'imiter les distractions masculines. « *C'est pas beau, c'est pas bien, elle peut pas faire ça* », « *une femme c'est une femme, un homme c'est homme, chez nous c'est comme ça* », « *si elle s'amuse à faire ça, elle est pas respectée* ». Beaucoup se disaient étonnés voire même choqués qu'en Occident, c'était une conduite ordinaire chez la femme et qu'il pouvait exister une jonction entre les attitudes féminines et masculines. Ainsi, nous voyons bien dans cet exemple que pour la majorité, ces différences constituent un premier décalage entre leurs normes et les nôtres, quitte à créer des incompréhensions difficilement discutables.

4.2 Actrice pour Hors la rue

Un autre objectif à Hors la rue, est celui de réaliser des missions de plaidoyer, soit à travers des projets, soit lors de journées ou évènements prévus à cet effet.

J'ai pu par exemple intervenir auprès d'un public d'adolescents à la maison des jeunes de quartier d'Aubervilliers, pour parler de l'association, de notre travail et des groupes que l'on accueillait. Ils souhaitent nous rencontrer puisqu'eux travaillaient sur un projet autour des enfants du monde. J'ai également participé au projet du Défenseur des Droits "J'ai des droits entendez moi !" en cette année de trentième anniversaire de la Convention Internationale des droits de l'enfant, avec les jeunes, qui ont, à travers la création d'un livret sur les droits (cf. annexe 3), pu faire leurs propositions, pour la consultation nationale. Le but était de laisser s'exprimer les jeunes sur leur droits et leur liberté, ainsi que proposer des recommandations permettant d'améliorer leur quotidien. Pendant deux mois, une fois par semaine, nous avons organisé des ateliers afin de faire entendre la voix des MNA. La fin de ce projet s'est soldée par la formidable création d'un livre, dont les pages étaient remplies des productions des jeunes, faites de dessins, de collages, de photos, de chansons et slogans. C'est aussi par ce biais, et grâce à la participation assidue de chacun, qu'est favorisée l'expression des jeunes.

Voici quelques propositions qu'ils ont formulé :

“Si je pouvais me donner des droits, je demanderais que tous les mineurs isolés soient mis à l’abri pendant leurs démarches” Un jeune de Hors la rue

“Sans éducation, nous n’avons pas d’avenir” Une jeune de Hors la rue

“J’aimerais avoir le droit de dormir” Un jeune de Hors la rue

“Si je pouvais me donner des droits, je ferais en sorte que les expertises pour déterminer mon âge se fassent plus rapidement” Un jeune de Hors la rue

Aussi, nous nous sommes inscrits cette année à la course des Héros, évènement caritatif et solidaire. Nous avons, avec la participation d’anciens jeunes (pris en charge par l’ASE désormais), enfilés nos dossards et couru 6 ou 10 km, ensemble, pour la protection des mineurs. Les jeunes du centre, bien que déçus de n’y avoir participé, sont venus nous encourager. Cet évènement nous a permis de collecter de l’argent pour projeter et réaliser de nouveaux projets mais aussi de faire connaître notre association aux yeux d’un plus grand public.

J’ai également participé à la journée des associations montreuilloises, fin septembre, pour présenter aux habitant-e-s nos projets, les inviter à nous rejoindre mais également pour partager nos expériences et échanger sur nos initiatives, avec d’autres associations de la ville. C’est aussi dans le cadre des ateliers art-thérapie que les jeunes et les éducateurs ont pu déambuler avec les marionnettes dans les rues de Montreuil et faire connaître nos actions à l’occasion de deux évènements : le 13 avril lors du carnaval organisé dans le parc des Guilands et le 8 juin, lors du festival des murs à pêche.

Nous appartenons de plus au Collectif Ensemble Contre la Traite des Êtres Humains, avec lequel nous partageons notre expérience de terrain dans le cadre d’un plaidoyer inter-associatif auprès d’instances nationales (Ministères, MIPROF, CNDH...) mais également internationales (Conseil de l’Europe, ONU). Ainsi, j’ai pu assister à certains colloques, qui m’auront aidé à éclaircir l’état du phénomène des mineurs en danger et me fournir des clés pour mieux l’appréhender. Il en est de même pendant les nombreuses formations que l’on a reçues, permettant de nous livrer des clés de lecture afin de nous apprendre à recueillir les données nécessaires selon les cas de figure, facilitant notre positionnement.

II. OBSERVATION ET QUESTIONNEMENTS : NAISSANCE DE REFLEXIONS

1. A travers mon écriture

“J’ai pris énormément de retard à gratter des mots, des lignes. J’ai laissé le temps passer sans prendre note dans mon journal de bord, ce qui a ralenti l’écriture de mon troisième rapport d’étonnement. C’est une erreur que je tâcherai de ne pas répéter à l’avenir. Car je sais à quel point c’est une nécessité pour moi, pour comprendre ce qui m’entoure et pour avancer dans mes observations. J’ai conscience de cette importance qui me permet de faire le point.

Maintenant, face à cette page blanche, je ne peux m’empêcher de confier à quel point il est difficile de remettre en ordre tout ce que j’ai à dire. Toutes mes réflexions sont en effervescence et de fait éparpillées. Je ne sais guère par quoi commencer. Cela confirme l’énorme et regrettable risque que j’ai pris en me mettant si tardivement à écrire. J’ai l’impression que je ne pourrai raconter que globalement, en surface, les derniers épisodes. Alors que la puissance d’un journal, c’est bien d’écrire quotidiennement pour rapporter les faits dans leur plus grande authenticité. Car le temps efface la justesse de l’instantané.”

Extrait de rapport d’étonnement n°4, janvier 2019

Les débuts dans l’écriture furent compliqués. Je ne cessais de me contenter d’une procrastination déguisée, que je traduisais en fait par une peur, la peur de mettre en mots toutes mes pensées. Je repoussais perpétuellement le moment où ma plume serait mise à l’épreuve, où je serais donc mise à l’épreuve. France, ma tutrice, m’a toujours beaucoup encouragée dans ce processus et ses retours toujours très motivants m’ont poussée à essayer de garder une certaine constance dans le griffonnage de mes mots. Je me suis donc lancée, forcée parfois, et timidement certes, à tenir cet engagement. Je ne peux qu’avouer, avec gêne aujourd’hui, le regret de ne pas avoir tenue aussi assidument que ce que je le souhaitais initialement. Mais je suis également fière d’avoir gardé une trace aussi indélébile, à travers mon journal de bord et mes quelques rapports d’étonnements.

Lorsque je parcours mes différents supports d’expression, je constate de nombreuses évolutions. Evolution en premier lieu sur mon engagement à Hors la rue, sur ma posture. Je peux ensuite remarquer l’évolution de mes sentiments, vis à vis des jeunes d’abord, vis à vis du travail en lui-même et de mes collègues par la suite. Je peux noter que mon désir

d'investissement au sein de l'association n'a cessé de croître, et que mes "étonnements" et réflexions aussi.

Au début très impliquée auprès des mineurs victimes de la traite des êtres humains (TEH), je me sentais très marquée par ce public. Je souhaitais alors me consacrer entièrement à ce groupe, intervenir le plus souvent possible auprès d'eux, essayer de décrypter leur réalité, leur mode de fonctionnement, me pencher davantage sur les recherches à leur propos, et donc en faire le sujet principal de mon mémoire. Mais, au fil du temps, je me suis retrouvée « confinée » sur le centre de jour avec les autres groupes. Je n'en étais pas pour autant déçue, car j'apprenais à tisser des liens avec d'autres adolescents, lesquels ont des difficultés toutes autres. Si j'étais donc, au départ, convaincue de vouloir me diriger vers le phénomène des jeunes victimes de TEH, j'ai dû repenser mes idées plus objectivement. Non pas que je n'étais plus intéressée par ce sujet, il me semblait qu'en faire mon sujet de recherche serait un peu ambitieux étant donné mon temps de présence auprès du groupe des mineurs exploités, dit les « Tse ». En effet, une assiduité particulière sur le terrain est demandée, puisqu'il est encore difficile pour eux de se joindre à nous sur le centre. C'est donc nous qui allons à eux, sur leur lieu de pause.

Je suis par la suite devenue une des éducatrices habituées à côtoyer le centre. J'ai pu être plus en lien avec le groupe qui s'y rendait quotidiennement, groupe que je n'avais eu le privilège de voir que peu de temps avant. Je fais référence aux mineurs non accompagnés (MNA) d'Afrique de l'Ouest, venant pour la plupart du Mali, mais aussi de Côte d'Ivoire, de Guinée... C'est très rapidement que des affinités très fortes sont nées, et je dois avouer que c'était avec une certaine émotion que j'entamais ces nouvelles relations, ayant eu une tendresse particulière envers eux.

Je me suis très vite retrouvée à écrire sur eux, sur le temps que l'on partageait ensemble, sur ce que j'observais, ce que je ressentais. J'ai éprouvé l'envie de creuser ce que j'observais, d'affiner mes questionnements et de les pousser vers une analyse plus approfondie concernant la vie de ces enfants, fantômes. C'était un moyen pour moi d'affronter cette épineuse question de façon plus éclairée.

“ Nés dans des pays où les zones de conflit servent de décor, où les enfants se retrouvent mêlés malgré eux aux guerres d'adultes, subissant la faiblesse de l'état de droit, les difficultés socio-

économiques, la fragmentation sociale, parfois l'éclatement des familles et les menaces de celles-ci, la vulnérabilité de ces derniers ne peut qu'augmenter. Leur sécurité et leur avenir ne se voient plus assurés. S'enchaîne alors, très vite, le départ. Volontaire ou non, il est une rupture traumatique. D'abord, il faut préciser qu'il s'agit d'une interprétation au sens large du terme « volontaire », car les circonstances dans lesquelles ils se retrouvent sont telles qu'elles laissent peu de place à un véritable choix, surtout lorsque l'on est adolescent et que l'on se voit partir seul.

La réalité fracassante et insupportable, qui pousse au voyage migratoire, ne cesse de les accompagner. Au départ déjà confrontés à de multiples ruptures et abandons, le parcours qui suit les conduit vers une trajectoire de nouvelles ruptures, mais aussi d'acculturation, certainement vécus de manière très frontale, les forçant, de ce fait, à s'adapter et à comprendre un nouveau contexte de différences culturelles. Ils deviennent alors les étrangers, coupés de leur environnement protecteur, de leur culture et de leur langue qui sont fondamentaux pour se connaître et se construire. Ainsi, ce déracinement géographique, temporel, culturel et relationnel influe directement sur les identifications : les repères identitaires sont bousculés, vacillent. Ces adolescents se retrouvent désarmés au moment même de leur développement.

[...]

Je finirai par confier que ces jeunes me bousculent, m'attendrissent, m'humanisent tout en me déséquilibrant de façon spectaculaire, parfois me surprenant à ravalier difficilement ma salive pour ne pas qu'une larme, même pudique, ne vienne chatouiller ma pommette. Je me sens parfois dépassée, et, tout en ayant conscience de cette fracassante réalité, j'ai mal de réaliser. Paradoxalement, je sais que tout leur rire ne sont pas illusoire, que leur joie n'est pas trompeuse, et que le centre de jour, où nous nous retrouvons chaque jour, laisse s'immiscer dans leur vie un faisceau de lumière face à une ombre glaçante.

Extrait de rapport d'étonnement n°5, février 2019

Plus le temps passait, plus je me sentais investie auprès d'eux, et plus j'avais le sentiment de réaliser. J'ai pu remarquer que la conscientisation s'établit réellement en voyant des visages, en ayant des noms. Moi qui avais déjà pris conscience de la souffrance de beaucoup d'enfants, de par mes quelques expériences de terrain, j'ai, et de façon très brutale, réalisé plus

amplement l'existence jusqu'à présent refoulée de ces enfants, victimes de l'isolement et de l'errance. Errer au sens d'être isolé : « l'errance est angoissante car, par définition, on ignore où l'on va, on avance en empruntant des chemins de traverse. » (Rojzman, 2001, p.49).

Beaucoup de questions les concernant se sont alors mises à fuser, tant que parfois je me sentais assaillie, à la fois désarmée face au phénomène, et dans l'incapacité de répondre à ces questions. Une idée assez centrale pourtant ne cessait de travailler mon esprit : l'identité, à construire, dans un monde pourtant antinomique.

“Je réfléchissais aux problématiques communes que ces jeunes présentent et les symptômes qui en découlent, alors même qu'ils traversent, seuls et loin de chez eux et de leur environnement d'origine cette période spécifique de développement, où se jouent les enjeux de constructions identitaires et les profonds remaniements identitaires.

C'est d'autant plus complexe connaissant leur expérience subjective qui prend en compte une rupture brutale et intègre des enjeux « pré-péri et post » migratoires. C'est ainsi que je réalise la difficulté qu'il y a pour se construire, connaître et se connaître. Primo-arrivant dans un environnement non identifié, la culture d'accueil se révélant elle-même un travail d'élaboration et de compréhension (ce qui demande à mon sens une énergie puissante), laisse le jeune en suspens, à la recherche d'une place et d'éléments identificatoires, tout en étant confronté à un choix impossible à réaliser entre sa culture d'origine et celle d'accueil, qui se révèlent bien souvent opposées, voire contradictoires.

Comment construire leur avenir, en étant les acteurs, dans cet entre-deux permanent, entre ces deux mondes, alors qu'ils se sentent comme « coupés en deux » ?

L'arrivé dans le pays étranger, qu'il soit voulu, préparé ou non, laisse nécessairement le jeune face à des obstacles qui vont le bousculer. La peur collée au ventre, s'ajoute les difficultés de compréhension linguistique, les nouvelles valeurs du pays d'accueil, mais aussi toutes les difficultés relatives au statut administratif, la prise en charge, l'attente du titre de séjour... Tout ceci m'interroge beaucoup dans la façon dont ils sont « accompagnés » une fois arrivés. Je pense qu'eux-mêmes ressentent cette étiquette que la société leur colle, comme une identité à part entière, qui les classe dans une catégorie « suspecte » ou dans une catégorie de « victimes ». Alors, on leur demande de justifier leurs motivations, de rendre des comptes sur leur départ, sur les projets qu'ils ont ici...sans prendre en compte le moindre facteur culturel

qui peut devenir malentendu culturel, et ce même en relativisant les possibles traumatismes et les douleurs psychiques. En effet, s'il n'y a pas de réel focus sur les conditions de vie dans le pays du jeune, si les représentations individuelles, si le contexte de la migration et de son environnement familial, si les envies et les rêves du jeunes sont niés, sa place est, une fois de plus, volée. La réalité déjà peu supportable semble atteindre son paroxysme."

Extrait de rapport d'étonnement n°6, mars 2019

Face à tout cela, j'ai été frappée par le courage dont ils font preuve. Et souvent, j'ai été étonnée par cette force de vie qu'ils ont en disant toujours aller bien.

"J'ai en ce sens pu observer qu'ils mettaient en place de nombreux mécanismes de défense, pour se protéger premièrement, mais aussi et certainement pour tenter de réinvestir un « je », dont ils sont délogés par le statut d'invisibles qu'ils ont. Parmi ces mécanismes de défense se trouve l'expression des affects, comme bloquée dans une zone, elle ne lui permet pas d'être mentalisée, conscientisée. Les jeunes allant pour la plupart du temps « bien », ne se plaignant que très peu au vu d'un parcours traumatique comme le leur. Du « oui ça va », aux plaintes quasi inexistantes. Cela m'a évidemment interpellée, laissant place à de nouveaux questionnements. L'expression semble elle aussi enfermée, comme retenue prisonnière d'un monde paradoxalement autre. En ceci, on voit que les préoccupations de ces jeunes, ressassant sans cesse l'histoire traumatique sans pour autant arriver à mettre le doigt dessus, ne laissent de temps ni de place pour les apprentissages des affects."

Extrait de rapport d'étonnement n°5, février 2019

A tout cela s'ajoute la problématique du deuil, émanant d'un départ précipité, laissant derrière soi un monde, un rapport aux choses, une terre, une famille, des habitudes, qui implique, par suite logique, de s'éloigner de sa façon de penser, d'être et de faire. Dans ce contexte je me suis demandé comment le jeune, encore "immature" d'un point de vue affectif, pouvait-il vivre l'exil autrement que dans l'angoisse ? Ils arrivent en France sans nécessairement parler la langue du pays d'accueil, mais plutôt avec la leur. Ils doivent donc faire face à un monde étranger, nouveau, qu'ils ne comprennent pas, et ils peuvent s'en sentir exclus. Un seul schéma s'impose : ils doivent passer d'une langue à une autre, mais aussi d'une culture à une autre. C'est l'entrée dans une autre langue et une autre identité qui plonge ces

adolescents dans un “entre-deux”, complexe, qu’il faut traverser : « *se mouvoir dans l’espace des langues, c’est comme chercher une place ; entre-deux places, entre-deux langues... il s’agit de s’identifier, mais pas complètement, de supporter le passage entre deux pôles d’identité.* » (Sibony, 1991, p.38).

“De plus, face aux nombreuses ruptures qu’ils ont vécues dans leur histoire traumatique, ici encore avant-pendant et après, ils sont confrontés à de multiples deuils. Ce cheminement cabossé laisse place à des troubles parfois très lourds, demandant un suivi thérapeutique très particulier et approfondi. J’ai récemment lu que certaines études montrent qu’il y a « une psychopathologie plus élevée chez les mineurs isolés étrangers », à savoir des états de stress post traumatique, de l’anxiété, des dépressions, des psychoses...mais aussi des « perturbations affectives sévères, des symptômes dissociatifs, des manifestations somatiques, une altération de la perception de soi (culpabilité, honte...), une altération de la relation aux autres, une altération des systèmes de sens (désespoir...) » etc. Je liste ces troubles puisqu’ils découlent de ces expériences traumatiques et s’ajoutent au vécu post migratoire. Nous voyons bien ici que l’extrême fragilité du contexte dans lequel ils grandissent parallèlement aux difficultés que le psychisme subit et la menace toujours plus oppressante de ne pouvoir se projeter dans l’avenir avec confiance et certitude, notamment avec les freins administratifs, viennent tordre toute possibilité dans l’esprit du jeune.

Parmi les jeunes que nous accompagnons, il est parfois difficile de cerner leur ressenti tant ils sont courageux. Je parlais la dernière fois de l’expression des affects qui semble toujours se calquer à un discours stéréotypé, du jeune qui va « toujours bien », comme s’ils mettaient en place des stratégies de protection. Ce doit être d’autant plus compliqué de s’exprimer pleinement lorsque l’usage de la langue maternelle n’est pas envisageable, où le sentiment culturel rassurant n’opère pas, ne cadre pas l’échange et doit donc entraver toute possibilité d’expression. Je ne sais pas si cela est réel pour eux, mais c’est ce à quoi j’ai pensé en les observant. Il y a peut-être cette envie aussi de ne pas se révéler, par peur, inconsciemment, de faire émerger l’expérience traumatique qui semble hanter le jeune, de la rendre encore plus vivante.”

Extrait de rapport d’étonnement n°6, mars 2019

Cela fait écho aux remarques d'une psychologue à l'ASE de Paris, disant que ces jeunes « souffrent jusque dans leur chair de la séparation, de frustrations affectives massives, au point d'avoir de grandes difficultés pour arriver à se mettre au français, à la cuisine d'ici, aux études. Ou au contraire, ils s'accrochent à un collage, un remplissage qui leur permet, même si c'est à leur insu, de penser le moins possible, pour ne pas risquer de craquer. » (Pouthier, 2018, p.63-64).

2. Vers l'exploration du monde adolescent ?

La migration représente un déplacement, un changement de lieu et donc une rupture avec leur univers propre, leurs pays natal. Elle les contraint à se lier à un nouvel univers étranger, et par conséquent à « se distancier de l'origine afin de pouvoir donner vie à une autre partie de soi, et ainsi donner la chance d'avoir une place dans l'autre monde. » (Tison, 2018, p.50). Ce passage de l'entre-deux, souvent le noyau d'un clivage très fort entre le pays d'origine et le pays d'accueil, peut entrer en collision avec la recherche d'identité du jeune, adolescent. Car ils sont des adolescents, même s'ils viennent d'un ailleurs où cette notion est moins prise en compte, et même si leur vécu et leurs histoires propres les ont obligés à l'oublier pour se défendre et pour survivre, ils sont des adolescents, confrontés à eux-mêmes et à leur histoire, dans cette période complexe de transition, de « double » passage.

Je me suis longuement questionnée sur le "statut" qu'ils pouvaient s'attribuer. Comment se considèrent-ils ? Se reconnaissent-ils comme des adolescents, ou se préfèrent-ils adultes ? Ces questions n'ont toujours pas leurs réponses, du moins elles restent assez superficielles. Certains ont du mal à s'exprimer à ce sujet, puisque la plupart ne se sentent pas accompagnés face à tous les changements que la puberté implique, noyés d'autant plus par l'expérience traumatique. Ils ont le sentiment de se laisser envahir par des transformations externes, internes et inconnues, par diverses souffrances, et ils sont dans l'incapacité, pour la plupart, de verbaliser cette incompréhension. D'une part, et à mon sens, parce que les mots et le lexique français leur manquent, d'autre part, parce qu'ils n'ont pas la même manière d'appréhender et la même compréhension culturelle de l'adolescence que nous. De ce fait, il est sûrement difficile pour eux de percevoir l'adolescence comme une période charnière faite de bouleversements, d'autant qu'ils se retrouvent seuls à affronter cette étape :

habituellement, l'adolescent recourt à une forte « *sollicitation de l'entourage dans les conflits - pour en soulager la pression interne, dit Jeammet (1980), il souligne que l'adolescent a un vrai besoin de l'adulte : pour se confronter, pour s'étayer, pour traiter ses projections et les lui renvoyer, plus nuancées, plus élaborées, plus tolérables.* » (Pouthier, 2018, p.61).

J'ai pensé que je pouvais lier cette réaction au parcours migratoire. En effet, ce passage involontaire et non accompagné, accélère la transition du monde de l'enfance à celui de l'adulte. Peut-être que ce voyage migratoire, long et difficile et marqué par la violence qui s'y déploie, leur aura longuement laissé le sentiment qu'ils étaient adultes. La migration jette prématurément la majorité des jeunes dans une autonomie trop rapide, trop précipitée, sans aucune initiation. Ils n'ont pas le temps d'apprivoiser et penser la séparation, les changements identitaires et l'entre-deux, ils n'ont pas le temps d'apprivoiser le passage d'un statut à l'autre.

Un de nos jeunes, Moussa, a, de façon pudique, évoqué le sentiment quelque peu étrange qui s'était installé en lui, quelques mois après avoir atterri à Hors la rue. Moussa est arrivé entre les murs du centre de jour en octobre 2018, et les démarches administratives se sont vite révélées compliquées, mais surtout très longues. Très vite, nous avons pu remarquer que Moussa, qui ne parlait pas un seul mot de français, a présenté une certaine curiosité à découvrir la culture française, bien que nous voyions la nostalgie se lire de temps à autre sur son visage. Il fut pendant un temps le seul MNA d'Afrique de l'Ouest sur le centre, en compagnie de maghrébins et roumains. Il s'est retrouvé dans un sens, à s'efforcer d'employer la langue française, à se créer de nouvelles affiliations, de nouveaux liens, mais aussi à s'acculturer. Moussa a vite fait son nid, présentant également une motivation incontestable dans l'apprentissage du français, et un attrait particulier vers la nourriture. Sa gourmandise nous fit sourire les premiers temps, nous sentions bien que Moussa n'avait pas mangé à sa fin durant une longue période de sa vie.

Cependant, il ne verbalisait jamais quelconques sentiments, n'évoquait rien qui pouvait être en lien avec son passé, son pays, sa famille. Le seul objet auquel il faisait allusion et auquel il se rattachait, était les plats traditionnels Maliens, car il affichait, de temps à autre, une grande fierté à l'égard de son origine. Les semaines passaient, et la transformation de Moussa était devenue flagrante. Comme une métamorphose. Il avait perdu sa tête d'enfant, avait pris quelques centimètres, devenait plus imposant, commençait à avoir de l'acné. Il continuait à

manger double ration au petit déjeuner, au déjeuner et au goûter. Très vite nous avons essayé de suivre de plus près son alimentation, de lui expliquer ce qu'il était important de manger, de réduire. Il devenait urgent qu'il apprenne à gérer cette partie importante de sa vie.

L'arrivée de plusieurs Maliens sur le centre le rendit à la fois plus confiant, à la fois plus distant. En effet, il pouvait enfin parler sa langue, parler comme un adolescent avec des jeunes de son âge, se faire des copains sans la moindre difficulté, rire "malien". Mais plus distant puisque la transition adolescente se faisait plus fortement ressentir. Il faisait moins d'efforts sur le centre, préférant privilégier les parties de babyfoot et les conversations avec ses copains, s'investissait moins dans les cours de français, parlait en bambara (dialecte malien) plutôt que dans sa langue d'apprentissage. En bref, il se comportait comme un adolescent. Et même si cela fut surprenant pour nous, nous étions dans un sens rassurés. Moussa vivait sa période adolescente, et il ne s'en cachait pas auprès des adultes, puisqu'il montrait un certain désintérêt à tout ce qu'on lui demandait.

Puis nous remarquons qu'il se mit à moins manger, j'étais à chaque fois très surprise pendant les repas du midi. Il demandait une petite assiette lorsque les jeunes servaient, ne réclamait pas une deuxième tournée. Le matin, il disait déjà avoir mangé (il était accueilli chez un hébergeur solidaire), il ne se précipitait donc plus sur les placards pour se servir un petit déjeuner royal. Était-ce parce qu'il commençait à intégrer les règles alimentaires que nous lui avions transmises ? Ou parce qu'il s'était vu changé rapidement, et que cela l'angoissait, vis à vis de sa situation, comme si son physique pouvait encore le piéger, créer une suspicion, et de ce fait interdire une prise en charge ?

Il a vu, au fil des mois, les autres être pris en charge, partir, tout en se voyant grandir. Il semblait davantage attentif à sa transformation et sentait les changements que la puberté implique. Je me suis demandé s'il ne faisait pas des liens avec l'arrivée de la majorité, qui approchait. Il avait conscience que majorité, en France, rimait avec la fin de l'espoir d'une prise en charge. Cependant, il ne pouvait sûrement s'empêcher de penser que cette prise en charge allait être trop courte, trop expéditive, ou il ressentait la peur qu'elle s'éloigne. Quoi qu'il advienne, cela impliquait que par la suite il serait officiellement considéré comme un « *grand* », comme un adulte. Cette observation pose aussi la question de savoir s'il n'a pas vécu sa demande de protection, déjà très complexe, comme une injonction à devenir ou redevenir un enfant, cela lié à une logique de survie ?

Il commença à verbaliser, lors de temps individuels avec les éducateurs, qu'ici, il aurait grandi, "mais trop". Il poursuivait en disant que c'était mieux avant, d'être petit, et que le jour où il irait travailler, « *ce sera mieux car je redeviendrai petit* ». Il fait allusion à l'école, « *la vraie école* ». On remarque ici que Moussa se sent déstabilisé par tous ces bouleversements. Il assiste à sa période de transition, mais impuissant il ne peut contrer ces changements, car le développement est évolutif, irréversible et constant. Celui-ci change non seulement la perception du jeune, ici Moussa, mais aussi son agir. Par conséquent, c'est son identité même qui est changée. Ici, il a l'idée qu'aller à l'école lui (re)donnera sa place d'enfant, et ressent une certaine forme de peur liée à la prise en charge et à la majorité.

Moussa est resté longtemps préoccupé. Il formulera à plusieurs reprises ne pas vouloir grandir. Mais nous avons aussi remarqué que la parole était quelque peu bloquée, tout comme sa pensée semblait disloquée. La notion du temps elle aussi semblait atteinte, et elle traduisait une autonomie réduite, qui n'avait guère évolué depuis un certain temps.

J'ai remarqué chez Moussa que cette demande d'adaptation a entraîné chez lui un mélange d'excitation dans un premier temps, pour laisser place à l'anxiété dans un second. Ces sentiments refoulés, aussi rapides que ses changements, ne lui ont laissé que peu de temps pour élaborer sa transition. Le risque ensuite, était l'absence d'une sécurité interne suffisante. Car la violence dans laquelle il a baigné a fait de lui la proie de cette dernière, le dépossédant de lui-même. Faire face à cette mutation était un enjeu double, puisque son espace interne s'est retrouvé abandonné, sans père, repères ni pairs.

3. L'origine : symbole de fierté

J'évoquais plus haut la fierté de l'origine. Il est vrai que beaucoup d'entre eux marquent une forte propension à exprimer à voix haute la fierté de leur pays d'origine. Même lorsque certains n'ont que de mauvais souvenirs là-bas. Ils l'affichent de manières différentes, souvent par la musique, la nourriture, mais aussi en faisant référence à des anecdotes, ponctuées de « *chez nous on fait comme ça* », « *ah c'est pas comme chez nous !* », « *au Mali c'est mieux* ». Il est déjà arrivé qu'ils la manifestent aussi en "s'affrontant", les uns les autres : soit de manière détournée, par l'humour, à l'issue de match de foot par exemple, mais parfois plus sérieusement, en voulant affirmer que leur langue est plus belle, plus musicale, que leur culture reflète plus de valeurs... C'était le cas par exemple entre un groupe de jeunes Maliens

et un Guinéen. En effet, la fierté personnelle mêlée au groupe ne pouvait que grandir, au point de prendre beaucoup de place, face un jeune, seul, et pourtant déterminé à assurer que son pays est « *le meilleur du monde* ».

C'est aussi dans ce contexte que je fus surprise d'entendre cela. Il portait pourtant tellement de souffrance en lui, due à son histoire au pays, que je me demandais si cela avait du sens. Ce jeune clamait que son pays est le « *meilleur du monde* », et je sentais pourtant que cela ne constituait pas qu'une défense face au groupe, et face à sa situation. Il dessinait souvent des drapeaux de la Guinée et aimait y faire allusion lors de diverses conversations. Son pays représentait pour lui ses racines, dont il ne souhaitait pas se couper après son départ et son arrivée sur une nouvelle terre.

A travers les ateliers d'art-thérapie, ou de théâtre, j'ai également pu observer la facilité que les jeunes ont eu à investir l'atelier en se liant à leurs origines. Les marionnettes géantes, par exemple, ont eu droit à une garde-robe aux motifs africains, qu'ils ont spécialement cousue eux même, et, lors des défilés, c'est sur des sons et chants africains qu'elles déambulaient. Pendant un atelier théâtre, l'éducateur leur a demandé de raconter une histoire, à tour de rôle, qu'ils connaissaient ou appréciaient. Lors de son claquement de mains, un autre devait continuer l'histoire, soit en conservant l'initiale, soit en la modifiant par une autre. Les quelques volontaires ont raconté des contes, et, même s'ils ne m'étaient pas tous inconnus, l'intrigue changeait, les personnages aussi, et j'ai pu m'imaginer, sur le son de leurs voix, le décor, les couleurs de la terre, celles du ciel. Au fur et à mesure, je pressentais qu'ils mêlaient l'histoire à des souvenirs, à des lieux précis.

Cette fierté est aussi souvent apparue dans la cuisine. Certains se plaignaient de ne pas manger tous les midis du « tiep » ou du « mafé » (plats traditionnels africains), en se distançant de la découverte des plats que l'on proposait (plat du monde), tandis que d'autres rêvaient de nous cuisiner les plats typiques, ceux qu'ils préféraient. Cependant, alors qu'il arrivait assez régulièrement que le cours de français s'allie à l'atelier cuisine, il arrivait fréquemment que les jeunes aient une certaine difficulté à exprimer leur désir. Mais, ils finissaient, par leurs idées, de nous inviter au voyage, celui de la découverte de leur propre recette culinaire.

Lorsque j'étais maîtresse de maison, je me souviens à quel point les deux seules filles du centre, Kadiatou et Aminata tenaient à m'accompagner aux fourneaux. Non seulement parce qu'elles rêvent de devenir cheffes cuisinières, mais aussi pour pouvoir mélanger mes idées de plats aux leurs. J'ai trouvé ces moments d'une richesse inouïe, et j'ai pu lire en elles le plaisir qu'elle retrouvaient à ajouter des saveurs, maintenant lointaines, à la préparation commune d'un plat. Je sentais qu'elles appréciaient me donner un coup de main et que l'on s'échange nos astuces. Même si les garçons se faisaient plus discrets une fois les légumes coupés et la table dressée, je remarquais les allers-retours de certains entre le canapé et les marmites. Il est arrivé à plusieurs reprises qu'ils y ajoutent, eux aussi, leur grain de sel, et me racontaient souvent comment eux avait appris à cuisiner.

Je me souviens d'une fois où un jeune, Souleymani, de nature plutôt calme et discrète, et avec un niveau de français remarquable, m'avait tenu compagnie lors de la préparation d'un (long) repas. C'est à ce moment-là qu'il se dévoila un peu plus en me confiant : *« cette odeur ça me rappelle ma grand-mère. C'est la première personne qui m'a appris à cuisiner la sauce aux arachides, c'est marrant, j'ai l'impression que c'était hier. Parce que nous, quand on fait ce plat, c'est tout le monde qui se retrouve pour le déguster, avec le bout de nos doigts. Tu vas voir comme tu vas aimer Lila. »*

Préparer un repas ensemble ne se contente pas d'une logique d'apprentissage, à couper des aliments ou à différencier des saveurs. Préparer un repas signifie bien plus, cela permet de révéler l'intimité de chacun, à travers la cuisine transmise et partagée par ses origines. C'est aussi partager des souvenirs et des saveurs, comme c'est le cas de Souleymani, de Kadiatou et Aminata, qui nous font part de la manière dont on mange et nous font réaliser la richesse de la différence. Cela nous montre bien lien qui peut exister entre la cuisine et l'attachement à certaines habitudes alimentaires. En effet, l'enfant, dès petit, s'attache progressivement à des goûts, des couleurs, des odeurs, des saveurs qui font part de son identité et de son héritage familial et culturel. L'héritage culinaire est difficilement abandonnable, notamment pendant la période adolescente, puisqu'il constitue une source d'attachement, de repères. Selon Leroy & Vaillant (2006), dans *Cuisine et dépendances affectives*, les goûts et les odeurs *« nous enracinent dans un terroir, une histoire, des mythes familiaux. Ils proviennent de la mémoire de nos parents et nos souvenirs d'enfance, et imprègnent beaucoup de nos habitudes, de nos goûts, de nos préférences. La vie courante en est truffée : traditions domestiques,*

manières de faire, à table et cuisine, interdits religieux et moraux, sensibilités olfactives et gustatives, conventions et tabous culinaires, goûts et dégoûts alimentaires... ». On comprend que le rapport à la nourriture fait figure d'ancrage culturel qui leur est alors essentiel.

En ceci, on peut observer la facilité que certains peuvent avoir à verbaliser la fierté de leur pays. Ces bribes de cultures auxquelles ils s'accrochent sont essentielles, elles leur permettent de ne pas se déconnecter complètement de leurs histoires, et de se reconnaître en tant qu'individu, ayant une identité, ayant déjà appartenu à un groupe, avec ses propres saveurs et ses propres couleurs. Ils les considèrent comme sacrées, d'autant que la cuisine, par exemple, chez nombre d'entre eux, a une symbolique différente de la nôtre, souvent bien plus précieuse. De cette façon, pouvoir organiser ses souvenirs, dans des moments comme celui-ci, leur permettent d'y donner du sens. Et, en laissant la possibilité de faire valoir leur authenticité, le déracinement peut s'atténuer pour laisser place à l'acquisition de nouveaux codes, normes, valeurs, repères et se présentent à eux comme plus accessibles.

D'ailleurs, je me suis déjà demandée si la vision que l'on avait du repas et la leur ne les contrariaient-ils pas ?

Certains attachent une grande importance à ce moment, tandis que le groupe en lui-même peut ne pas suivre la même philosophie de partage. J'ai pu observer que certains jeunes ne s'exprimaient pas, j'ai interprété cela comme un retrait du groupe. Mais après plusieurs semaines, je compris que c'est parce qu'ils considéraient ce temps comme une retrouvaille personnelle à travers un repas commun, et que cela nécessitait le silence. C'est dans ces moments qu'il importe vraiment de faire attention à chacun d'entre eux, car les différences auxquelles ils se confrontent peuvent être source de gêne. A mon sens, il était judicieux de discuter avec les jeunes pour que chacun puisse s'exprimer sur ce genre de questionnements.

Extrait de journal de bord, le 14.03.2019

A travers cette observation, j'en ai conclu que la question des origines était nécessairement réactivée dans la rencontre entre plusieurs cultures.

III. L'ADOLESCENCE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

1. *La construction de l'identité à l'adolescence*

1.1 L'adolescence où période de quête

La quête de l'identité fut associée à l'adolescence par Erikson. Si l'adolescence résonne comme ce passage de l'enfance vers celui du monde adulte, comme ce processus d'interaction des transformations psychiques, physiologiques et sociales, c'est aussi pendant cette période que la réalisation de l'identité va se jouer.

Dolto (1999, p.17) dira « *l'adolescence, c'est le drame du homard* » : le homard, sans protection le temps que se reconstitue sa nouvelle carapace, est à la merci du congre qui guette, prêt à le dévorer. La phase de mutation le pousse à se fabriquer une nouvelle carapace, et il se retrouve en danger parce qu'il est sans défense. Cette mutation va ainsi plonger l'adolescent dans un entre-deux monde, et il deviendra à la fois acteur et spectateur de ces changements. Il éprouve alors un sentiment d'étrangeté, tout en ayant le devoir de partir à la quête de soi-même.

Il se doit alors de former son identité personnelle, en établissant, « *consciemment la synthèse entre ses intérêts, ses valeurs, ses capacités, et les opportunités sociétales, dans un contexte social et culturel beaucoup plus large que celui de l'enfance* » (Lannegrand-Willems, 2017).

Mais quelles sont les composantes qui fondent et développent la construction de l'identité à l'adolescence ?

En nous basant sur les processus de la construction de l'identité définis par Marcia en 1966, nous allons essayer de déterminer les statuts de base qui permettront à l'adolescent de se réaliser en tant qu'individu, d'atteindre une autonomie et une indépendance, critères essentiels pour qu'il puisse s'immerger dans une vie d'adulte.

1.2 La réalisation de soi à travers le processus de construction de l'identité selon la théorie de James Marcia

« *L'exploration est un processus de recherche des différentes alternatives pour soi dans un domaine de vie ; l'engagement renvoie à une adhésion personnelle à un ensemble de valeurs, buts et croyances* » (Lannegrand-Willems, 2017).

Durant l'adolescence, nous l'avons vu plus haut, l'adolescent se retrouve le sujet de changements et d'influences internes et externes qui le mènent à élaborer des choix, pendant lesquels les caractéristiques les plus importantes de l'identité sont configurées. Cette phase lui offre une multitude de possibles qu'il doit explorer pour qu'il puisse définir sa propre identité et marquer son individuation. Une fois conscient de ces aspects, il peut décider de cribler certains d'entre eux et d'en accepter d'autres. Ce tri implique, après la période d'exploration, l'engagement, à l'égard de concepts idéologiques, personnels... et cette adhésion personnelle développera une identité et une conception de soi-même durant l'adolescence qui influencera à son tour le positionnement dans la vie d'adulte.

L'importance de ces deux processus que sont l'exploration et l'engagement nous montrent que l'adolescent élabore des choix qui le conduiront à formuler ses propres représentations, composées des aspirations et des valeurs prioritaires créatrices de l'identité : on l'appelle l'identité de réalisation. *« En somme, le sentiment d'identité résulte des engagements individuels dans des domaines de vie, engagements possibles après une période d'exploration. »* (Lannegrand-Willems, 2017).

Sans entrer dans le détail de la combinaison de l'exploration et l'engagement qui conduira Marcia (1960) à distinguer quatre types d'identités, penchons-nous plus en détail sur la hiérarchie des besoins primaires qui servent de bases solides et nécessaires pour la construction identitaire.

Si nous reprenons le principe du processus de construction identitaire, nous voyons bien que tout adolescent a pour objectif de se développer et se réaliser en tant que personne, une fois toutes les options explorées. Il devient donc autonome, ayant ses propres opinions et intérêts.

Mais ne faut-il pas que les besoins primaires soient satisfaits pour prétendre accéder à la réalisation de soi-même ?

A travers la théorie des besoins de Maslow (1940), nous tenterons de chercher l'importance de ces besoins dans la construction d'un individu.

1.3 Les besoins de Maslow : fondement de l'identité ?

Si cette approche est critiquable à bien des égards, nous ne nous attarderons pas sur le statut pyramidal qu'elle présente. Les besoins n'auront certes pas tous la même importance,

mais il s'agit ici de déterminer si la construction de l'identité résulte de l'existence de ses besoins, au moins en partie.

L'homme cherche à satisfaire un certain nombre de besoins au cours de sa vie : dans un premier temps, il y a les besoins physiologique, reliés à des éléments vitaux (manger, boire, dormir, respirer...). Vient ensuite le besoin de sécurité, d'ordre à rassurer l'individu sur son devenir, aussi bien dans le domaine moral que physique (besoin de sécurité, confiance...). Ce sont tous deux des besoins vitaux. Le besoin d'appartenance, en troisième position, correspond à un facteur important de la vie sociale de chacun. Appartenir à un groupe, rencontrer, créer des liens..., il s'agit d'une façon d'exister à travers les relations qu'il peut avoir avec ses semblables. Soulignons que ce besoin est particulièrement prégnant dans la période de l'adolescence. Le besoin de reconnaissance par les pairs et d'appartenance au groupe sont des éléments constitutifs de cette période.

Le besoin d'estime, lui, a pour objectif, de donner le droit d'être respecté et considéré de créer des relations de confiance et de valorisation, d'acquérir un statut autonome et indépendant. Ces deux derniers besoins sont des besoins psychologiques, fondamentaux. Enfin, il y a le besoin d'accomplissement : l'homme a besoin de se sentir utile, de sentir que son existence a du sens, de créer de la complicité et sentir qu'elle peut avoir un impact sur sa situation et celle des autres.

Fatigue, problème de santé, irritabilité, faible concentration... seront les premières conséquences d'un manque de réponses aux besoins physiologique. L'isolement, le stress et l'anxiété seront le résultat des besoins sécuritaires non assurés. Le manque de respect envers les autres et soi-même, l'exclusion par rapport aux autres sera le corollaire d'un besoin d'appartenance auquel on ne répond pas. Enfin, le discours négatif par rapport à la vie sociale, le peu d'initiative pris, le besoin constant d'approbation, la faible participation à des activités, le peu de projets menés...seront la suite conséquente aux besoins d'estime et de réalisation qui ne seraient pas satisfaits.

En effet, si l'ensemble des besoins ne sont pas comblés, l'adolescent va rapidement s'inscrire dans un schéma dangereux aux conséquences multiples. Ces besoins assurent, dans un sens, le cadre de sécurité interne qui se doit d'être suffisant ainsi qu'une confiance suffisante dans la disponibilité des personnes ressources pour assurer le contenu de l'adolescent et « la

découverte personnelle ». « *Le risque, en cas de manquement (être trop prêt ou être trop loin), est de « les interrompre et de les détruire, ou encore ils peuvent se fléchir du dedans et aboutir à la maladie mentale* » (Winnicott, 1994, p.104).

Certes le modèle de Maslow est critiquable et de nombreux reproches lui ont été faits ; simpliste, dépassé, figé, il considère que l'on ne peut passer au « niveau supérieur » que si le besoin de niveau inférieur est satisfait, etc... J'ai constaté chez des MNA, des besoins non satisfaits de niveau de sécurité par exemple, mais cela n'empêchait pas de se réaliser dans des besoins de niveaux supérieurs tels que les besoins sociaux par exemple, dans certains cas : ils sont malgré tout dans la rencontre, ils font preuve de curiosité, apprennent avec engouement à créer des liens...

En définitive, même si ce modèle est aujourd'hui réfuté, il me semble pourtant que la construction de l'adolescent passe par la réponse aux besoins vitaux, fondamentaux et de réalisation de soi. On peut s'accorder sur ce fait sans trop polémiquer sur les nombreuses critiques faites à Maslow.

1.4 Les enjeux dans le développement de l'adolescent

Le développement de l'adolescent se voit alors être remis en question. Ce processus continu progresse selon le rythme du jeune et est influencé notamment par son environnement. Celui-ci se construit comme un tout et l'acquisition de certains besoins et compétences dépendent les uns des autres.

Si les besoins décrits plus haut se voient menacés, la construction de l'identité, au sein même du développement, est mise à mal. En effet, l'adolescent grandit avec le besoin d'être reconnu avec une identité unique et acceptable par autrui. Si l'adolescent se dévalorise, se sent envahi par des facteurs de stress, se sent exclu...il ne pourra entretenir sur lui-même une bonne estime de soi, la qualité des pensées nourrissant son image de lui-même.

Ces besoins, concentrés en partie sur la réalisation de soi que l'individu doit construire, s'appuie sur le sentiment d'identité personnelle. Mais c'est seulement une fois après avoir élaboré un espace sécurisé à l'intérieur de lui-même que l'adolescent sera capable de s'affirmer, de se sentir différent d'autrui, de se projeter dans l'avenir et de faire des choix de vie en accord avec qui il est vraiment.

Nous pouvons également faire allusion au sentiment d'unicité, de cohérence et de différence qui, selon Tap (2009, p.55-59) est « *la représentation plus ou moins structurée, plus ou moins stable que j'ai de moi-même et que les autres se font de moi. Je me comporte selon un certain style, ce qui renvoie à l'idée d'unité, de cohérence du moi* ». Ces sentiments feront suite aux multiples expériences que vit l'individu, dans les domaines relationnels affectifs... et lui permettront d'en faire la synthèse afin de pouvoir se reconnaître en tant que « moi ». D'après Mucchielli (1986, p.54), tous les raisonnements que se construit l'adolescent font office de « *noyau identitaire* ». Ainsi, la reconnaissance de soi-même par le sentiment d'unicité, et de sa singularité par le sentiment de différence, amène l'adolescent à affirmer qu'il se différencie de l'autre. « *Le sentiment de différence est essentiel à la prise de conscience de son identité* ».

Nous comprenons ainsi que les besoins décrits par Maslow (1940) sont intimement liés à la construction de l'identité d'un adolescent une fois exploration et engagement réalisés, d'où l'importance de respecter « *le temps et les processus de maturation graduels dont il a besoin pour accéder à la personne adulte* ». (Winnicott, 1994, p.104)

La construction identitaire servirait donc à développer une représentation de soi, de l'autre et de sa communauté, ainsi qu'à développer un sens d'appartenance à ces derniers.

En ce sens, nous pouvons établir un lien étroit avec la définition de l'identité que propose Erikson. Nous allons voir que, à travers le processus d'identité, nous retrouvons des sentiments basés sur les besoins primaires.

1.5 Le concept d'identité et ses composantes

Le concept d'identité est ardu à définir, Erikson reconnaissant lui-même la signification multiple qu'elle revêt. Même s'il recouvre plusieurs notions, on peut définir l'identité comme un double statut qu'est l'identité objective et l'identité subjective. Objective dans le sens génétique, qui se révèle par les caractères, les traits de la personnalité... Subjective, au sens de ce qui est personnel, des composantes renvoyant au soi. Il s'agirait de la conscience de son individualité et tout ce qui régule la conscience et la construction de soi. On parle d'identité personnelle. Elle se définirait donc comme « *l'ensemble organisé des sentiments, des représentations, des expériences et des projets d'avenir se rapportant à soi* » (Malewska-Peyre, 2017). On ressent ici l'importance qu'il y a de se sentir unifié et non divisé.

Pour Erikson (1950) donc, « *l'identité n'existe que par le sentiment d'identité* ». Ce sentiment, selon Mucchielli (2015), repose lui-même sur un « *ensemble de sentiments et de processus : 1) le sentiment subjectif d'unité personnelle ; 2) le sentiment de continuité temporelle ; 3) le sentiment de participation affective ; 4) le sentiment de différence ; 5) le sentiment de confiance ontologique ; 6) le sentiment d'autonomie ; 7) le sentiment de self-control ; 8) les processus d'évaluation par rapport à autrui ; 9) les processus d'intégration de valeurs et d'identification.* »

Certains sentiments évoqués ici par Erikson (1950) rappellent les besoins de Maslow (1940). En nous replongeant dans la vision de ces besoins, on peut donner suite aux sentiments d'unicité, de cohérence et de différence dont nous parlait Tap (2009, p.55-59) plus haut avec les sentiments d'appartenance, d'autonomie et de confiance ou encore de continuité, de valeur et d'existence qui font échos aux besoins de sécurité, d'appartenance, d'estime et d'accomplissement.

Mucchielli (1986, p.5) ajoutera que l'identité est caractérisée par « *un ensemble de critères, de définition d'un sujet et un sentiment interne composé de différents sentiments : sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance autour d'une volonté d'exister* ». Toutes ces formes d'expression de l'identité sont en même temps des outils de sa construction.

Attardons-nous sur le sentiment d'appartenance et de continuité. Si nous nous contenterons de développer leur signification, nous tenterons d'établir un lien et d'en expliquer ce choix dans la partie suivante.

1.5.1 Le sentiment d'appartenance

Tout individu évolue dans un environnement social qui lui est propre et cette évolution se fait au gré de l'intégration de valeurs, de normes et de modèles sociaux du dit milieu. Ces caractéristiques vont créer chez lui un sentiment d'appartenance et il pourra s'identifier en tant que sujet à « eux » pour devenir « nous ». L'individu ne pourra affirmer son identité personnelle qu'une fois reconnu et accepté par le groupe tout en se sentant autonome par rapport à celui-ci. Cette démarche lui permettra de définir son statut et son image sociale.

1.5.2 Le sentiment de continuité

Le sentiment de continuité, dans le développement d'un adolescent, doit permettre la construction d'un monde psychique stable et cohérent pour son identité. Selon Pireyre (2015, p.55), c'est « *une sorte de sécurité intérieure qui nous dit qu'à la seconde suivante, nous serons toujours là et toujours « le même* ». En quête de son identité, l'adolescent recherche, comme vu précédemment, son individualité, pour se reconnaître singulièrement comme un tout identique, semblable à lui-même, capable de se reconnaître et de se faire reconnaître par l'extérieur. Ce sentiment constitue donc une sécurité interne auquel l'individu se réfère pour se construire. Malewska-Peyre (1998) le soulignera d'ailleurs en insistant sur l'importance de la continuité chez l'individu pour sauvegarder la cohérence de la personne. En revanche, ce processus n'est pas inébranlable. Il peut se voir déstabilisé en fonction de l'histoire de tout un chacun et des expériences personnelles vécues.

Le constat est clair, la construction identitaire d'un individu s'accompagne nécessairement de l'identité dite personnelle, elle-même se définissant comme une « *structure et un processus* ». (Costalat-Founeau & Lipiansky, 2008).

Un individu se construirait sur la base de plusieurs identités qui seront elles considérées comme des morceaux constituant le soi. Si l'identité personnelle représente la première, elle peut être conjointe à l'identité sociale et l'identité culturelle.

Rapidement, l'identité sociale se définit comme un concept de soi, « *qui résulte de la conscience qu'a cet individu d'appartenir à un groupe social ainsi que la valeur et la signification émotionnelle qu'il attache à cette appartenance* » (Autin). Les statuts, les codes, les attributs font office de catégories sociales qui constituent l'individu et lui permettent de s'identifier et d'identifier les autres pour se reconnaître comme appartenant à un groupe. En somme, les caractéristiques de l'identité sociale sont prescrites par la société comme moyen de reconnaissance dans un système et d'identification par l'extérieur pour être repéré socialement.

L'identité personnelle et l'identité sociale sont les deux constituants de la notion d'identité dans son processus. « *C'est le regard d'autrui qui va attribuer plusieurs identités – je dirai là plutôt sociales –, selon les différents groupes d'appartenance du sujet. Mais ce sont les choix*

du sujet, ainsi que son vécu imprégné d'une certaine culture, d'une certaine langue qui donneront au sujet son identité personnelle, celle qui va le différencier de tous les autres sujets, même s'il se trouve dans des identités sociales repérées et communes ». Ce que Marti (2008) nous dit c'est que, au-delà des principes de l'identité personnelle et sociale qui fondent l'individu, ce dernier ne peut se construire qu'à travers l'assimilation de sa culture et des valeurs de celle-ci.

1.6 La culture et l'influence sur la construction psychique

Devereux (1970) dira « *le psychique est universel, cependant, le corps, le psychique et la culture sont intimement liés* ». Le processus d'adolescence peut être influencé par un certain nombre de repères dans la culture. Nous comprenons ainsi que l'identité et la représentation de soi sont des éléments constitutifs de la personne qui demandent de prendre en compte la « culture ».

Mais nous pouvons nous poser la question de savoir pourquoi la culture est-elle importante dans la construction de soi ?

Freud, Roheim, Devereux... Nombreux sont ceux qui ont établi un lien entre culture et psychisme. Sans nous attarder sur le développement de toutes les théories des uns et des autres qui déborderait sur un large terrain psychanalytique et anthropologique, voyons plutôt la fonction psychique que remplit la culture.

La culture « *apparaît comme l'univers mental, moral et symbolique, commun à une pluralité de personnes, grâce auquel et à travers lequel ces personnes peuvent communiquer entre elles, se reconnaissent des liens, des attaches, des intérêts communs, des divergences et des oppositions, se sentent enfin, chacun individuellement et tous collectivement, membres d'une même entité qui les dépasse et qu'on appelle un groupe, une association, une collectivité, une société* » (Rocher, 1992, p.7). La culture est présente en chaque individu et l'amène à adopter un style de comportement commun à l'ensemble des individus qui constituent la culture donnée. Elle a une fonction de moulage, c'est-à-dire que le moule culturel fournit des connaissances, des idées, des modes de pensées etc, types aux individus, et s'imposent à la personnalité. « *On peut donc vraiment dire que la culture informe la personnalité, dans le sens qu'elle lui confère une forme, une configuration, une physionomie qui lui permet de fonctionner au sein d'une société donnée.* » (Rocher, 1992, p.7). Les individus se retrouvent ainsi unis

autour d'une même culture et partagent les valeurs de celles-ci, de sorte à se reconnaître et se différencier des autres cultures. Elle devient alors un attribut incorporé à la personne, indissociable de son identité.

Aussi, Roheim (1972) développera que la culture a pour fonction la sécurité, « *c'est un gigantesque système d'essais plus ou moins herbeux pour protéger l'humanité contre le danger de la perte de l'objet* ». En effet, elle sert de repères par la prescription de règles, de limites, de codes...mais sert également à donner du sens au monde et à l'environnement dans lequel l'individu est inscrit afin d'assurer la gestion des angoisses par ce qui semble être ininterprétable. La culture a de plus une fonction de contenant qui se révélera essentiel lors du processus d'adolescence. Moro (1998), en s'appuyant sur la pensée de Nathan (1993), parle de la fonction de contenant psychique et définira la culture comme le moyen de préserver la fonction de contenir le moi, pour assurer la cohésion du sujet.

Si c'est à travers la culture que l'individu peut prendre contact avec lui-même et son milieu social en lui conférant un réservoir de symboles pour se construire, en s'appuyant sur les fonctions sécurisantes et contenant, on comprend l'importance de l'enveloppe culturelle à l'adolescence. La perte d'un univers culturel peut abîmer cette deuxième peau à fonction contenant qui fournit les assises identitaires essentielles à la construction et, par conséquent, peut empêcher l'adolescent de trouver un étayage suffisant pour s'adapter à la réalité et la décoder. « *C'est par cette fonction d'étayage systématique que la culture participe à la construction du fonctionnement intrapsychique de l'individu* » (Moro, 2001, p.98). En somme, même si un individu n'est pas le représentant d'une culture, il est question d'entendre ici comment sa « culture » le traverse, qu'est ce qui fait point de repère pour lui, qu'est ce qui le soutient comme ce qu'il rejette.

1.6.1 L'identité culturelle et ethnique

En lien avec le rôle de la culture dans la construction de soi, se crée le sentiment d'identité culturelle. Car l'identité, étant un phénomène multidimensionnel, se détermine par cette appartenance culturelle. Le groupe auquel l'individu appartient va puiser sa spécificité dans des caractéristiques ethniques tels que les valeurs, les coutumes, les traditions, ou encore la langue. Cette première identification offre des ressources culturelles à l'individu qui lui

permettra ainsi de s'inscrire dans un tissu social et de faire distinction entre son groupe et les autres. Si l'identité culturelle est l'essence de la construction de l'identité globale, elle repose aussi sur l'identité ethnique, symbole d'une identité collective. Cette ethnicité va être construite sur la base de marqueurs identitaires propres qui serviront à différencier une culture des autres. En ce sens, l'identité ethnique est collective par l'attachement que les individus qui composent l'ethnie ont à revendiquer une histoire commune, une origine commune et un héritage culturel commun. (Plivard, 2014). Mais elle s'attache aussi à être individuelle, autant que l'identité culturelle, sur la base d'un sentiment d'appartenance au sein du groupe.

Nous voyons bien ici que ces deux sentiments d'identité, conjoints au sentiment d'identité personnelle et sociale, contribuent à la différenciation du groupe, à sa cohésion et à une certaine forme de fierté facilement revendicable. Ils sont aussi le noyau identitaire qui participent à la construction globale d'une personne.

Selon moi et pour conclure, si l'identité culturelle et ethnique jouent un rôle majeur dans la structure de vie d'un individu, elles seront d'autant plus sollicitées lors de la construction adolescente. En effet, l'adolescent doit pouvoir maintenir une continuité de son existence (fondement même de son identité) grâce à des facteurs sécurisants tel que le sentiment d'appartenance à sa culture et son ethnie, malgré la discontinuité produite par les bouleversements pubertaires.

1.7 La langue, aspect identitaire dans la construction

Développons plus en détail un aspect qui me semble être primordial dans ce contexte. Il s'agit de la langue, qui, je pense, fait partie des composantes fondamentales de l'identité de l'individu, en rapport à son identité culturelle et ethnique, mais également personnelle et sociale. Partant de ce principe, je me suis demandé quel pouvait être le rapport de l'identité avec la langue ? La langue peut apparaître comme un repère nécessaire à l'incontournable question (posée continuellement dans le processus adolescent) « qui suis-je » ? Car si elle est facteur central dans les processus d'identification pour s'identifier soi-même pour soi-même, elle est nécessaire aussi pour s'identifier à l'autre, par l'autre et identifier les autres. Ces identifications serviront alors à leur tour à construire et structurer l'identité dans le même temps où le langage constitue un outil permettant ces identifications.

La langue possède la particularité d'être indissociable de la pensée, elle permet l'expression de celle-ci et permet de la structurer puisqu'elle a la capacité d'y donner du sens ou au moins en partie grâce aux mots. Même si ceux-ci ne peuvent pas toujours traduire la pensée, ils livrent des repères pour interpréter et comprendre son environnement. C'est par la langue que l'individu va se raconter et qu'il pourra donner du sens à son histoire en fonction de ses expériences propres. La langue maternelle peut donc être représentée comme une enveloppe contenant. Les représentations de soi se fondent et se confirment ainsi par la langue première, garante de l'identité personnelle.

La langue est un système de communication qui permet également de structurer et de formuler une vision du monde d'une même communauté ou d'un même peuple qui se différenciera des autres de par sa pensée, et c'est pour cela qu'en plus d'être indissociable de la pensée, elle est indissociable de la culture. La langue se transmet à travers des générations, et permet aux individus de s'approprier une culture créatrice d'une société avec ses propres traditions et ses propres expériences. Dans ce même ordre d'idées, on peut ainsi dire que la langue est aussi garante d'une identité collective, culturelle : la langue est la plus profonde représentation de la culture et du système de valeurs des communautés linguistiques.

Par conséquent, nous pouvons avancer que la langue joue un rôle capital dans la construction de l'identité afin de permettre à l'adolescent d'établir des liens et de penser. Mais elle est aussi un marqueur d'identité dans le sens où elle véhicule la culture d'un groupe qui permet à l'individu de s'identifier comme appartenant à cette sphère collective porteuse de ses identifications culturelles tout en se différenciant des autres.

1.7.1 L'apprentissage d'une nouvelle langue : déséquilibre dans la construction de l'identité ?

La langue porte ses limites dans le cadre de l'acquisition d'autres langues. Les pratiques langagières se différencient les unes des autres par cet aspect collectif et donc culturel qu'elles dégagent. Alors, la multiplicité des sens et des interprétations que la langue donne aux mots marque la première limite dans la rencontre entre deux langues – deux mondes, mais peut aussi, en cas de confrontation à un nouvel environnement, empêcher l'individu de comprendre ce qui l'entoure face à la perte des anciennes représentations de lui-même et les nouvelles qu'il doit acquérir, réajustements que la nouvelle langue et ses sens différents vont lui demander de réaliser.

Dans le contexte d'une migration, vécue par les jeunes que j'ai accompagnés, les limites que présentent la langue sont bien réelles. L'acquisition d'une deuxième langue -en l'occurrence le français- se fait souvent dans un cadre fragile, où les repères sont déstabilisés. La nouvelle langue crée un déséquilibre qui force l'adolescent à se soustraire de ses propres représentations et des liens établis entre elles, pour adopter un nouveau mode de pensées afin de percevoir l'environnement nouveau. L'histoire singulière et collective portée par la langue se voit menacée dans l'inconscient de l'adolescent par la perte des modèles de référence, ce qui a trait à une angoisse justifiée : la perte de son identité et ses repères, questionnés au plus profond par la nouvelle langue peuvent lui conférer un sentiment de rupture dans sa continuité et un sentiment de culpabilité par rapport à son appartenance au groupe. En ceci, j'ai rapidement pensé que l'apprentissage d'une nouvelle langue impliquerait un réaménagement de ses propres représentations, pendant que la perte de sa langue natale impliquerait la perte de son identité. L'un ne se sépare pas de l'autre.

« Apprendre une langue étrangère c'est devoir mettre quelque chose d'étranger à l'intérieur de soi, opération qui peut potentiellement constituer une menace pour l'intégrité de l'individu. Il ne s'agit pas seulement d'une opération cognitive plus ou moins complexe mais d'un processus qui touche à l'identité de la personne. »¹ (Info MIE, 2017).

L'individu, s'il se voit quitter son environnement et donc ses modèles d'appartenance, se verra immergé dans un conflit de culture. Ce changement l'obligera à négocier ses propres modèles avec les modèles d'accueil, mais ces ajustements complexes peuvent ne pas aboutir et créer un déséquilibre. Je me suis rapidement demandée, une fois en lien avec eux, ce qui pouvait en être alors de ces adolescents, qui, au moment même de leur processus de construction, déjà fragilisé par des affrontements internes, se voient dans l'obligation de quitter leur monde, leur identité ? A quel moment l'identité peut-elle être perturbée, voire menacée ? A la suite de quoi la réussite du processus de construction identitaire chez ces adolescents migrants peut-elle se voir compromise ?

Ici nous nous intéresserons donc aux adolescents déracinés, à la suite d'une immigration, la plus souvent forcée. J'ai voulu pointer du doigt l'effet migration/adolescence sur la

¹ Citation utilisée dans l'introduction d'un extrait de mon journal de bord.

construction de l'identité à travers le fléau des mineurs non accompagnés de Hors la rue, qui m'a poussée à me poser cette question, centrale de mon mémoire : quelle influence peut avoir le déracinement sur l'identité des MNA pendant l'adolescence ?

Après un panorama théorique des concepts clés qui nous ont amenés à éclaircir le sujet principal de ma problématique, il m'a paru intéressant de situer la conception de l'adolescence dans les pays des jeunes que j'ai accompagnés, à savoir en Afrique subsaharienne.

1.8 La conception de l'adolescence en Afrique

La notion d'adolescence, centrale dans notre sujet, est un terme qui ne peut toujours se réduire à la désignation d'une catégorie d'âge. Il s'agit de comprendre ce qui est à l'œuvre dans cette étape de la vie d'un individu. Nous pouvons à nouveau dire que l'adolescence est cette période de transition entre l'enfance et l'âge adulte, au cours de laquelle s'opèrent de nombreuses transformations. Si cette définition basique peut s'appliquer de manière relativement universelle et si cette période de transitions est présente dans toutes les cultures, l'adolescence englobe différentes réalités selon les pays et les modalités et le sens même de l'adolescence se modifie selon la culture d'origine.

Etre adolescent en France peut être différent d'être adolescent dans un autre pays. Chaque individu vit des transformations physiques, psychologiques et sociales à la fin de la période de l'enfance pour devenir un adulte. Cette quête du futur soi n'est pas appréhendée de la même manière dans les autres pays et il semblerait que l'environnement culturel soit influent dans cette façon de concevoir cette période. J'ai pensé qu'il était donc nécessaire d'éclaircir quelque peu ce que peut signifier « être adolescent » en Afrique subsaharienne.

La perception de l'adolescence en Afrique et en Occident ne saurait être la même, la perception de l'individu dans sa globalité étant différente dans ces deux régions du monde. En effet, les sociétés occidentales semblent davantage individualistes, chaque personne visant sa réussite personnelle à travers les études, le travail... L'individu africain s'inscrirait lui plutôt dans son rôle au sein de la communauté ; on parle de « *personnes sociales* ». (Tape, 1999 & Ezembe 2009). La population attache une grande importance au collectif, le groupe étant plus valorisé que l'individu. Celui-ci, n'étant jamais vraiment seul se fonde dans la masse collective, fondement même de son identité à travers son groupe d'appartenance. Toutefois, la

pertinence de cette dichotomie s'affaiblit à mesure que l'Afrique se modernise/s'industrialise/s'occidentalise. Il faut donc encore distinguer l'Afrique urbaine de l'Afrique rurale dans notre approche de l'adolescence.

Tout d'abord, on peut situer l'adolescence dans la période allant de 12 à 18 ans en milieu rural, et de 12 à 24 ans en milieu urbain. Au contraire de l'occident qui semble être une période uniformisée, dans les sociétés dites traditionnelles, elle est perçue comme une phase de continuité qui se découpe par des paliers à franchir. En Afrique rurale, l'éducation de l'adolescent, pour réaliser son passage à l'âge adulte, se fait par l'ensemble de la communauté et passe par des institutions plus coutumières telles que les mariages et les rites de passage. (Tape, 1999 & Ezembe 2009). Dans les villes, cette éducation est plutôt assurée par la famille nucléaire et l'école.

En milieu rural donc, l'adolescence semble être une période relativement sereine, l'avenir des jeunes et leur insertion dans la société étant assurés par le mariage et leur participation à la communauté. En revanche, la perception de cette période est plus négative dans le milieu urbain. L'école, comme fonction d'institution sociale, est le seul moyen par lequel l'éducation des adolescents est assurée. Il n'existe plus de systèmes profondément attachés aux croyances ancestrales et ritualisés comme c'est le cas dans les campagnes. La ville, par son contexte économique et environnemental en constante évolution, peut présenter un risque dans la construction d'un individu dû aux changements sociaux rapides auxquelles elle fait face et par conséquent peut désarmer la population qui ne serait être préparée aux nouvelles demandes sociales. Ce désordre implique l'absence des parents qui se déplacent pour travailler, les adolescents se retrouvent donc peu accompagnés pour gérer leurs propres changements et le changement sociétal. Tous ces manquements induits déstabilisent directement la construction de l'adolescent qui se retrouve sans repères : le risque de sombrer dans la délinquance devient réel.

En somme, l'expression de l'adolescence peut varier en fonction des caractéristiques économiques et culturelles de la société de l'adolescent. L'encadrement peut permettre une intégration réussie mais l'absence de celui-ci peut à l'inverse produire des difficultés apparentes dans le processus de transition.

Quoi que l'on en dise, et qu'importe le nombre de visage que revêt l'adolescence dans les sociétés traditionnelles, il lui faut sa place. Car les jeunes dont nous allons parler, avant d'être migrants, sont des adolescents. En effet, même s'ils viennent d'un ailleurs qui ne perçoit pas l'adolescence de la même manière que la nôtre, même s'ils ont grandi dans un pays où la transition de l'enfance à l'âge adulte se montre continue, il n'en demeure pas moins que, pour tous les enfants en âge de transformations/pubertaires, ces changements peuvent inquiéter et déclencher des mécanismes de défense.

Ainsi, il m'a paru intéressant d'aborder brièvement la notion adolescente dans leurs pays d'origine, bien qu'ils ne m'aient pas explicitement raconté eux-même comment ils vivaient ce statut intermédiaire là-bas, où comment il était perçu. Mais, à travers mon travail d'observations, et en me basant sur certaines de leurs paroles, j'ai quand même pu remarquer que certains d'entre eux se sentaient déboussolés face à certains changements. Le fait que l'adolescence soit une période propice au changement implique forcément la recherche de la confrontation avec la figure parentale. Or, la séparation avec les proches et l'isolement dans lequel se retrouvent ces jeunes induit la perte des repères affectifs et des modèles d'identifications. De plus, je me suis interrogée d'une manière générale sur les différences entre une adolescence en Afrique et une adolescence dans notre société occidentale. Effectivement nous avons vu que le passage de l'adolescence en Afrique est davantage axé sur le collectif, tandis qu'en Occident, c'est l'individu qui prime. Ainsi, n'y a-t-il pas là une difficulté supplémentaire à leur construction : réussir à s'adapter, seuls, à un modèle adolescent qui n'est traditionnellement pas le leur ?

Face à cet univers vide où les pertes sont nombreuses, j'en ai déduit la douloureuse idée que ces jeunes, normalement en proie à un devenir, sont dans un défi double : construire leur identité face aux conflits internes tout en luttant contre le sentiment de dépersonnalisation que la migration implique, sans aucun repères encadrants.

2. Migration et adolescence : l'influence du déracinement

2.1 Le déracinement comme conséquence d'une migration

Comme vu précédemment, l'adolescence représente une construction sociale et culturelle. La construction identitaire du futur se noue avec les origines, point d'ancrage pour

comprendre qui est l'adolescent, et vers quoi il tend aller. Comment un jeune en situation de migration peut-il gérer la question des origines et le lier à son futur adulte, alors même qu'il se retrouve en rupture avec son pays et avec sa famille ? Le défi dans lequel sont inscrits les jeunes MNA est triple : celui d'assurer leur construction identitaire face aux conflits internes "normaux" d'adolescents, auxquels viennent s'ajouter des conflits internes entraînés par la migration, et enfin ils vivent une lutte continue pour préserver un "soi", menacé par le sentiment de dépersonnalisation. Ces couches menaçantes inquiètent et bouleversent le système entier de l'adolescent. Ceci renvoie à la transformation et à l'adaptation, ce qui peut potentiellement constituer une période de crise : face à des changements inconnus, il n'est pas possible de faire appel à ses repères organisateurs propres en lien avec ses règles et ses normes habituels tel que la famille, la culture, les valeurs... Il est par conséquent demandé de créer de nouveaux comportements, de nouvelles conduites, dans le but de retrouver un certain équilibre. Cette recherche, qui ne peut être spontanée en situation de crise comme celle des mineurs isolés puisqu'ils sont dépourvus de leurs repères et de leurs appuis, s'apparente ainsi à un processus d'ajustement faisant rupture dans le sentiment de continuité. De ce fait, la migration interviendrait comme élément déclencheur d'une désorganisation, faisant irruption dans le processus d'identité.

En effet, lorsqu'un individu se voit quitter l'univers culturel dans lequel il est né, dans lequel il a grandi et vécu, même pendant un temps relativement limité, pour migrer, il se retrouve inévitablement confronté à un univers qui lui est inconnu, dans lequel toutes les représentations culturelles qui servaient inconsciemment de repères perdent leur valeur. En ce sens, la migration est créatrice d'une forte rupture, elle signifie indéniablement la perte d'univers culturel d'origine. Le cadre culturel interne perd son cadre externe du fait du voyage, les lignes bougent, les références changent, les repères vacillent, ce qui laisse s'installer une certaine forme de confusion dans la manière de percevoir le monde et le nouvel environnement.

Dès lors, l'événement migratoire, composé de violences, d'imprévus et souvent de traumatismes, pousse les jeunes vers un processus d'acculturation. Car le voyage migratoire et l'arrivée dans un nouveau monde, bousculant les références culturelles, les détachent du processus d'enculturation qu'ils étaient encore en train d'investir au moment du départ. Si l'enculturation est la façon dont l'individu va s'imprégner et s'approprier, tout au long de sa

vie, des normes sociales de son groupe d'appartenance pour agir en fonction de celles-ci, la rencontre avec des groupes d'individus différents aux cultures différentes va se rapprocher de la notion d'acculturation. Ici, c'est le phénomène de changement culturel et le contact entre les deux cultures qui va entraîner l'acculturation, voire l'assimilation au nouveau groupe. Selon Devereux (1972) « *l'acculturation recouvre l'ensemble des phénomènes résultant d'un contact continu et direct entre groupes d'individus appartenant à différentes cultures, et aboutissant à des transformations affectant les modèles (patterns) culturels originaux de l'un ou des deux groupes* » (Devereux, 1972). S'entame alors ce que Ciprut (2007) appelle un "*processus acculturatif individuel*", vécu et appréhendé différemment selon "*le bagage culturel*" de la personne ainsi que son "*bagage migratoire*". (Ciprut, 2007).

Ainsi, la migration se qualifie aussi par le déracinement. J'ai pu voir que les jeunes, ces nouveaux migrants, ont perdu leur foyer. Ils emportent avec eux, comme seuls bagages, le spectre d'une langue, d'une culture et d'un monde, maintenant lointains, s'éloignant chaque jour un peu plus, face à la découverte du monde d'accueil. Ce bouleversement radical les déconnecte de leur être intime, et c'est ici que le déracinement va prendre un poids plus important, comme conséquence de la migration.

Le déracinement, comme son nom l'indique, possède le terme "racine" et fait donc écho à l'enracinement. Si l'enracinement relie les personnes à des lieux, à leurs racines, à leurs "terres", les situations d'exil et de migration font, elles, écho au déracinement et ainsi à la rupture comme nous le verrons plus en détail. En situation migratoire donc, l'adoption non voulue de nouvelles mœurs et valeurs, au détriment de celles du mineur migrant, implique une sorte de déconnection avec ce dont il s'est imprégné et ce à quoi il se rattache, comme s'il était forcé de renoncer à ses racines pour construire son identité, et pour se fondre dans ce monde nouveau. Eigner (1998) dira du migrant, en voie d'adaptation, qu'il "*se vit hanté par deux menaces inconciliables : d'une part, menace d'annihilation dans la mesure, où, pour lui, son être se confond avec ses racines ; et, d'autre part, menace de marginalisation dans la nouvelle culture qui semble le presser à adopter ses goûts et habitudes*". C'est un tiraillement permanent qui ne peut empêcher le jeune de le faire osciller entre sa culture d'origine et celle de la société d'accueil. Il se sent alors forcé de choisir entre l'une ou l'autre culture, le sentiment de contradiction étant souvent important. Cette crispation est vécue comme un "*morcellement culturel*" (Camilleri, 1990) et se répercutera directement sur le système

identitaire : il y a une perte de cohérence, pourtant essentielle dans la construction de l'identité, car les valeurs définissant l'identité de base de l'adolescent se voient ébranlées, et ne lui permettent plus ou difficilement de s'accorder à son nouvel environnement.

Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, le déracinement peut se définir comme la *“situation d'une personne arrachée à son pays et à son milieu d'origine”*. Selon moi, le terme *“arracher”*, mot fort, prend tout son sens dans le contexte migratoire. L'adolescent migrant est non seulement arraché à son pays, mais cela renvoie également à s'arracher de soi-même : le chez soi, aussi fonction du fondement de soi. Le déracinement insinue cette obligation à (s')oublier, à se détacher ou plutôt à s'arracher de chez soi, de soi, à l'instar d'une disparition. Cette phase implique la perte de quelque chose, surtout lorsque le départ n'est pas réellement voulu/pensé/préparé. C'est le cas des MNA, arrachés à leur milieu, noyau de leurs origines, de leurs valeurs, de leurs habitudes, de leurs repères...d'une part, et, d'autre part, de leurs parents, de leurs familles, de leurs modèles ressources.

Tout ceci suppose donc un choc culturel, déclenché non seulement par les différences de culture et de langue au sein du pays d'accueil qui, de ce fait, crée un décalage, mais aussi par la délicate et fragile entreprise d'introjection de nouveaux mœurs, processus parfois à contrecourant de celui de l'identité.

En somme, la migration, de par le déracinement, remet en question les processus de construction de l'identité et ses composantes. Car, comme vu plus haut, et dans ce contexte, l'identité se situe notamment à travers l'image de soi et l'image renvoyée, à la construction de la personnalité, elles-mêmes intimement liés à son milieu propre, ce qui en constitue dans un sens son fondement. Mais je me suis demandé ce qui pouvait se passer lorsque ces jeunes, confrontés à cette question de l'identité, à travers leur être psychique et physique mais aussi à travers leur état social et culturel, ne peuvent recevoir de réponse adaptée de par leur environnement culturel. Sur quels modèles peuvent-ils se baser si les références et les appuis sont manquants ou ne sont pas les mêmes ? J'en ai conclu, ici, que le jeune peut se confronter à une difficulté identitaire dû à un changement environnemental, mais qu'il est possible aussi qu'il mette en échec l'adaptation au changement environnemental à cause de la difficulté identitaire. Car le choc culturel, suite logique du déracinement, lié aux traumatismes vécu, crée indéniablement une rupture dans la transmission de la culture et dans la transmission

familiale, éléments devenant un surpoids dans la gestion des ruptures « normales » adolescentes. A travers cela, nous voyons bien que, et selon Dahoun (1998), « *dès que le sujet [...] change de groupe d'appartenance, il y a menace pour l'identité, crise et souffrance possible* ».

On comprend l'impact de la migration, forme d'exil dans ce contexte. L'exil, au sens littéraire, signifie le changement, mais plus encore, l'éloignement, la séparation.

2.2 La séparation dans le contexte migratoire

Changement de groupe d'appartenance, changement environnemental, changement de culture... tout changement peut constituer un traumatisme, et j'ai alors pensé que je pouvais rapprocher ce traumatisme de la séparation. Un changement peut impliquer une séparation, dans le même temps où une séparation peut être l'origine d'un changement.

La séparation est un passage nécessaire. Nous passons notre vie à nous séparer, jusqu'à la séparation ultime. Elle se vit du début jusqu'à la fin, de notre premier cri, à notre ultime soupir : se séparer de sa mère, de ses parents, de son foyer...

Mais il existe également la séparation intra psychologique, c'est-à-dire la séparation qui existe à l'intérieur de soi. Elle lie notre intériorité à notre extériorité, et, certains, face à des séparations, vécues douloureusement, ne sont pas en capacité de se défendre et n'arrivent plus à opérer à une différenciation entre les dimensions du temps : il peut y avoir clivage entre la raison et l'émotion, le fantasme et la réalité...ainsi, l'individu peut se retrouver déconnecté de son intériorité.

La séparation, en ce sens, est une épreuve, et l'épreuve recèle plusieurs significations. C'est d'abord une douleur, une souffrance. C'est aussi un test, c'est-à-dire que c'est à ce moment-là que les fragilités ou les solidités de la personne apparaissent. Enfin, c'est un « *cheminement initiatique* », c'est-à-dire que la séparation peut permettre de tisser des liens adultes, et de devenir un peu plus soi, un peu plus autonome psychologiquement, un peu plus adulte. (Nabati, 2018).

Seulement, les souffrances vécues antérieurement, ancrées dans l'intériorité de la personne, sont souvent maîtresses de l'agir dans l'ici et le maintenant. La personne n'est pas réellement

actrice, et peut même subir à un certain moment les échecs hérités transgénérationnellement. Ces échecs font souvent écho à des ruptures anciennes, non résolus, suspendus. Ce refoulement, inconscient, ne permet pas à la personne d'accueillir la séparation telle qu'elle est censée se faire. Ainsi, la séparation que l'individu subit ici et maintenant, fait remonter à la surface toute la détresse et la souffrance qui s'est construite sur des ruptures. Selon moi, c'est lorsque les séparations sont vécues comme des ruptures que cela se complique. Il devient difficile d'accéder à soi, difficile de créer des liens et d'acquérir une certaine forme d'autonomie. La séparation devient synonyme de rupture, et rupture synonyme de définitif. Cela entrave le processus d'acceptation que les changements supposent. Et, dans le contexte migratoire, les changements sont nombreux. Ils se mêlent alors à des séparations, génératrices de ruptures, de pertes, de deuils. On peut aussi s'appuyer, pour illustrer cela, sur l'apprentissage d'une nouvelle langue, déjà évoqué plus haut. L'adolescent, une fois arrivé en France, avec son bagage linguistique et donc culturel, se voit presque dans une obligation à choisir entre son pays d'origine et son pays d'accueil. S'adapter à la culture française a de plus un enjeu important : c'est une épreuve, certes, mais nécessaire pour pouvoir être reconnu, pour pouvoir modifier son statut. Alors il faut procéder à un choix. Mais choisir veut dire renoncer, ce qui implique un tiraillement identitaire. Ici, adopter le français veut dire quitter son pays définitivement. Définitivement veut dire rupture, rupture veut dire deuil, à traverser.

A mon sens, le déracinement, cette phase d'arrachement, ne peut qu'affaiblir encore la construction d'un soi. Si un jeune, déjà en proie à vivre les séparations de la vie, confronté à d'autres séparations, prenant le sens de ruptures, est dans l'obligation de quitter son monde avec ses attaches propres, il deviendra difficile d'assurer une continuité dans son existence. La vie devient morcelée par les ruptures. Sabbah (2013) dira à ce propos « [...] *dans le chagrin de la séparation, le migrant prend conscience du monde quitté et du manque qui se creuse en lui... »*.

Je me suis donc fait cette réflexion, à propos de l'adolescent migrant en construction. Il a besoin d'un étayage suffisant pour l'aider à parcourir les séparations de la vie, mais il se retrouve à devoir gérer, seul, des séparations majeures, synonyme de ruptures dans ce contexte, en lien avec des traumatismes antérieurs mais également actuels. Comment

pourrait-il accéder à son statut d'être entier, autonome, alors même qu'il y a rupture dans son extériorité mais aussi jusque dans son intériorité ?

2.3 Ruptures et deuils comme conséquences du déracinement

Toute migration implique donc un déracinement, de l'ordre de l'individuel d'abord, du familial ensuite, puis du culturel. Elle constitue toujours une expérience traumatique, elle implique une phase de crise du déracinement, qui laisse place à de nombreuses ruptures. Ces ruptures soudaines, incisives et douloureuses font effraction dans l'espace interne de l'individu, dans ce qu'il y a de vital chez lui. Elles s'enchaînent sur des renoncements, et par conséquent des deuils, qui nécessitent un temps déterminé pour pouvoir être élaborés. A l'instar de la migration, l'adolescence compte de nombreux enjeux, tel que celui de la perte et de la rupture du lien. L'adolescent est censé réaliser une rupture avec l'enfance. Ainsi ce détachement, s'apparentant à un bouleversement, crée des pertes qu'il convient d'accepter, de façon à structurer les enjeux affectifs et identitaires de l'adolescent. Ces pertes deviennent elles aussi des renoncements. Elles interviennent dans une période sensible mais l'adolescent doit pouvoir se sentir dans un espace sécurisé afin d'entreprendre ce travail d'acceptation des transformations. Le milieu social joue donc un rôle capital dans ce processus, permettant la constitution de l'identité même. Il convient de rappeler ici que notre identité se fonde dans l'interaction permanente entre les cadres culturels internes et externes. Si cet équilibre n'est pas effectif, si les enveloppes psychiques ne sont pas souples et perméables, les enveloppes physiques ne le seront pas non plus...

Or la rupture fait souvent écho à une cassure brutale, voire définitive, d'avec un élément ou une situation antérieure. J'ai alors pensé que la rupture appartenant au processus adolescent, dont elle est un enjeu majeur dans le devenir psychique et physique de l'adolescent, venait s'entrechoquer à l'inattendue migration, élément déclencheur du déracinement, entraînant inévitablement de nouvelles ruptures et deuils. En effet, les MNA sont en proie aux situations dites de « rupture ». Elles sont familiales, sociales, culturelles, elles ne s'en tiennent plus seulement au psychique et physiologique. La migration intervient donc comme une double fracture avec le soi, les ruptures constituant des menaces directes pour l'identité. Ces adolescents vivent plus de pertes, elles sont plus nombreuses mais aussi plus en lien avec le réel : ils sont arrachés à leur groupe familial et amical, pour devenir des isolés. Elles dépassent

donc l'ordre du processus normal, de la crise adolescente. Elles font irruption pendant la phase de remaniements psychiques, et ces ruptures, aussi innombrables soient-elles, les amènent à vivre une phase de vulnérabilité plus importante, puisqu'ils deviennent confrontés par la suite à de nombreux deuils, processus long et douloureux.

La rupture est incisive, elle vient détricoter ce que l'individu a à l'intérieur de soi. Selon moi, pour ces mineurs migrants, la rupture avec les attaches culturelles, en lien avec la constitution de leur individualité, désoriente. Il se peut alors que la perte de repères coupe du réel et empêche le décryptage du monde nouveau. L'incompréhension est de mise puisque tout n'est plus fondé sur le même tableau. Le symbolique traditionnel, les coutumes, sont rompus par l'obligation de s'adapter à la culture d'accueil, tandis qu'ils continuent d'opérer sur le jeune. La lecture de l'environnement devient difficile, où peuvent-ils se situer ? Par ailleurs, j'ai pensé qu'il n'était pas toujours possible de rompre avec la tradition, profondément ancrée dans le système individuel. C'est le cas, par exemple, des symboles liés à la religion, de la place de l'enfant au sein de sa communauté, de ses ancêtres parfois, du devoir dont il est porteur, etc.

Ces jeunes quittent un monde, le leur. Ils partent de chez eux pour se retrouver dans un pays dont ils ignorent tout, et ils deviennent dépourvus de leurs codes et de leurs valeurs, celles du pays d'accueil n'assurant plus le relais du bain culturel dans lequel ils baignaient depuis tout petits. De par cette migration, ils font l'expérience de nouvelles déceptions, constituant des deuils nouveaux. Souvent, j'ai pu remarquer qu'ils idéalisaient beaucoup la France, vu comme cette « terre promise », où ils pourront accéder à l'école et travailler rapidement, où ils pourront être fiers de dire qu'ils déambulent dans les rues parisiennes. La réalité, une fois à leur pied, est toute autre : souvent fracassante. Il faut entreprendre des démarches pour prouver que l'on est encore « petit », raconter sans cesse son histoire, assumer la suspicion, vécue comme un refus identitaire, à ne plus savoir qui l'on est... La désillusion se transforme à son tour en un deuil, supplémentaire.

En ce sens, les ruptures se poursuivent. Elles s'accrochent d'abord aux jeunes avant le trajet migratoire : la perte de la culture en soi, de sa famille, de sa terre... ; mais aussi pendant le trajet migratoire : la perte de compagnons, la rupture brutale de lien à peine construit pour se tenir... ; et enfin après le trajet migratoire : la rue, les changements incessants de lieu qui conduisent à une phase d'errance, les relations créées avec les éducateurs, changeant d'un

jour à un autre... Bref, ils font la somme, chaque jour, de nouvelles ruptures. Mais dans ce contexte, la rupture rime avec l'adieu. Tout se termine définitivement, et revient, interminablement cette cassure brutale. Cette condition peut les effrayer, ainsi que les user. Elle prend la forme d'une angoisse, d'une menace, décuplant la peur de lendemain. Comment peuvent-ils donner du sens à leur histoire face à cela ? Je fais le constat d'une déstabilisation majeure dans la continuité de leur construction identitaire, la cohérence de soi est mise à mal, il y a rupture jusque dans leur intériorité. Je pense, à travers cette lecture personnelle du contexte, qu'il semble difficile de se construire une identité quand il y a rupture entre ces deux mondes : l'accueil, l'origine. Il n'y a pas de pont établi « naturellement », ainsi ces adolescents sont suspendus entre les deux. Or, pour ces jeunes, c'est la construction de ponts entre ici et là-bas, qui permet, parfois, d'améliorer la situation de gouffre psychique, apparu sous forme de clivage entre la vie là-bas et la vie ici.

Cependant, parfois, à l'aide d'un accompagnement suffisant et sécurisant, certaines phases de la migration peuvent aider à se construire un devenir.

2.3.1 La nostalgie

Les mineurs migrants vont ainsi se voir confrontés au souvenir de la douleur, et plus précisément à la nostalgie. Le Fourn (2013, p.674-675) explique que c'est une « *étape nécessaire* » car elle « *a un lien avec une relation à l'objet perdu (pays, culture, mais aussi enfance)* ». La rupture qu'implique le déracinement, doit s'accompagner de nostalgie. A contrario du deuil, la nostalgie va permettre de conserver tout ou partie de souvenirs, essentiels « *à la construction de sa « nouvelle » identité et au bon déroulement de ses identifications à venir.* »

Nous avons vu que les MNA font face à de nombreux changements, inhérents à des phénomènes de deuil, liés à des séparations et ruptures. La nostalgie peut alors apparaître, en lien à « *l'objet perdu* » (Le Fourn), tel que la nostalgie de la terre. C'est pourquoi il est important de proposer différentes béquilles à ces jeunes, pour qu'ils puissent essayer de trouver des étayages à l'intérieur, transmis par la filiation, en plus de l'extérieur, transmis par l'affiliation, afin de soutenir cette étape cruciale qu'est la nostalgie, qui « *construit le sujet* ». (Le Fourn).

Par cela, j'entends le capital des valeurs que le jeune possède, car la transmissions des valeurs ne s'arrête pas toujours aux frontières, il est encore possible que le jeune s'en crée de nouvelles. J'entends, par exemple, le rapport au culinaire et au pouvoir que la cuisine confère à travers cet ancrage culturel ; à la musique, alliance traditionnelle et contemporaine, véritable empreinte culturelle, pour redonner vie à un moment ; mais aussi à leur langue maternelle, car, représentant une enveloppe contenante, il est nécessaire qu'ils puissent continuer à la pratiquer pendant l'apprentissage d'une autre langue : « *les enjeux de la parole sont majeurs pour assurer la continuité psychique du jeune dans ce contexte de rupture du cadre culturel et affectif* » (Gaultier, 2014). Je pense aussi à la religion, qui donne souvent un sens à l'existence, et peut représenter un lieu de rencontre avec d'autres personnes de la communauté d'origine ; aux objets physiques du pays d'origine, permettant d'engranger des discussions sur le passé et les souvenirs...

En somme, ces éléments peuvent maintenir les attaches culturels. Et, dans cet ordre d'idée, la culture peut fonctionner comme amortisseur de la souffrance, et ainsi permettre « *au sujet adolescent, [...] de surmonter la désillusion et de se projeter dans un futur, avec un désir certes souvent indicible, mais où le vide n'existera pas* ». (Le Fourn)

2.4 L'identité dans la migration ou l'identité conflictuelle

La migration fait migrer l'individu à la fois dans l'espace et dans le temps. Dans l'espace dans le sens de passage entre plusieurs territoires, dans le temps dans le sens de la transition entre les phases de la vie. La migration est spatio-temporelle, elle est ce passage d'un monde à un autre, dans toutes ses dimensions. C'est vivre dans un autre monde, mais aussi être et appartenir à cet autre monde. L'adolescence, étape de construction identitaire mouvementée, prend la composante temporelle. Elle vient faire écho à la migration, tel un voyage entre l'enfance et le monde adulte. De ce fait, Giraud (2008) dit qu'il y a un « *parallélisme entre l'expérience migratoire, mouvement traumatique de séparation et de mutation, et celle de l'adolescence comme processus de changement et parfois de crise* ».

Que se passe-t-il alors lorsque la migration et l'adolescence s'entremêlent ? Le Fourn (2013, p.673), évoque l'adolescence comme une métaphore de la migration, en posant l'idée plus générale de la vie comme un passage d'un lieu à un autre, ce qui en somme, est la définition même de la migration. Il explique que « *tout le monde migre de sa naissance à son*

enfance, de son enfance à son adolescence, de son adolescence à l'âge adulte et de l'âge adulte à sa finitude d'être. Nous serions donc tous des migrants. Migrants dans l'espace, mais aussi dans le temps, et la Vie n'est alors qu'une migration. Migration à l'intérieur de soi, mais également de soi vers l'autre. » Il y décrit trois temps et trois espaces, et montre ainsi que les jeunes migrants vivent à la fois une migration simple, « classique », à la fois une migration métaphorique. Pour les jeunes MNA, l'espace est changé, le temps devient suspendu. Par conséquent, ils vivent une migration tant au niveau du temps que de l'espace. Il ajoute que « *Migrer, c'est le temps de l'entre-deux, le temps du chemin, du voyage, parfois de l'errance, véritables métaphores de l'adolescence. Et, Immigrer, c'est être « arrivé » et chercher à trouver de nouveaux repères qui vont, à terme, être pour l'adolescent l'âge adulte et son monde inconnu. »* (p.674)

Face à cette migration spatio-temporelle, ils subissent, et ça dans leur quotidien, de nombreuses situations, inconnues et insaisissables. Changement de pays, changement de langue, nouvel espace... mais également confrontation à la différence, dans sa couche culturelle, sociale et/ou religieuse. Là se pose la question de l'être en devenir, à travers la séparation et la demande de mise à distance avec son passé pour construire un futur. On visualise un peu plus clairement l'entre-deux dans lequel ils sont positionnés. Ce moment, bancal et énigmatique, peut empêcher la migration de s'opérer, ce qui peut occasionner « *des difficultés de construction pour le sujet, tant au plan de son identité que de son lien à l'autre. »* (Le Fourn).

A cette fin, on comprend que l'adolescence est un parcours du combattant, au même titre que la migration et le voyage migratoire. Cette double migration, dont les MNA font l'objet, entraîne nécessairement un sentiment d'étrangeté. Le temps de l'entre-deux, où le « soi » est étranger et où il est considéré comme étranger par autrui, vient augmenter les questions inhérentes au statut du migrant, en plus des questions de tout adolescent. La question de la filiation (« qui suis-je ? d'où viens-je ? »), de l'affiliation (« avec qui ? dans quelle direction ? »), et de l'appartenance familiale et sociale sont particulièrement réactivées, questionnant davantage le parcours identitaire. Cette remise en question, dans une lutte isolée (marquée par l'absence de parents et d'autres référents culturels de la culture d'origine), signe le point

de départ de conflits identitaire. En effet, quand on se voit dispersé, éclaté dans la filiation, quand son histoire est segmentée, comment se situer dès lors ?

Ici, la migration, dans ces deux dimensions, représentant cette cassure brutale, ne peut, je crois, se réaliser sans douleur. Car avoir mal, c'est avoir mal à soi et également à son identité, à son histoire : dans ce flou identitaire, s'introduit un clivage entre une partie de soi et le réel, ainsi l'identité devient conflictuelle.

Par ailleurs, et pour terminer, la migration peut être pensée comme un rite de passage, au même titre que celui de l'adolescence. Métaphoriquement encore, quitter son pays, être confronté aux épreuves de la migration reviendrait à s'initier dans le monde des adultes. Mais il y a une dernière épreuve : la reconnaissance de la minorité, pour pouvoir être pris en charge, pour pouvoir marquer la fin du trajet migratoire, pour pouvoir se construire un devenir. Ce refus de reconnaissance est vécu comme l'impossibilité d'accomplir le rituel de passage, de finaliser l'agrégation, voire l'incorporation à un nouveau groupe. Mais le retour à la condition de départ n'est pas possible dans le rituel. Il n'y a que deux conséquences possibles : soit le rite s'est bien achevé et l'adolescent se configure selon une nouvelle identité prévue, soit il se réorganise autour d'une nouvelle identité déformée, anormale, stigmatisée. Il me semble alors que l'injonction dans laquelle ils sont pris illustre bien cette identité qui se réduit seulement à une identité migratoire, et, en somme, conflictuelle.

2.5 Entre-deux identitaire et conflits internes

J'introduirai cette partie par les propos de Sayad (1999), à propos du migrant « *L'immigré, de par sa place, se trouve être dans la position de celui dont le vécu et la subjectivité ne sont qualifiés ni par la société d'accueil, ni par la société d'origine* ».

Le centre national de Ressources Textuelles et Lexicales définit l'entre-deux comme « *l'espace délimité par deux choses* », « *l'état intermédiaire entre deux extrêmes* », « *l'espace de temps entre deux dates, deux évènements* ». Les MNA sont alors plongés dans un entre-deux à trois intermédiaires : deux temps ou celui de l'adolescence au monde adulte ; deux espaces ou celui géographique et culturelle ; et enfin deux extrêmes, ou celui du voyage migratoire avec des attentes, et le refus de prise en charge et de reconnaissance de la minorité. Ces intermédiaires, réalité quotidienne de ces jeunes, créent inévitablement, à mon

sens, un flou identitaire. Selon moi, il s'agit d'une expérience entière (celle de la migration), qui traverse l'adolescent. Sinatra (1998, p.145) ajoutera l'« *ambiguïté identitaire qui nous semble s'alimenter par une sorte d'incertitude d'appartenance à l'un ou à l'autre monde : celui avec qui on a opéré la coupure et celui avec qui le lien n'est pas encore vraiment établi. Entre deux eaux, entre deux terres, entre deux lieux, l'exilé se doit d'être plus que quiconque un être « hybride », avec une double appartenance, selon sa source historique et géographique à la fois* ».

Par ailleurs, l'arrivée en France ne marque pas la fin du voyage. Salmi (2004) a dit « *le voyage crée des transformations irréversibles* » et ajoutera « *quand le migrant est loin de chez lui et du monde familier environnant qui le porte, il ne dispose plus que de sa culture intériorisée (tel un bagage secret, quasi clandestin) qu'alors il perd cette correspondance et cette harmonie entre son monde interne et son monde externe.* » Cela semble créer une déchirure, ainsi n'y aurait-il pas naissance de conflit à l'intérieur du « soi » ?

2.5.1 Les maux du temps, les maux du corps

Nous l'aurons compris, ces jeunes sont en plein bouleversement identitaire et pubertaire. Leurs histoires sont davantage marquées par des discontinuités, des séparations, des épreuves potentiellement traumatiques, des pertes de repères, un investissement dans une langue qui leur est souvent totalement étrangère... autant d'éléments qui vont mettre à mal les processus de subjectivation et la gestion de la temporalité.

J'ai pu, à maintes reprises, remarquer que la chronologie est souvent difficile à établir pour ces jeunes. Il y a très souvent une grande difficulté à raconter les événements et les difficultés dans les repères spatiotemporels. L'évocation du passé peut venir entailler le jeune, ce qui crée souvent des difficultés de langage et des apparitions ou majorations de bégaiement. Le rapport au temps devient bousculé : le « *traumatisme semble figer le jeune dans un moment précis, à partir duquel le continuum temporel va se diviser en un avant et un après l'évènement traumatique* ». (Ciprut, 2007). Il y a « *discontinuité temporelle* », mais cela crée également une « *discontinuité corporelle, car la personne se sent en constant déséquilibre corporel par les nombreuses et massives atteintes du corps [...]* » L'adolescent tente de donner à sa souffrance psychique un autre destin, les maux ne pouvant être traduits en mots, le langage devenant impropre à traduire ce qu'il ressent. Souvent alors, la douleur se transforme en symptôme

corporel, comme s'il était plus facile pour eux d'exprimer un mal en lui donnant une forme physique.

Amadou est un adolescent dont la souffrance est palpable. Il suffit de lui parler, de le regarder seulement pour lire en lui une douleur éternellement profonde. Il entretient des relations avec les autres quelque peu complexes, à la fois dans le jeu avec les autres jeunes, à la fois méfiant et impénétrable, voire agressif. Il réussit pourtant à créer quelques liens avec les adultes, même s'il l'on ressent que sa relation avec le monde est perturbée.

A plusieurs reprises, j'ai été surprise (puisque c'est la première fois que je me suis retrouvée face à cela) de le voir entrer en négociation avec les adultes concernant des cigarettes, des tickets de métro... De manière générale, son discours bascule vite dans une demande obsessionnelle, établissant des liens dépourvus de logique, puis finit par changer de propos sans résonance avec la demande initiale.

Il se plaint très souvent de douleurs dans la nuque, nous montre et remontre très régulièrement certaines de ces cicatrices, parfois stoppe tout échange pour se tenir la tête. Il se met en colère lorsqu'un jeune le bouscule un peu. Il n'a pas un gros appétit, dit ne pas vouloir manger tous les repas parce que sinon il vomit. Il est très fatigué, le dit presque tous les jours, baillant plusieurs fois d'affilée. Il nous explique souvent que "sa tête chauffe", qu'il sent de « l'eau ruisseler » sur son corps, et nous dit devoir fumer pour soulager ses maux de tête. Nous l'avons également accompagné aux urgences pédiatriques car il se plaignait d'intenses douleurs abdominales. Les examens n'ont rien révélé et les médecins ont émis l'hypothèse que ses douleurs soient dues au stress. Amadou a pu nous évoquer à différentes reprises qu'il "pensait trop" ou "n'était jamais tranquille". Il demande aussi l'heure presque constamment. Il nous sollicite fréquemment au sujet de son audience chez le juge des enfants. Il semble ne pas bien comprendre le sens de toutes ces démarches.

Nous avons également remarqué qu'il souffre d'absences et semble souvent être ailleurs. Il parle lentement et a des écholalies. Amadou ne maîtrise pas bien son corps et son équilibre, il marche parfois de manière titubante. Il tombe fréquemment et se présente à différentes reprises avec des blessures. Sur notre centre de jour, nous le voyons souvent "errer",

n'arrivant pas à se tenir au même endroit pendant plus de quelques minutes. Lors des cours de français, sa concentration est discontinuée.

Une fois encore, l'épreuve de la douleur n'est pas sans conséquences. Le temps est morcelé, l'enchaînement des changements s'ajoutent aux souffrances déjà établies, ainsi l'expression des angoisses s'entend à travers le corps, comme réponse aux attaques internes.

La notion de temps me fait penser aussi à l'urgence institutionnelle. Ils font face aux rouages administratifs, la réalité des échéances (la majorité) prenant le pas sur toute rationalité. Ils sont suspendus aux résultats des démarches, l'attente est longue mais dans le même temps si courte, car proche de la fin d'un but (celui d'être reconnu mineur pour pouvoir prétendre accéder à une vie « normale »).

Tout cela se mélange à l'obligation de se situer quelque part : prouver que l'on est mineur, sans paraître trop enfant, sans se montrer trop mature au risque d'être considéré comme majeur, tout ça dans une logique de survie. Ils sont de plus à un carrefour identitaire important : chacun d'entre eux est en quête de soi, mais doit lutter parallèlement contre tout un tas de souffrances, et l'adolescence parfois difficilement intégrée, comprise, se voit déjà volée par la migration et le déracinement. Comment ne pas se sentir écrasé par cette injonction institutionnelle ? Comment la décrypter alors même qu'elle est dénuée de sens ? L'adoption obligatoire et pressée par le temps de signifiants et codes culturels pour se voir reconnus mineurs ne les pousseraient-ils pas à dénier leurs propres origines, leur soi ? Le temps, à la fois long et destructeur, court et menaçant, ne serait-il pas la cause d'un sentiment de dépersonnalisation ? Autant de questions qui m'ont bousculée, face à l'entre-deux, temps intermédiaire des MNA.

La « migration se réfère à des situations de transition durant lesquelles le pays d'origine est devenu une part du passé, alors que la terre d'accueil n'est pas encore acceptée comme lieu de projection. Les migrants sont déjà partis, mais ils ne sont pas encore arrivés. » Stern (1996, p.22).

2.5.2 L'étrangeté : une barrière pour une identité métissée

La « *dynamique migratoire introduit une perspective de transformation et de métissage qui va se conjuguer à des degrés divers avec les exigences des premières appartenances culturelles et les besoins et les choix de l'inscription dans la nouvelle société.* » (Moro & Revah-Lévy, p.109).

Ces jeunes naviguent, comme nous l'avons vu, entre plusieurs univers. La question de temps et d'espace vient s'entrechoquer avec le réel et le symbolique. En effet, les liens entre l'ici, le là-bas, l'avant, l'après, ne peuvent être établis si les MNA n'ont pas la possibilité de se reposer sur des étayages mettant en sens la reconnaissance de leurs spécificités adolescentes et culturelles. Il leur devient alors difficile de s'inscrire dans un processus de métissage, qui pourrait leur être singulier. L'exil les pousse hors d'eux-mêmes, jusqu'à développer un ressenti d'étrangeté. Cette étrangeté a pu, je pense, et en me référant aux jeunes de Hors la rue encore, empêcher d'élaborer cette identité métissée, faite d'appartenances multiples. En effet, sans elle, il devient difficile de s'inscrire dans les différents groupes d'appartenances sans avoir à renoncer à l'un d'entre eux.

J'observe alors que les pressions, internes tout comme externes, exercent une menace supplémentaire pour ces jeunes. Faire des choix signifierait-il renoncer à son identité et donc devenir infidèle à sa propre culture ? « *Ce statut parfois artificiel (prouver que l'on est isolés au regard des autorités) ne rend-il pas fou en contraignant à dénier des liens avec la famille et à une solitude élaborative ?* » (Bouaziz, 2013, p.541)

2.6 Naissance du conflit de loyauté

Toute rupture se fait au prix d'une certaine violence. La violence mène souvent à un conflit, et, dans le cas des MNA, il s'agit souvent d'un conflit de l'ordre de l'individuel. Comment un jeune déraciné peut-il harmoniser son identité tandis qu'il ne peut composer avec sa culture familiale du fait d'un déracinement violent ?

Ces jeunes se retrouvent du jour au lendemain coupés de leur monde, où ils doivent se réinventer, seuls mais ailleurs. Cependant, les modèles identificatoires proposés par la culture d'accueil, et par la culture d'origine, comme déjà expliqué précédemment, sont parfois antinomiques. L'adolescent, face à cela, se retrouve devant un choix impossible. Il y a là

création d'un conflit de culture, générant un conflit de loyauté : « *s'identifier à la culture d'accueil devient une source d'identifications alternatives et non complémentaires à celle de la culture d'origine* ». (Benoit de Coignac & Baudet, 2013, p.614). Ceci m'a amené à penser que ce conflit envahissant devient ensuite propre au jeune, et celui-ci se doit de se battre contre cette demande implicite, tiraillante. C'est une lutte permanente contre le clivage et la rupture qui s'installe. Mais cette lutte, en lien étroit avec l'identité, ne peut faire sens. Elle demande de dépenser une énergie, qui épuise. Cette énergie, à son tour, dépensée, ne se volatilise pas, elle est immédiatement récupérée par le symptôme indésirable. Le symptôme devient alors de plus en plus fort, jusqu'à affaiblir, jusqu'à dévorer. Je pense que c'est ce qu'il se passe chez les MNA : le renoncement, déguisé en choix, est en fait cette lutte, et donc ce conflit de loyauté. Il les assomme et les empêche d'établir, comme vu au-dessus, un processus de métissage, qui, harmonisé par plusieurs appartenances, leur permettrait de se bricoler une identité.

C'est l'épreuve de la séparation, induit par la migration, qui met le jeune dans un inextricable conflit de loyauté, à l'égard de sa famille, de son pays, de sa culture... Mais ce conflit, souvent inconscient, va imprégner le jeune jusqu'à faire effraction dans son intérieur. Selon Berger (2014), le conflit de loyauté, pour les enfants victimes de séparation, implique que se lier avec l'un, c'est symboliquement tuer l'autre. Se mêlent alors infidélité, trahison, dettes... L'altérité culturelle dans laquelle ils se retrouvent désormais, nécessitant une transmission des codes sociaux de leur nouvel environnement, est, selon moi, vécue chez eux comme une remise en question de l'éducation qu'ils ont reçue. Il y a alors une volonté forte de maintien de liens à travers la tradition, la nourriture, la culture, la religion, la recherche de contacts avec des compatriotes... pour ne pas se laisser submerger par cette remise en question.

Le conflit de loyauté va générer à son tour une culpabilité. Le jeune se sent souvent coupable de quelque chose, même s'il ne peut exprimer quoi, même s'il n'en a pas forcément conscience.

Cette culpabilité est décuplée par l'absence, très présente chez les MNA. L'absence des proches, l'absence des repères, l'absence de sa terre. Elle est aussi engendrée par le sentiment d'infidélité, lié à la trahison de devoir renoncer à ses signifiants culturels, à l'incapacité d'assurer son devoir dans le pays d'accueil (aller à l'école ; travailler ; appliquer les préceptes

de vie du pays, etc.) ... mais également par une certaine forme de dette, pour certain. Dette au sens matériel, parfois les jeunes sont « mandatés » par leur proche, ainsi ils sont chargés de rembourser cet emprunt fait par la famille et/ou d'envoyer régulièrement de l'argent au pays. Dette aussi au sens symbolique, ils portent le poids d'un espoir, d'un changement, qui n'est pas réalisable au bout du compte. Cette dette symbolique s'associe aussi au sentiment d'abandon. C'est le cas de Kadiatou, qui, partie pour fuir un mariage forcé, s'est vue, pour sa propre survie, contrainte « d'abandonner » sa mère, de la laisser seule au village, avec le risque de mise en danger dû à son départ. L'abandon des êtres chers donc, qui rappelle sans cesse l'horreur du passé. L'abandon des compagnons de voyage aussi, qui n'ont pu survivre au périple migratoire, multiplie le sentiment de culpabilité d'être toujours en vie.

Nous comprenons à quel point le conflit de loyauté, causant un mélange de sentiments menaçant, est destructeur.

Cela pose également la question de leurs propres limites : comment un jeune peut-il accepter d'être éduqué, accompagné, orienté, quand les représentations du monde divergent, que la manière de le penser s'oppose aux attentes du village, de la communauté, quand la barrière de la langue l'éloigne ?

2.6.1 Le conflit intérieur de Samba

Samba est originaire d'un village au Mali. Il y a grandi auprès de son père et sa mère jusqu'au jour où son père l'a exclu du foyer familial à cause d'un différend. Il avait alors 12 ans. Samba souhaitait poursuivre l'école publique et prétendre à des études de droit mais son père voulait qu'il intègre l'école coranique. Cette rupture soudaine a plongé le jeune dans une situation de précarité, il a été hébergé par sa grand-mère, des amis ou dormait dans la rue. Il a alors pris la décision de quitter le Mali pour rejoindre l'Europe et emprunter « la route de la mort ». En effet, il nous explique avoir voulu mourir en mer, et qu'il a quitté son pays dans l'espoir de mourir en Méditerranée. Lors de la traversée, un de ses amis est décédé mais lui a survécu. Depuis son départ du Mali, Samba n'a eu aucun contact avec des membres de sa famille.

Le 25 avril 2019, deux membres de l'équipe Hors La Rue ont rencontré le jeune dans un café. Lors de ce rendez-vous, Samba a partagé longuement sa souffrance, son désarroi et a évoqué la mort comme unique échappatoire. Son désir était de mourir et il disait attendre la mort. Il disait ne voir que cette solution, et exprimait que son seul foyer était la terre. Nous avons

compris, à l'aide d'une superviseuse, qu'il faisait référence à la tombe. Il répétait ces dires en boucle tentant presque de convaincre les deux professionnels de la légitimité de son choix. Il a collé la responsabilité de sa vie sur ces deux éducatrices, les mettant en position de sauveuses vouées à l'échec.

Par la suite, Samba a fréquenté notre centre d'accueil de jour de manière quotidienne. Il a compris rapidement les règles de notre centre de jour et participait à toutes les activités avec un entrain variable. En outre, même quand nous remarquions qu'il prenait du plaisir, Samba ne l'exprimait jamais. Il aimait « un peu », allait « un peu ».

Samba a intégré le groupe de jeunes sans difficulté, il y a même pris une position de leader. Lors des repas, il menait souvent les conversations. Son aisance en français lui permettait de tenir des conversations facilement avec les éducateurs, ce que beaucoup d'autres jeunes ne peuvent pas faire. Samba est très cultivé et connaît beaucoup de choses notamment sur l'histoire et la politique.

Il peut également se montrer très fermé sur certains sujets. Il a, par exemple, des goûts alimentaires très précis. En entrée, il ne souhaitait manger que des tomates et accompagnait tous ses plats d'une dose importante de piment d'Espelette, malgré nos avertissements sur les dangers liés à l'abus de ce produit.

Lors d'une sortie dans un parc aquatique, il a exigé d'avoir un maillot couvrant ses cuisses et un t-shirt. Il prit beaucoup de plaisir lors de cette sortie mais ne l'exprima pas, au contraire, après la sortie, il ne fera que se plaindre du fait que les filles étaient en maillot. Lors d'une autre sortie au Sacré Cœur, il reprochera aux éducateurs de l'avoir emmené dans une église contre son choix alors que la sortie avait été expliquée en amont et que la visite de la basilique en elle-même était facultative (comme toutes les activités à Hors la Rue).

Samba a sa manière de penser qui est pour lui la seule qui vaille et il n'hésite pas parfois à l'imposer à ses compagnons, notamment les jeunes qui sont, comme lui, de confession musulmane. Il a fait de nombreuses remarques lors du Ramadan sur l'importance du respect du jeûne et a encouragé une jeune fille à se voiler. A plusieurs reprises, lors des discussions, Samba a pu nous expliquer la violence qu'il pouvait ressentir quand nous lui expliquions notre manière de voir les choses ou comment les choses pouvaient se passer en France.

Au cours des entretiens entre Samba et ses éducateurs référents, nous avons observé que le jeune était dans l'incapacité de se projeter dans l'avenir. Il déclarait que sa vie était faite de souffrances depuis ses six ans et que sa situation « de galère » ne lui permettait pas de penser à autre chose. La mort était un sujet récurrent dans son discours. Samba était un jeune aux pensées suicidaire, il était en dépression mélancolique. Il était en proie à de nombreux sentiments qui le débordaient, il n'arrivait pas à dérouler le fil. Après quelques entretiens avec la psychologue, il a décidé d'arrêter ce suivi, estimant que cela ne servait à rien et que ça ne changeait rien.

Il disait toujours aller « un peu » même quand il recevait de bonnes nouvelles. Samba devait avoir une hypersensibilité, une maturité précoce qui le rendait hermétique à toute bonne nouvelle, et il ne pouvait se satisfaire des quelques bonnes nouvelles en lien à sa situation. En juillet, le jeune nous a signifié être extrêmement fatigué et pris de vomissements. Pendant plusieurs jours, il est resté allongé, refusant de s'alimenter.

Tout au long de sa venue à Hors la Rue, Samba demandait chaque matin si nous lui avions trouvé une solution d'hébergement auprès d'associations citoyennes. De manière générale, il était exigeant envers l'équipe et pouvait reprocher aux éducateurs un quelconque oubli concernant son suivi ou un délai dans l'attention qu'on pouvait lui accorder. Samba cherchait à avoir une place et une attention singulière et a particulièrement investi les membres de l'équipe chez qui cela pouvait fonctionner. Nous avons vite remarqué que ses réactions et ses expressions variaient selon le cadre, le contexte et les éducateurs. Il avait comme deux visages, et jonglait entre le contenant et le dynamisme. Il exprimera à nouveau sa grande souffrance, et dira « qu'il n'y a plus d'espoir ». Il expliquera à la psychologue, avant d'arrêter, qu'il fait semblant d'être normal en collectif, que son sourire est « faux », qu'il se sent « vide ». Il y avait là un fort contraste entre sa personnalité dans le collectif et en individuel, il passait d'un état à un autre. Nous nous sommes demandé s'il ne cherchait pas à semer le doute sur son état. Samba utilisait beaucoup son faux-self pour disqualifier une certaine souffrance, afin d'utiliser cette carte pour se plaindre par la suite que l'on ne prenait pas assez au sérieux sa douleur. Il était dans une forme de chantage affectif, de désespoir, de mécontentement, difficile à percevoir les premiers temps.

L'hypothèse était qu'il avait un transfert morcelé, autant que lui était en morceaux. S'adresser de façon différente à chacun d'entre nous, mais de manière particulièrement nette, nous

laissait penser qu'il clivait, qu'il mettait de côté un certain nombre de sentiments, parce que cela lui faisait trop mal. Comme tout était dissocié, clivé, Samba nous faisait vivre des morceaux de lui et de sa vie, il s'emparait de nous différemment mais nous livrait des choses petit à petit. Il semblait en retour être impénétrable. L'ensemble des éducateurs ne savaient comment se positionner, nous ressentions une crainte, une sorte d'épée Damoclès au-dessus de nos têtes. Nous avions le sentiment de devoir marcher sur des œufs. Il entretiendra aussi une relation quelque peu transférentielle avec les éducatrices, disant souvent « vous êtes comme ma mère ». Que s'est-il passé avec sa mère ? Cet événement serait-il en lien avec la souffrance qu'il traîne depuis ses 6 ans ?

Samba semblait chercher notre exclusion : la question du « non », de l'autorité revenait sans cesse. Nous avons conclu qu'il y avait quelque chose au niveau de la loi, des règles. Il se plaçait toujours comme un chef, tel un chef de tribu, et parlait souvent au nom du collectif. Paradoxalement, il semblait incapable de prendre des décisions le concernant, et piquait alors des identités aux uns et aux autres, pour compenser l'absence d'un « moi je », pourtant omniprésent selon son discours, mais qui reflétait seulement un bout de « soi », perdu quelque part. Son rapport aux ordres, (rôle qu'il adoptait souvent), ses positions toujours très tranchées, comme s'il détenait la vérité absolue, nous ont permis d'analyser plus en profondeur son comportement. Son côté très moralisateur s'expliquait par cette absence de Moi. Il tenait toujours très fort à sa morale, et se raccrochait à la religion, pour argumenter ses propos. La religion constituait inconsciemment sa bouée de sauvetage, (celle qui l'aura aussi sauvé ou plutôt interdit de se laisser mourir en mer, puisque cela est contraire au principe de la religion). Sa religion, composante pas seulement culturelle, lui servait de « Moi » : il se débrouillait avec elle.

Il était alors important de découvrir des bouts de son histoire pour le comprendre dans son ensemble. Plus tard, nous avons compris que le père de Samba détenait une place très particulière dans le village et la communauté Peul à laquelle il appartenait. N'y avait-il pas là un lien avec la personnalité très imposante qu'il avait ? La façon dont il traitait les autres était toujours très stricte, il ne laissait pas d'espace ou de liberté. Peut-être qu'il traitait les autres comme lui a été traité ? Sans un pas de travers. En effet, il a vécu des choses douloureuses, cela expliquerait qu'il aime l'ordre. Cela constituerait une défense, au même titre que la religion. Il convenait alors de respecter cela de notre côté, car elles révélaient certainement

des choses bien plus profondes : la religion, par exemple, constituait pour lui une ferveur très contenante, tel un lien indéfectible à celui ou celle qui le lui a transmis. Elle est la seule qu'il a pu emporter avec lui de sa tradition familiale.

Nous voyions bien que Samba vivait dans un univers de contraintes où le plaisir n'existait pas. Il y avait un côté très mécanique chez lui, scrupuleux, il y avait peu d'humain dans sa façon d'aborder les choses : il s'interdisait de ressentir du plaisir, comme si à chaque fois qu'un événement pouvait lui conférer ce sentiment, cela faisait ressurgir quelque chose, alors il se sentait obligé de couper court au moment. Nous avions le sentiment qu'en s'auto-censurant, il s'infligeait une punition, en lien avec une dette. Nous pouvions le comprendre comme un retournement contre soi de l'agressivité plus ou moins associée à de la culpabilité.

Tout constituait violence et manque de respect chez Samba, et donc souffrance. Il s'était enveloppé dans cette souffrance, mais il ne semblait pas vouloir se séparer de celle qu'il traînait depuis ses 6 ans, comme s'il ne saurait qu'en faire, ou la mettre, comme s'il avait peur de rompre avec elle, comme si elle le tenait, et comme s'il allait récupérer une identité propre. Rompre avec elle insinuerait ne pas lui être fidèle, en se débarrassant des dettes qu'il doit pourtant payer. Il y avait une sorte de conflit de loyauté envers-elle, et plus précisément contre lui-même. Samba avait besoin de se punir, sa culpabilité prenait source dans le noyau familial et culturel, mais il se sentait aussi coupable d'avoir survécu face à la mort, alors qu'il la souhaitait, tandis qu'un de ses compagnons n'a pu lui échapper.

IV RETOUR SUR SOI

Cette période de 10 mois de terrain auprès des jeunes MNA fut une expérience à part entière, riche et humanisante. Ces jeunes m'ont bousculée, leur situation m'a mise en colère et m'a révoltée. J'avais déjà conscience que chaque jour, en France, des mineurs en danger arrivaient en masse dans l'espoir de construire une vie meilleure, à l'abri des menaces qui pouvaient les guetter dans leur pays. Mais la réalité devient toute autre lorsque l'on s'y approche d'un peu plus près : mineurs ils le sont, mais cela ne va pas de pair avec protection et mise à l'abri, chose dont tout adolescent devrait pouvoir bénéficier lorsqu'il est en situation de vulnérabilité.

Ainsi, les débuts furent pour moi quelque peu compliqués. Si je me suis sentie très vite engagée, je me suis aussi sentie très vite dépassée. L'entrée dans l'hiver fut la période la plus délicate, le choc était amer. Le sentiment d'impuissance me saisissait, et je ne comprenais pas comment il était possible de continuer à accepter une telle situation. J'ai alors d'autant plus ressenti l'envie d'apprendre à connaître ces adolescents, et le besoin d'étudier la thématique des adolescents en situation de migration, comme si les clés que je pourrais obtenir m'aideraient à mieux appréhender la situation. Ma présence quotidienne et mon engagement m'ont alors permis d'apprendre à mieux me positionner face à cela, et la recherche de clés de compréhension m'aura aidée à construire un accompagnement riche et sensé, tant pour eux que pour moi. Alors, même si la complexité de la situation était bel et bien réelle, cela ne m'a pas empêchée de vouloir analyser et étudier le phénomène pour mieux le comprendre. J'ai eu envie de théoriser mes réflexions, dans le but de cerner avec plus de finesse la problématique choisie. Cette théorie s'est aussi construite grâce au travail en équipe pluridisciplinaire et au soutien de mes collègues. Les nombreuses discussions, germes de ce mémoire, et les savoir-être et savoir-faire de chacun m'auront enrichie et permis de nourrir ma réflexion et mes questionnements.

Aussi, j'ai réalisé que raconter mon aventure à mon entourage m'aura aidée à mettre du sens à mon expérience et à mettre en ordre mes idées pour les asseoir dans un écrit. Par ailleurs, en me prêtant au jeu de la rédaction de mes rapports d'étonnements et d'un journal de bord, j'ai là encore perçu combien le passage par l'écrit était nécessaire et constructif pour l'élaboration de ma pensée, bien que cet exercice fût parfois difficile et contraignant. J'ai compris l'importance de cet outil, et le définis aujourd'hui comme un instrument de libération. L'écriture m'aura aussi permis d'exprimer des sensations, des émotions, en quelque sorte de me livrer. Cela m'aura permis également de raconter, de me raconter, de partager le fruit de mon travail, de mon aventure, alors même que l'acte d'écrire se fait dans la solitude, dans le face à face à soi-même. Il est aussi un puissant instrument de conservation, un moyen plus fort de garder une trace, plus probante que la mémoire.

Je dirais enfin que cette expérience m'aura davantage confortée dans mon désir et ma volonté d'accompagner, sur le terrain et autant que faire se peut, des mineurs étrangers en danger, mais aussi d'approfondir mes connaissances sur les phénomènes de migration, leurs causes et conséquences.

Je suis fière d'avoir pu réaliser mon aventure Intercordia dans l'association Hors la Rue, fière d'avoir pu rencontrer tous ces jeunes, tous autant touchants, forts et impressionnants les uns que les autres. Je suis fière d'avoir accompli ce que j'ai accompli, et heureuse de clôturer cette expérience à travers l'écriture, à travers ces pages, afin de mettre en mots mes ressentis mais aussi pour pouvoir les partager avec nombreux d'entre vous. Ce mémoire est l'aboutissement d'un long travail de réflexions, de questionnements, parfois douloureux, parfois joyeux, parfois révoltant. Toutefois, il est mon outil le plus authentique, celui que je conserverai, celui qui pourra voyager avec moi dans le temps.

Conclusion

Les MNA sont « les jeunes Ulysse des temps modernes » (Bouaziz & Yeim, 2013, p.625). Ils entreprennent un long voyage, sans retour possible, ils renoncent à un tas de choses, ils affrontent de nombreux périls : ils ne sont personne pendant un temps.

S'interroger sur le phénomène des MNA implique de considérer conjointement les problématiques de l'adolescence, de l'exil et de l'identité. En effet, comment construire son identité dans un tel état de tiraillement, conséquence du déracinement dans ce contexte migratoire ? Dans ce mémoire, nous nous sommes demandé quel pouvait être l'impact de ce déracinement sur leur identité, alors même qu'ils sont en pleine construction et se retrouvent à un carrefour important de leur vie. Ces jeunes se retrouvent dans un monde inconnu qui nie leur identité, mettant en doute leur minorité d'une part, ainsi que leur fondement identitaire et culturel d'autre part. Ils ne sont plus que fantômes, dans un no man's land psychologique oppressant et angoissant, assaillis de conflits qui aggravent leur situation déjà bien difficile.

Nous avons vu que, ces jeunes, une fois partis de chez eux, sont confrontés à toutes sortes d'épreuves. Ils doivent se battre face aux demandes administratives, alors qu'ils ressortent d'un long et difficile périple. Ce parcours administratif ne leur permet pas de souffler pour mettre du sens sur leur situation et d'intérioriser le nouveau monde dans lequel ils arrivent. Ils partent seuls et le restent par la suite. Ils sont seuls face à plusieurs mondes, face à plusieurs changements, et cet isolement est d'autant plus douloureux à supporter qu'il n'existe finalement que dans un temps intermédiaire, un temps flou, un entre-deux incompréhensible. Nous l'avons vu, l'arrivée brutale, et en ce sens ce double passage (migration – adolescence), les oblige à s'adapter à de nombreuses choses, choses qui peuvent parfois constituer une certaine violence pour ces jeunes. De plus, cette adaptation est souvent vécue comme un renoncement, qui rimerait ici et quelque part à un renoncement de soi.

En effet, comme l'individu, et à posteriori l'adolescent, se réalise à travers l'exploration et l'engagement, processus de construction selon la théorie de Marcia (1960), il forme, de cette manière, sa propre identité en réalisant ses propres choix et ses propres représentations. C'est en explorant son monde qu'il pourra se développer et se construire. Mais nous avons également vu qu'il était important pour cela que les besoins primaires (Maslow) soient assurés, car ils sont tout autant nécessaires dans la réalisation de soi. Ces besoins sont

intimement liés à différents sentiments, eux même faisant suite au sentiment d'identité, tel que nous l'ont évoqué Tap et Mucchielli. L'identité, qui se fonderait alors sur la base de plusieurs besoins et sentiments, se compose de ces différents morceaux pour constituer le soi. Elle deviendra l'identité personnelle, sociale mais aussi culturelle. Néanmoins, si l'adolescent ne possède pas les attaches sécurisées nécessaires pour combler ses besoins et sentiments, il ne pourra que difficilement explorer son monde et réaliser ses engagements, et ainsi il y a menace pour l'identité en construction.

Ici il convient aussi de rappeler que la construction de l'identité et donc le processus adolescent peut être influencé par un certain nombre de repères dans la culture. Car la culture possède cette fonction psychique qui intervient à plusieurs niveaux. Elle est non seulement une sécurité pour l'adolescent, mais elle est aussi une fonction de moulage, comme vu plus haut, afin de permettre à tout un chacun de se reconnaître et de se différencier. C'est enfin une fonction de cohésion du soi, qui permettra en somme, et toujours en lien avec différents sentiments, de se sentir appartenir à un groupe tout en s'appartenant à soi-même. La culture détermine donc des signifiants, des codes, des valeurs...mais aussi la langue. Ici la langue constitue un fort marqueur identitaire, elle représente une enveloppe contenant, lui permettant d'établir des liens et de penser, mais surtout de participer au processus d'identification, phase importante dans la construction de son identité. Alors, dans le cas de ces jeunes MNA, l'apprentissage d'une nouvelle langue peut venir déséquilibrer la construction de leur soi : la langue étrangère, élément étranger désormais en eux, peut intervenir comme une perte de repères et chambouler leur identité propre.

Il est vrai que les pertes sont nombreuses dans leur situation. Le déracinement qu'ils vivent, dû à la migration, implique tout un tas de séparation et de ruptures, qui se transforment comme expliqué plus haut en deuils à réaliser. Mais n'est-ce pas d'autant plus compliqué alors qu'ils doivent déjà faire face au choc culturel, déclenché par de nombreuses différences culturelles ? Tout cela peut également venir fragiliser l'identité en construction. Cette étape est aggravée par les innombrables conflits internes, s'ajoutant aux conflits externes, dont ils font l'expérience. Les jeunes MNA doivent en effet gérer une toute autre identité : celle dans la migration. Comment arriver alors à exprimer, à s'exprimer, quand on est un adolescent en construction mais aussi un adolescent en migration ? Nous avons compris que cela crée donc

des conflits supplémentaires, s'ajoutant aux sentiments de dépersonnalisation et d'étrangeté inévitablement présents dans leur situation migratoire.

Ils sont, par conséquent, adolescents et déracinés : ils vivent une rupture culturelle à laquelle se rajoutent diverses phases de remaniements et réajustements psychiques. Ce moment particulier où ils doivent affronter leur situation transculturelle et migratoire ne peut les rendre que davantage vulnérables et ne peut que fragiliser l'équilibre et la stabilité de la continuité, de la cohérence, de l'unicité... de la construction de leur identité.

Cependant, je tiens à souligner la surprenante force et capacité dont ils font preuve pour essayer de rebondir. J'ai dans ce mémoire dépeint un portrait assez douloureux de leur situation, mais je souhaitais, et ce en guise de conclusion, insister sur les nombreuses ressources que ces jeunes MNA possèdent. Ils ont toujours montré, au sein de Hors la Rue, une grande créativité et pour certains d'entre eux un fort désir de se battre, avec le sourire, contre l'écrasante dépersonnalisation que la migration implique. Le sentiment de solitude, d'étrangeté, la perte des repères, des signifiants culturels, la confrontation brutale à un nouveau monde... n'ont pas réduit ces jeunes à un état d'abattement. Ils n'ont pas dit leur dernier mot, et c'est aussi l'objectif premier de l'association : pouvoir leur offrir un espace intermédiaire, pour qu'ils puissent souffler, apprendre et découvrir, mais aussi se construire, se penser, s'exprimer, s'écouter ; pour qu'ils puissent essayer de récupérer le fil de leur vie.

En revanche, je reste persuadée de l'importance d'une prise en charge psychologique en parallèle d'un accompagnement éducatif. C'est à mon sens une nécessité que l'on ne peut occulter si l'on veut espérer voir ces jeunes se (re)construire, grandir, s'épanouir, sans l'insupportable poids du déracinement qui les guette constamment. J'ai en effet pu l'observer au quotidien et mes lectures ont conforté ces constats. Car quelque soit « la gravité » de leurs histoires, je pense que ces jeunes ne peuvent ressortir complètement indemnes d'un tel voyage. Il leur faut pouvoir s'appuyer sur un soutien prenant en compte leur appartenance sociale et culturelle, donnant du sens à leur souffrance, valorisant leur singularité, leur personne, reconnectant leur soi, afin de leur permettre de trouver des réponses et des protections. Le travail avec des professionnels est à mon sens indispensable, et il est donc fondamental de « *rétablir un cadre contenant, qui passe par la parole : « une parole porteuse de sens, pas seulement par son contenu, mais par le fait qu'elle apaise, enveloppe, protège, un peu comme une berceuse pour un bébé. » [...] « Si le thérapeute, par son travail, contribue à*

rétablir une confiance en la stabilité et la solidité du monde extérieur, les liens de confiance détruits peuvent être restaurés petit à petit ». (Bertrand, 2007, p.154).

Aussi, lors de mon expérience au sein de cette association, j'ai appris des aspects importants à mes yeux. D'une part, la formidable capacité d'adaptation des êtres, même meurtris, leur volonté farouche de poursuivre leur chemin, leur permettant de s'insérer dans la société, malgré un manque certain de reconnaissance. D'autre part, l'engagement et la force des membres de Hors la rue, qui ont toujours eu la capacité de s'interroger constamment sur leurs pratiques d'intervention tout en s'adaptant aux changements et aux demandes des jeunes qu'ils accompagnent. Le travail de réflexions fait en effet partie intégrante du mode de fonctionnement, pour que l'équipe ne se repose pas sur des acquis ou certitudes qui pourraient être ébranlés par le contexte. Avec différents outils, elle se questionne très régulièrement sur l'accompagnement qu'elle peut proposer, malgré la lourde réalité qui peut rapidement fragiliser le travail. J'ai donc eu la chance et l'opportunité de pouvoir participer à leurs actions.

Enfin, pour terminer, je peine à croire que le phénomène migratoire finira par s'essouffler. Nous sommes dans une période où vraisemblablement la migration et l'exil de nombreux enfants, femmes et hommes ne vont faire qu'augmenter. Je me demande à quel moment le sujet sera réellement pris en compte, jusqu'à sa racine, pour réfléchir plus concrètement à des solutions, afin d'éviter le pire. Nos pays seraient-ils capables de continuer à laisser mourir autant d'êtres humains, à les considérer comme des laissés-pour-compte, avec autant d'indifférence, et pire encore en considérant cela comme une « normalité » ?

Bibliographie

Ouvrages

Amin A. (2012). Stratégies identitaires et stratégies d'acculturation : deux modèles complémentaires. *Alterstice*, 2, p. 103-116. Consulté le 30 novembre 2019.

[https://www.journal.psy.ulaval.ca/ojs/index.php/ARIRI/article/viewFile/Amin_Alterstice2\(2\)/pdf](https://www.journal.psy.ulaval.ca/ojs/index.php/ARIRI/article/viewFile/Amin_Alterstice2(2)/pdf)

Benoit De Coignac A. et Baudet T. (2013). Transes et construction identitaire chez les mineurs isolés étrangers. *Adolescence malgré les frontières*, n°85, tome 31, n°3. Paris, p.614.

Bertrand M. (2007). In Leconte J. (2018). Chapitre 7 In Tison B., Leconte J., *Mineurs étrangers non accompagnés : Dires et réflexions de psychologues* (Population et trajectoires). Paris : L'Harmattan, p.154.

Bouaziz N. et Yeim S. (2013). Les risques d'erreur diagnostiques chez les mineurs isolés étrangers. *Adolescence malgré les frontières*, n°85, tome 31, n°3. Paris, p.625.

Bouix A. et Lormier C. (2013). *L'accompagnement des mineur-e-s isolé-e-s étranger-e-s : protéger, informer, orienter*. En partenariat avec le réseau infoMIE. Le Point d'Encrage, Paris

Camilleri, C. (1990). *Stratégies identitaires*. Paris : PUF.

Ciprut M.A. (2007). In Silvestro-Teissoniere C. (2001). *La migration traumatique, une pathologie du lien : Souffrance psychique et souffrance corporelle chez les mineurs isolés étrangers* (Mémoire de DU Souffrance individuelle, psychopathologie et lien social). Université de Rouen.

Costalat-Founeau A.M. et Lipiansky E.M. (2008). Editorial, le sujet retrouvé. *Connexions*. Consulté sur Cairn le 25 septembre.

<https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/revue-connexions-2008-1-page-7.htm>

Dahoun Z. (2012). Chapitre 8, In René Kaës & co., *Différences culturelles et souffrances de l'identité*. Paris : Dunod, p.213.

Devereux G. (1970). *Essais d'ethnopsychiatrie générale*. Paris : Gallimard.

Devereux G. (1972). *Ethnopsychanalyse complémentariste*. Paris : Flammarion.

Dolto F. et Dolto-Tolitch C. (1999). *Paroles pour adolescents*, Paris : Gallimard Jeunesse, p.17.

Eiguer A. (2012). Chapitre 3, In René Kaës & co., *Différences culturelles et souffrances de l'identité*. Paris : Dunod, p.93.

Ezembe F. (2009). Chapitre 6, *L'enfant africain et ses univers*. Paris : Karthala, p.121-154.

Gaultier, S. (2014). Mineurs isolés étrangers : entre exil et placement Les enjeux psychiques de la réussite sociale. *Le journal des psychologues*. Consulté sur Cairn le 04 décembre 2019.

<https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2014-5-page-55.htm?contenu=resume>

Gernet, S. (2013). Construire un avenir entre deux mondes : Le projet des mineurs isolés étrangers en question. *Adolescence malgré les frontières*, n°85, tome 31, n°3. Paris, p.633-634.

Giraud F. (2008). Crise d'adolescence, Crise de la migration. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'adolescence*. Résumé, Volume 56, n° 4-5.

Info MIE (2017). La souffrance chez le/la jeune isolé-e étranger/ère, Paroles de professionnel.le.s. *Info MIE, outil pratique*. Consulté lors de ma mission. Citation utilisée dans l'introduction d'un extrait de mon journal de bord.

https://www.infomie.net/IMG/pdf/outil_pratique_sante_2017_vf.pdf,

Lannegrand-Willems L. (2017). La construction identitaire à l'adolescence : quelle place pour les émotions ? *Les cahiers dynamiques*. Consulté sur Cairn le 24 septembre 2019

<https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/revue-les-cahiers-dynamiques-2017-1-page-60.htm>

Le Fourn J.Y. (2013). L'adolescence n'est-elle pas une métaphore de la migration ? *Adolescence malgré les frontières*, n°85, tome 31, n°3. Paris, p.673.

Leroy J. et Vaillant M. (2006). *Cuisine et dépendances affectives, pour mieux comprendre nos rapports à l'alimentation*. Paris : Flammarion, p.124.

Malewska-Peyre H. (1998). Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires. *Stratégies identitaires*. Consulté sur Cairn le 24 septembre 2019

<https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/strategies-identitaires--9782130428589-page-111.htm>

Mansouri M., Feldman M. & Moro M.R. (2013). L'écho adolescent du colonial. *Adolescence malgré les frontières*, n°85, tome 31, n°3. Paris, p.567.

Marti P. (2008). Identité et stratégies identitaires. *Empan*. Consulté sur Cairn le 27 septembre 2019

<https://www-cairn.info/revue-empan-2008-3-page-56.htm>

Martin G. (2013/2014). *La prise en charge des mineurs isolés étrangers*. (Mémoire Master 2 TSASS, Université des Antilles et de la Guyane), p12. Consulté sur

https://www.infomie.net/IMG/pdf/memoire_martin_gaetan_m2_tsass.pdf

Moro M.R. (2001). *Parents en exil. Psychopathologie et migrations*. Paris : PUF, p.98.

Moro M.R. et Revah-Levy (2012), Chapitre 4, In René Kaës & co., *Différences culturelles et souffrances de l'identité*. Paris : Dunod, p.109.

Mucchielli A. (1986). *L'identité*, Paris : PUF, p.54.

Mucchielli A. (2015). L'identité et les contextualisations de soi. *Le Philosophe*. Consulté sur Cairn le 24 septembre 2019

<https://www-cairn.info/revue-le-philosophe-2015-1-page-101.htm>

Nabati M. (2018). *Réussir la séparation : Pour tisser des liens*. Paris : Fayard.

Plivard I. (2014). L'identité culturelle. *Psychologie interculturelle*. Consulté sur Cairn en octobre.

<https://www.cairn.info/psychologie-interculturelle--9782804189365-page-47.htm>

Pireyre E. (2015). *Clinique de l'image du corps*. Paris : Dunod, p.55.

Pouthier M. (2018), Chapitre 4, In : Tison B., Leconte J., *Mineurs étrangers non accompagnés : Dires et réflexions de psychologues* (Population et trajectoires). Paris : L'Harmattan, p.59.

Programme en faveur des enfants isolés en Europe (PEIE) élaboré de manière conjointe entre le HCR et l'association européenne Save the Children Alliance. (2000). *Les enfants isolés demandeurs d'asile : un programme d'action*. Consulté lors de ma mission.

Rojzman C. collab. Pillods S. (1998). *Savoir vivre ensemble, Agir autrement contre le racisme et la violence*. (La Découverte, 106). Paris, (2001) : La Découverte Poche, p.49.

Roheim G. (1972). *Origine et fonctions de la culture* (n°258). Paris : Gallimard Coll. Idées.

Rothenbuehler G. (2017). *La santé psychique des mineurs non accompagnés, Recherche qualitative sur la prise en charge psychiatrique des mineurs non accompagnés dans le canton de Vaud*. (Mémoire – Orientation Recherche, Université de Genève). Consulté sur

https://doc.rero.ch/record/305471/files/Rothenbuehler_Garance_M_moire_VF_CIDE2017_MIDE_15-17_13.pdf

Sabbah, D. (2013), in A. Difi, A. Tahar, M.R Moro, (2018). Chapitre 6, In : *Mineurs étrangers non accompagnés : Dires et réflexions de psychologues* (Population et trajectoires), Paris : L'Harmattan, p.122-124.

Salmi H., (2004), *Ethnopsychiatrie : Cultures et thérapies*. Paris : Broché.

Sayad A. (1999). *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Edition du Seuil.

Sibony D. (1991), *Entre-Deux : l'origine en partage* (La couleur des idées). Paris : Editions du Seuil, p.38.

Silvestro-Teissoniere C. (2011). *La migration traumatique, une pathologie du lien : Souffrance psychique et souffrance corporelle chez les mineurs isolés étrangers*. (Mémoire du Diplôme Universitaire Souffrance individuelle, psychopathologie et lien social). Université de Rouen.

Sinatra F. (2012), Chapitre 5, In René Kaës & co., *Différences culturelles et souffrances de l'identité*. Paris : Edition Dunod, p.131.

Stern J. (1996). L'immigration, la nostalgie, le deuil. *Filigrane*, (5), p.22.

https://spip.telug.ca/filigrane/squelettes/docs/no5_automne/dStern.pdf

Tap P. (2009). *Marquer sa différence*, In HALPERN C. (2004). *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Editions sciences Humaines, p. 55-59.

Tape G. (1999). « Adolescence : mythe ou réalité socio culturelle en Afrique » dans *Propos sur l'adolescence*. L'harmattan.

Tison B. (2018). Chapitre 3, In : Tison B., Leconte J., *Mineurs étrangers non accompagnés : Dires et réflexions de psychologues* (Population et trajectoires). Paris : L'Harmattan, p.50.

Winnicott D.W. (1994). *Déprivation et délinquance*. Paris : Payot, p.104.

Site internet et documents internes

Autin F. La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner, Préjugés & stéréotypes, p.3. Consulté sur <http://www.prejuges-stereotypes.net/espaceDocumentaire/autinIdentiteSociale.pdf>

Etiemble A. et Zanna O. (2013). *Des typologies pour faire connaissance avec les Mineurs Isolés Etrangers et mieux les accompagner*. Consulté sur

https://www.infomie.net/IMG/pdf/synthese_-_actualisation_typologie_mie_2013-2.pdf

Rocher G. (1992). La notion de culture, p.7. Consulté sur

http://jmt-sociologue.uqac.ca/www/word/387_335_CH/Notions_culture_civilisation.pdf

Hors la rue. Site web de l'association. Consulté sur <https://horslarue.org/>

Dictionnaire en ligne

Déracinement. Dans *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. Consulté le 28 septembre 2019 sur <https://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9racinement>

Entre-deux. Dans *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. Consulté le 3 novembre 2019 sur <https://www.cnrtl.fr/definition/entre-deux>

Acte de colloque

Acte du colloque sur l'approche transculturelle dans la prise en charge des mineurs isolés étrangers, 02 mai 2011. Consulté lors de ma mission.

Annexes

- *Annexe 1* : Article 20 et 22 de la Convention internationale des droits de l'enfant - Convention des Nations-Unies du 20 novembre 1989
- *Annexe 2* : Article 3 de la déclaration de Genève des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée de la Société des Nations en 1924
- *Annexe 3* : Photos du projet « La semaine des droits », réalisé par les jeunes de Hors la rue

Annexe 1 : Article 20 et 22 de la Convention internationale des droits de l'enfant - Convention des Nations-Unies du 20 novembre 1989

Article 20

1. Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciales de l'Etat. Les Etats parties prévoient pour cet enfant une protection de remplacement conforme à leur législation nationale. Ministère des Affaires étrangères - Mission de l'Adoption Internationale 2003 Cette protection de remplacement peut notamment avoir la forme du placement dans une famille, de la « Kafalah » de droit islamique, de l'adoption ou, en cas de nécessité, du placement dans un établissement pour enfants approprié. Dans le choix entre ces solutions, il est dûment tenu compte de la nécessité d'une certaine continuité dans l'éducation de l'enfant, ainsi que de son origine ethnique, religieuse, culturelle et linguistique.

Article 22

1. Les Etats parties prennent les mesures appropriées pour qu'un enfant qui cherche à obtenir le statut de réfugié ou qui est considéré comme réfugié en vertu des règles et procédures du droit international ou national applicable, qu'il soit seul ou accompagné de ses père et mère ou de toute autre personne, bénéficie de la protection et de l'assistance humanitaire voulues pour lui permettre de jouir des droits que lui reconnaissent la présente Convention et les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ou de caractère humanitaire auxquels lesdits Etats sont parties.
2. A cette fin, les Etats parties collaborent, selon qu'ils le jugent nécessaire, à tous les efforts faits par l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations intergouvernementales ou non gouvernementales compétentes collaborant avec l'Organisation des Nations Unies pour protéger et aider les enfants qui se trouvent en pareille situation et pour rechercher les père et mère ou autres membres de la famille de tout enfant réfugié en vue d'obtenir les renseignements nécessaires pour le réunir à sa famille. Lorsque ni le père, ni la mère, ni aucun autre membre de la famille ne peut être retrouvé, l'enfant se voit accorder, selon les principes énoncés dans la présente Convention, la même protection que tout autre enfant définitivement ou temporairement privé de son milieu familial pour quelque raison que ce soit.

Annexe 2 : Article 3 de la déclaration de Genève des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée de la Société des Nations en 1924

Article 3

L'enfant doit être le premier à recevoir des secours en cas de détresse.

Il va de soi que ces principes et ces instruments s'appliquent également aux enfants réfugiés.

Annexe 3 : Photos du projet « La semaine des droits », réalisé par les jeunes de Hors la rue.

Jour 2 : Les jeunes ont été sensibilisés sur leurs divers droits. Ils ont choisi les thématiques qu'ils souhaitent travailler : le droit à l'éducation et le droit à être protégé des violences.

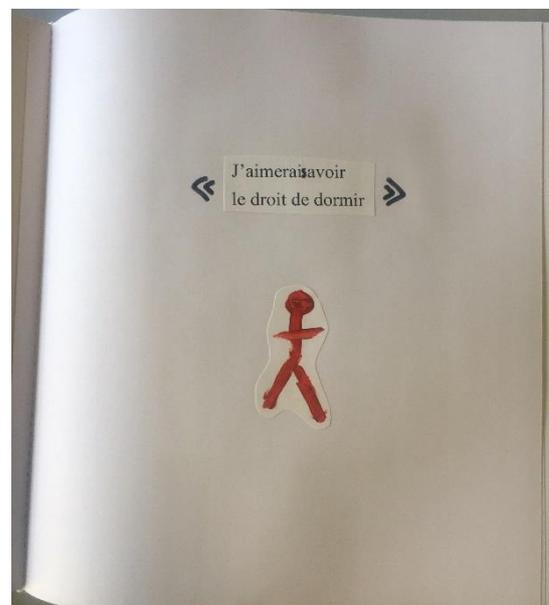
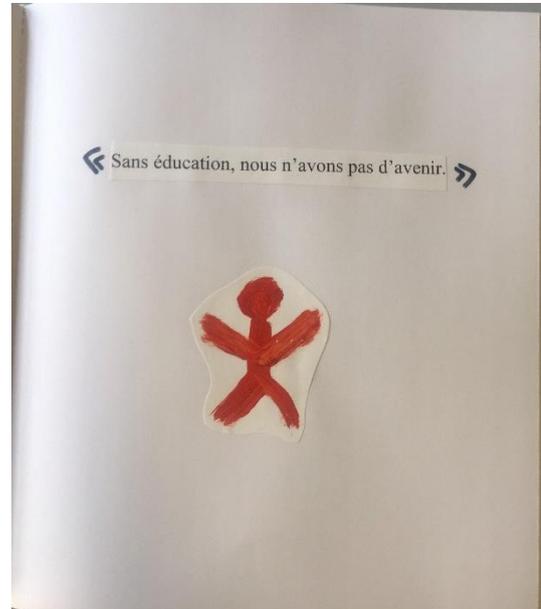
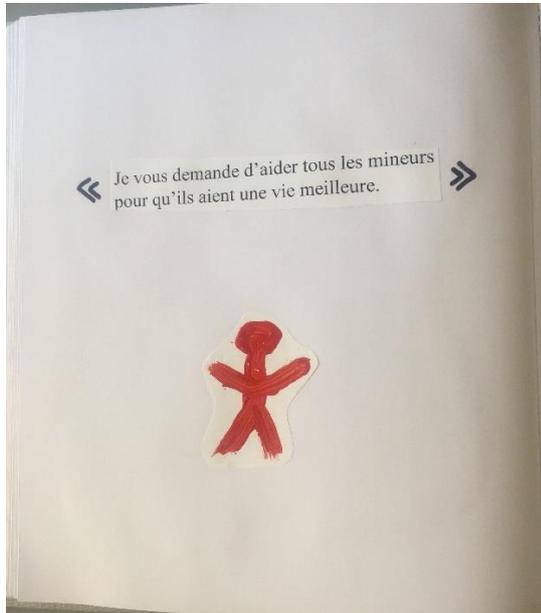


Table des matières

Remerciements	2
Sommaire	4
Abréviations	5
Introduction	6
I. LE CONTEXTE	11
1. Le contexte parisien, Montreuil	11
2.1 Hors la Rue, une association structurée.....	13
2.2 Hors la rue, un quotidien.....	15
3. Le public MNA (mineurs non accompagnés) d’Afrique subsaharienne	23
3.1 Définitions et caractéristiques.....	23
3.2 L’épreuve administrative.....	27
3.3 Le cas de Kadiatou	29
3.4 Le cas d’Abdoulaye	32
4. Mes missions	34
4.1 Actrice à Hors la Rue.....	35
4.2 Actrice pour Hors la rue.....	39
II. OBSERVATION ET QUESTIONNEMENTS : NAISSANCE DE REFELEXIONS	41
1. A travers mon écriture	41
2. Vers l’exploration du monde adolescent ?.....	47
3. L’origine : symbole de fierté.....	50
III. L’ADOLESCENCE DANS TOUTES SES DIMENSIONS	54
1. <i>La construction de l’identité à l’adolescence</i>	54
1.1 L’adolescence où période de quête	54
1.2 La réalisation de soi à travers le processus de construction de l’identité selon la théorie de James Marcia.....	54
1.3 Les besoins de Maslow : fondement de l’identité ?.....	55
1.4 Les enjeux dans le développement de l’adolescent.....	57
1.5 Le concept d’identité et ses composantes	58
1.5.1 Le sentiment d'appartenance	59
1.5.2 Le sentiment de continuité	59
1.6 La culture et l’influence sur la construction psychique	61
1.6.1 L’identité culturelle et ethnique	62
1.7 La langue, aspect identitaire dans la construction.....	63

1.7.1 L'apprentissage d'une nouvelle langue : déséquilibre dans la construction de l'identité ?	64
1.8 La conception de l'adolescence en Afrique	66
2. Migration et adolescence : l'influence du déracinement	68
2.1 Le déracinement comme conséquence d'une migration	68
2.2 La séparation dans le contexte migratoire	72
2.3 Ruptures et deuils comme conséquences du déracinement	74
2.3.1 La nostalgie	76
2.4 L'identité dans la migration où l'identité conflictuelle	77
2.5 Entre-deux identitaire et conflits internes	79
2.5.1 Les maux du temps, les maux du corps	80
2.5.2 L'étrangeté : une barrière pour une identité métissée	82
2.6 Naissance du conflit de loyauté	83
2.6.1 Le conflit intérieur de Samba	85
IV RETOUR SUR SOI	89
Conclusion	92
Bibliographie	96
Annexes	100
Table des matières	104
4ème de couverture	106

4 ème de couverture

A l'heure où la mer se déchaine, plusieurs coques gonflables, où se serrent des vies humaines le temps d'un dangereux voyage, tentent de trouver refuge sur un bout de terre. Parmi elles, quelques milliers d'enfants, petits et grands. Nombreux d'entre eux deviendront des « noyés de la Méditerranée ». Volontaires ou non, ils sont partis, ils ont fui, renonçant aux fruits de leurs racines, toujours en rêvant d'un ailleurs, d'un devenir, leur permettant de supporter une douloureuse réalité.

En France, aujourd'hui, le phénomène migratoire ne cesse d'augmenter et se pérennise. Ces arrivées massives provoquent une situation d'accueil chaotique et les politiques d'immigrations oscillent entre devoir de protection de ces jeunes mineurs et contrôle des flux migratoires. Très vite leur sont alors attribués des étiquettes identitaires : ils ne sont plus vus comme des adolescents, mais comme des migrants.

Le phénomène des mineurs étrangers non accompagnés soulève de nombreuses questions, sans que l'on ne porte un regard sur leur adolescence. On se demande comment ces adolescents, plongés dans un entre-deux constant, peuvent tenter de se construire, de se raconter, alors même que leur processus de développement se voit menacé.

Ici, à travers l'expérience d'une volontaire, on tentera de se rapprocher de leur réalité, tout aussi complexe qu'interrogatrice, en portant une attention particulière sur l'impact que peut avoir le déracinement sur les enjeux de la construction identitaire au moment de l'adolescence.

Mots-clés : Mineurs non accompagnés, déracinement, migration, identité, adolescence, construction identitaire.

Exil

*Ce n'est pas par plaisir
Que j'ai quitté ma terre
Celle qui m'a vu grandir
Où j'ai laissé ma mère*

*J'ai tout laissé là-bas
Et mon cœur se déchire
La fuite ou le trépas
Il m'a fallu choisir*

*J'y ai perdu amis
Ils sont morts sous les bombes
Presque toute ma famille
Mon pays est une tombe*

*Je ne suis pas ici
Pour te voler ton pain
Je suis venu en Paix
Comme toi, je suis humain*

Denis Russo, bénévole à Solidaritat de Barcelonnette.